Un Pensionnaire Payant

Des milliers annoncent tous les jours dans les colonnes de Petites Annonces de "La Patrie" et offrent les plus hauts prix. Avis aux

Maitresses de Pension

La Patrie

Une Chambr de

C'est une chose devrait pas exister pour qui colonnes de demandes de "

Com t la Louer

Conseil Législatif 26613 Jun07

29e ANNEE—No 79 DOUZE PAGES MONTREAL, MERCREDI, 29 MAI 1907 LE NUMERO UN CENTIN

L'EXPLOIT D'UN VAILLANT POUR SAUVER SA FEMME EN DANGER DE MOURIR

Un canadien de l'ouest franchit 175 milles, avec un attelage de chiens, par des chemins inondés et une température insupportable.

(Correspondance spéciale à la "PATRIE")

WINNIPEG, Man., 29. — On ne conçoit pas jusqu'ou peut aller l'endurance humaine, quand un puissant motif la soutient. L'exploit que vient d'accomplir M. James P. Galbraith, pour sauver sa femme, est prodigieux autant qu'admirable. Par cette saison de mauvais chemins et d'inondations, il a parcouru, avec un attelage de chiens, les 175 milles qui séparent le district de Duncan de la ville de Dawson.

Mme Galbraith tomba gravement malade il y a quelques semaines. Comme aucun médecin ne se trouvait au camp ou dans les alentours, le mari n'hésita pas et décida de conduire sa femme à Dawson City.

Il prit

LE MEILLEUR ATTELAGE

de chiens que l'on possédât au camp et plaça soigneusement Madame Galbraith dans le panier du traineau.

Ces traineaux de course sont étroits et longs. Le conducteur se met à l'avant sur le siège qu'offre la boite aux provisions. Dans l'arrière du traineau, disposé en panier, ou en caisse, prend place une autre personne, d'ordinaire le médecin, le prêtre ou un malade, comme dans le cas actuel. De six à huit chiens constituent un attelage, outre le chef de file qui, mieux dressé que les autres, est chargé de les conduire, et de les aiguillonner.

Galbraith partit donc de grand matin, avec sa précieuse charge. Il joua du fouet tant et si bien que

SOIXANTE MILLES

furent franchis le premier jour. Les chiens avaient gardé leur allure de course sans répit.

Les ruisseaux cependant commençaient à déborder. A Clear Creek, l'eau couvrait une étendue de 200 pieds sur une profondeur d'un pied et demi. Il n'y avait pas d'autre moyen de franchir l'obstacle que la nage.

Le conducteur enveloppa sa femme dans des toiles imperméables, si habilement ajustées que pas une goutte d'eau ne pouvait s'y insinuer. Il soulagea le traineau de son propre poids marchant à côté des bêtes et les encourageant. Les vaillants chiens arrivèrent presque

EPUISES

de l'autre côté de la rive. Mais il leur suffit de quelques instants pour reprendre haleine et elles recommencèrent courageusement la course. Galbraith continua de marcher à côté du traineau, pour que l'exercice le réchauffât et fit écher ses vêtements.

De McQuesten à Highet, les voyageurs eurent la chance de suivre le chemin construit l'automne dernier par le gouvernement. Sans cette facilité, ils auraient certainement péri en route.

Au cœur de la forêt, une alerte les émut. Ils entendirent hurler une troupe nombreuse de

DE LOUPS.

Mais heureusement les fauves ne purent rejoindre l'attelage.

Soixante autres milles avaient été parcourus le deuxième jour et les voyageurs étaient rendus à Dominion Creek. A partir de cet endroit, le chemin est très beau et ce fut chose facile que de gagner Dawson. A cette dernière ville, Mme Galbraith a été mise sous les soins du docteur Catto.

Ceux qui connaissent l'exploit courageux que l'amour conjugal a inspiré à M. Galbraith, espèrent qu'il en sera récompensé par la guérison de celle pour qui il s'est ainsi dévoué.

GALBRAITH RAMENANT SA FEMME MALADE A DAWSON CITY, MALGRE LA NEIGE ET LES ROUTES INONDEES.

UNE IMPORTANTE DECLARATION

Etant de passage chez le maire Ekers, M. Rodolphe Forget parle incidemment de la question du gaz

La Compagnie du Power cèderait tout son actif pour $25,000,000 et, M. Forget suggère à la ville les moyens de faire ce marché

M. Rodolphe Forget, M.P., le 2me vice-président de la Montreal Light, Heat and Power, est venu à l'hôtel-de-ville, ce matin, voir Son Honneur le maire Ekers, au sujet de la proposition d'augmenter le crédit que la ville paie aux hôpitaux St-Paul et Alexandra. M. Forget a démontré que ces deux hôpitaux, où sont soignés les contagieux, étaient dans une situation critique par suite de la maigreur de leur revenu, et qu'il fallait absolument faire quelque chose pour venir en aide. Il a été exposé à M. Forget que la majorité du conseil était en faveur de consacrer

AUX TRAVAUX PERMANENTS

la somme de $20,000, qui était destinée aux hôpitaux, car certains travaux permanents sont très urgents, tandis que les hôpitaux peuvent attendre encore une année. L'an prochain la ville disposera de plus de revenus, et elle sera en état de faire largement les choses, en faveur des hôpitaux. M. Forget dit que les hôpitaux ne peuvent attendre à l'année prochaine, et offre de faire un compromis, à l'effet de faire voter par la ville la somme refusée, quitte à ne la payer que l'an prochain. En attendant, les hôpitaux pourront emprunter sur cette garantie et trouver les fonds suffisants pour continuer leurs opérations pour cette année.

Il fut convenu qu'une proposition en ce sens sera faite au conseil, parlant de la

QUESTION DU GAZ

M. Forget dit que la compagnie s'est vue dans la nécessité, après une étude sérieuse, de refuser l'offre de la ville comme étant trop onéreuse.

—"Quelle proposition la compagnie serait-elle disposée à faire ? avons-nous demandé à M. Forget.

—"Nous sommes prêts à vendre notre propriété en bloc, dit M. Forget, si la ville veut l'acheter. Si elle le veut, elle le peut.

"Nous serions disposés à céder tout notre actif tant pour l'électricité que pour le gaz, pour la somme de $25,000,000. La ville nous paiera $1,000,000 par année représentant 4 p. c. sur les débentures qu'elle émettra à cet effet. Comme nos revenus nets, l'an dernier ont été de $1,700,000, la ville, après avoir mis au fonds d'amortissement $100,000, retirera de son exploitation $600,000 nets qu'elle appliquera à ses travaux permanents. Sans compter qu'en 1910

NOS REVENUS

seront doublés, à raison du développement de la ville."

M. Forget ne veut pas parler de municipalisation proprement dite, mais bien d'affermage, la ville devant nommer une commission de trois ingénieurs pour exploiter les usines et la ville se réservant le droit de fixer les prix.

M. Forget dit que la compagnie est prête à passer un marché semblable immédiatement si la ville le désire et si les citoyens ne veulent pas payer du gaz à $1.20 pendant encore vingt ans.

SON IDENTITE EST ETABLIE

L'INCONNU QUI AVAIT ETE TRANSPORTE INCONSCIENT, LUNDI SOIR, A L'HOPITAL NOTRE-DAME.

On a connu seulement hier soir, à l'hôpital Notre-Dame, l'identité de l'homme qui avait été transporté inconscient, lundi soir, à l'institut, à la suite d'une chute faite en bas de l'escalier du club de Dames et d'Echecs, 187, rue Montcalm.

C'est M. Emile Lévesque, caissier au Parc Dominion et domicilié à l'angle des rues Sainte-Catherine et Dorion. Il y a deux ans, Lévesque subissait l'amputation des deux jambes, ce qui l'obligeait de marcher au moyen de béquilles. Lundi soir, en descendant l'escalier du club, il glissa et dans sa chute en bas des degrés, s'infligea une blessure à l'arrière de la tête. On le transporta à l'hôpital Notre-Dame, où ce matin, son état s'était sensiblement amélioré. Inquiétés par son absence prolongée, ses parents prirent des informations au club dont il était un des habitués et c'est là que les autorités de l'hôpital Notre-Dame apprirent le nom du blessé.

INCENDIE A EASTMAN

(Dépêche spéciale à la PATRIE)

EASTMAN, 29 — La beurrerie de M. Charles Calman a été détruite par le feu dans la nuit du 24 courant. Rien n'a pu être sauvé. Nos sympathies à M. Calman.

DES MILLIONS SUR L'OCEAN

NEW-YORK, 29 — Des lingots d'or, représentant deux millions de dollars, vont être envoyés à Paris.

DES HISTOIRES DE BRIGANDS

M. LAMARRE, LE GOUVERNEUR DESMARTEAU ET L'INSPECTEUR GIROUX DONNENT LE DEMENTI A UN CONFRERE.

M. Lamarre, propriétaire du vapeur "St-Laurent", et M. Desmarteau, le surintendant de l'Ile Ste-Hélène, nous prient d'apposer un démenti catégorique à la nouvelle sensationnelle lancée par un journal du soir, au sujet et des prétendus dégâts causés par le vente à l'Ile Ste-Hélène. "C'est une fantaisie pure et simple, dit M. Lamarre, ou une détestable plaisanterie". Quant à une autre histoire de prétendu contrebande, dont l'Ile Ste-Hélène aurait été le théâtre, histoire publiée hier dans le même journal du soir, M. Giroux, l'inspecteur des douanes sur les quais déclare qu'il ne connait rien de cette affaire qui a tout l'air d'une fumisterie.

PROCHAIN TERME DE NOS ASSISES

C'est M. le juge en chef Henri T. Taschereau qui présidera le prochain terme des assises qui s'ouvrira le 1er juin prochain.

Voici la liste des causes qui seront entendues :

Geo. Etienne, tentative de vol; Ls. Taillefer, voies de faits; Isaac Goldoner, vol ; Louis Taillefer, vol sur la personne ; Louis Gagnon, vol ; Clément S. Gee, vol ; Alfred Dagenais et Yvanno Doyon, effraction ; Yvonno Doyon et Alfred Daignault, effraction ; Medor Ed. Mercier, tentative de meurtre ; Jos. Raso, tentative de meurtre ; Geo. Ed. Kelly, tentative de viol ; Edouard Villeneuve, Jeffrey Villeneuve et Louis P. Collette, enlèvement ; Meglio Marino, blessures ; Geo. Fong, parjure ; John Alins James Wm. Howe, homicide involontaire.

UNE VACHE TROP TURBULENTE

ELLE ECHAPPE A SON GARDIEN, SUR LES QUAIS, ET RENVERSE TROIS JEUNES FILLES.

M. Pierre Barrette, 25 rue Saint-Jean-Baptiste, Saint-Henri, conduisait une vache sur les quais, lundi après-midi, vers trois heures et demie, lorsque la bête lui échappa soudain.

Furieuse, elle prit sa course devant elle, au grand effroi des passants.

Trois jeunes filles qui se trouvaient sur son passage, n'eurent pas le temps de se garer et furent renversées L'une d'elles, Melle Annie Groulx, de la rue Panet, a été blessée.

Des témoins de la scène s'élancèrent vivement à la poursuite de la bête et la capturèrent avant qu'elle eu le temps d'accomplir d'autres méfaits.

Le propriétaire de la vache est venu la réclamer un peu plus tard.

PAUVRES FLEURS !

M. A. Pinoteau, le surintendant du parc Lafontaine, déclare que la plantation des fleurs est commencée dans les parcs de la ville, en dépit du froid et des menaces de gelées, car la saison est trop tardive pour attendre plus longtemps.

Les pousses déjà en terre ont été quelque peu affectées par le froid de ces derniers jours, mais il ne croit pas que les dommages causés aux plates-bandes de nos squares, soient considérables.

UN GLORIEUX ANNIVERSAIRE COINCIDANT, AVEC UN JOUR MARQUE D'UN DOUBLE DEUIL

Il y a vingt-deux ans hier avait lieu le combat de la Butte aux Français auquel le 65ième pris la part la plus active.

Les soldats du 65ème qui sont allés, hier, rendre les derniers hommages à deux de leurs anciens officiers, le major Pelletier et le capitaine Trudel, ont-ils songé que ce jour était aussi l'anniversaire du fait d'armes le plus remarquable de toute l'histoire de leur régiment.

C'est,en effet,le 28 MAI, 1885, qu'eut lieu, au cours de la campagne du Nord-Ouest, l'engagement connu sous le nom de la Butte-aux-Français, et auquel le 65ème prit la part la plus active.

A trois heures du matin, le 28 mai, 1885, cent jeunes soldats,

LA FLEUR DE LA JEUNESSE

montréalaise, se mettent en rangs et prennent à la hâte un déjeûner frugal.

Quelques minutes plus tard la colonne s'est mise en marche pour aller attaquer l'ennemi fortement retranché sur une éminence rendue presque inapprochable par un ravin profond.

Le général ordonne au 65ème de descendre en tirailleurs dans ce ravin, pendant que l'on installe un canon sur la côte opposée. Plusieurs détonnations retentissent à la fois du côté des sauvages. Les volontaires, en ce moment, descendent la côte au pas de charge. Le révérend aumônier, revêtu du surplis blanc, l'étole au cou et prêt à administrer les derniers sacrements de la Sainte Eglise, accompagne nos soldats. Tout-à-coup au milieu de la fumée, il distingue le brave Lemay qui tombe frappé

A LA POITRINE.

Il se précipite vers lui et lui donne les saintes huiles.

Lemay venait à peine d'être déposé dans le fourgon d'ambulance qu'une balle atteint le soldat Marcotte à l'épaule.

La bataille se prolonge de six heures et demie du matin jusqu'à neuf heures et demie. Le général, alors, voyant que l'ennemi était de beaucoup supérieur en nombre et occupait une position pour ainsi dire imprenable ordonna la retraite qui se fit dans le plus grand ordre.

"Dans toute cette affaire, raconte M. Charles R. Daoust, l'historien de la campagne du Nord-Ouest, le 65e ne fut pas ménagé, en se rendant au combat il était à l'avant-garde et dans la retraite il formait l'arrière-garde.

Voici

LES NOMS

de ceux du 65e qui ont pris part à la bataille de la Butte aux Français :

Lt.-col. Hughes, major Prévost, major Robert, adj. Starnes, Dr Paré, l'abbé Provost, l'instructeur Labranche. Comp. No 3 : Capt. E. Bauset, Lt. F. Oswell, sergents N. Gauvreau, J. B. Dussault, A Beaudin, caporaux, Browning, Lespérance. Soldats : J. Marcotte, J. Deslauriers, Eug. Maillet, E. Brais, A. Brais, E. Soulière, Alp. Mérino, U. Vieu, Jos. Gaudet, Marc. Prieur, ambulancier, Ed. Houle, Jos. Desglandon, Alb. Sauriol, H. Chartrand, Alex. Martin, P. Sarrasin, A. Laviolette, A. Gagnon, Alf. Boisvert, Alex. Riché, Comp. No 4 : Capt. A. Roy, Lt. Hébert, sergents G. Labelle, Houle, P. Valiquette, caporaux R. Vallée, Pouliot, E. Barry. Soldats : Ephrem Lemay, Ant. Mousette, G. Tessier, F. Carli, J. Martineau, B. Rodier, N. Beaulne, A. Fafard, F. X. Pouliot, D. Traversé, Alp. Dumont, S. Gascon, J. Roy, A. Labelle, X. Lortie, C. Gravel, Jos. Paquette, P. Dufresne, C. Grenier, ambulancier, clairon Descastiau. Comp. No 5 : sergents D'Amour, Bennet. Soldats : Valois, Desroches, Despatie, Jutras, Beauchamp, L Leduc, Jos. Dagenais, Tellier, Gauvreau, Jos. Morin, Marceau, W. Rowarty, clairon, T. Robichaud. Comp. No 6 à la charge du canon : Sergent Lapierre. Soldats : L. Rose, C. Clairmont, A. Bertrand, O. Bertrand, E. Chalifoux, X. Larin, Jos. Lavoie, H. Langlois, D. Dansereau, H. O. Rochon, E. Allard, N. Doucet.

A COUPS DE BARRE DE FER

Une querelle entre deux employés de la "Canada Car" se termine d'une façon tragique

L'assaillant saute sur un train de fret et déjoue les recherches de la police ; la victime est à l'hôpital Western

Un homme gît en ce moment au Western Hospital, victime d'un attentat qui pourrait bien avoir des suites funestes. Le blessé est un Syrien du nom d'Albert Kelion, qui se retirait au No 547 rue Amherst, et l'assaillant, un autre Syrien, du nom de Geo. Naser, demeurant, il y a quelque temps encore au No 309, boulevard Saint-Laurent.

Après une discussion des plus violentes, les deux travaillants en vinrent aux prises, pendant qu'ils étaient à leur ouvrage à la "Canada Car Co.", village Turcot, Geo. Naser saisissant une lourde barre de fer, la brandit et assena sur la tête de son compatriote un coup qui fit tomber ce dernier à la renverse.

On s'empressa autour du blessé, et pendant l'instant de stupeur que causa

CET ASSAUT BRUTAL,

Geo. Naser se sauva à toutes jambes dans la direction d'une des barrières. Juste à ce nmoment, le train de fret qui se rend à Lachine passait à une allure assez modérée; le Syrien y vit son salut et sans s'occuper de ceux qui le poursuivaient, il sauta dans le train en mouvement.

La poursuite devenant inutile, les principaux de la compagnie téléphonèrent immédiatement au chef Carpenter et au Western Hospital; il était alors 2 heures et demie. Quelque temps plus tard, le blessé était recueilli par l'ambulance, inconscient.

Quant à l'assaillant, les efforts de la police n'ont pu encore le retracer, malgré tous les efforts.

LE CHEF CARPENTER

a pris l'affaire en mains et l'on s'attend d'une minute à l'autre à découvrir le coupable.

Un reporter de la PATRIE s'est rendu ce matin à la "Canada Car Company" et voici ce que M. Barrington lui-même, l'un des principaux chef de bureau à l'emploi de la compagnie a raconté:

"Albert Kelion, celui qui a été blessé ainsi que Geo. Naser, étaient tous deux de bons travaillants, mais Geo. Naser, l'assaillant, avait un caractère des plus violents. Les deux Syriens travaillaient depuis assez longtemps pour le compte de la compagnie. Les deux hommes étaient d'une force peu ordinaire

ILS NE S'ACCORDAIENT PAS,

paraît-il, depuis assez longtemps, et c'est ce qui a rendu l'altercation si violente. Ce qu'il y a d'étonnant, c'est que le coupable ait pu s'esquiver au milieu d'une foule aussi considérable de travaillants. La "Canada Car Co." a mis l'affaire entre les mains de la justice et l'on espère qu'avant longtemps le Syrien sera puni comme il le mérite".

Au dernier moment, des informations ont été prises au Western Hospital, et l'état du blessé semble s'améliorer un peu.

Un village de pêcheurs de la côte de Saint-Pierre.

QUARANTE VEUVES ET UNE CENTAINE D'ORPHELINS

Tel est le triste bilan du naufrage probable des goélettes "La Blanche" et "La Flemme."

(Dépêche spéciale à la "Patrie")

HALIFAX, 29. — Le croiseur français d'"Estrées" vient de rentrer a St-Pierre. Son capitaine annonce

LE "D'ESTREES"

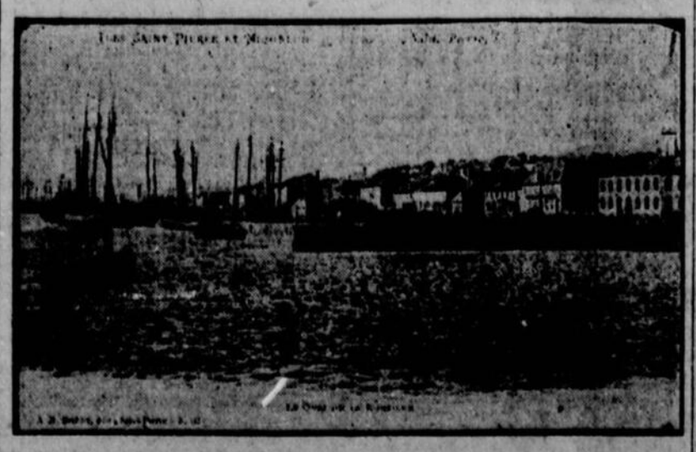

Le quai de la Roncière où les pauvres veuves doivent encore attendre le retour des naufragés.

Parties de Saint-Pierre il y a deux mois pour faire la pêche sur les bancs de Terre-Neuve.

qu'il n'a trouvé aucun indice des goëlettes de pêche "La Blanche" et "Laflemme" parties, il y a deux mois pour les bancs de Terreneuve. Ce désastre va faire quarante veuves et une centaine d'orphelins". Voilà la dépêche dans tout son terrible laconisme. Brutale comme l'acier qui tue. Combien cependant elle parle à tous ceux qui ont au cœur un peu de sentiment :

Le croiseur français d'"Estrées" vient d'arriver à St-Pierre Miquelon. Avec quelle impatience le navire était attendu ! On pourra s'en faire une idée, si l'on songe que le croiseur avait pour mission de rechercher "La Blanche" et "Laflemme" deux goëlettes de pêche parties il y a deux mois pour les bancs de Terreneuve et dont on n'a plus eu de nouvelles depuis cette époque.

Chaque jour, les épouses des matelots, les fiancés des rudes gars, les ptiots venaient, sur la grève, attendant des nouvelles de ceux qui étaient partis, pleins de courage, de vigueur, de gaité et d'espoir.

Cependant, le d'"Estrées" après une longue croisière à la recherche des matelots de St-Pierre est revenu porteur de mauvaises nouvelles. Le capitaine, grave comme un messager de deuil, est entouré par des femmes éplorées : "Rien, répond-il, rien", avec dans les yeux, des larmes.

Voilà la réponse brève que l'officier donne, ayant au cœur, une angoisse terrible l'angoisse de celui qui connaît les traîtrises de la mer, l'angoisse de celui qui songe à ces veuves, à ces orphelins, que ses recherches vaines viennent de joindre à la grande famille des désolés, l'angoisse aussi du marin qui revoit, là-bas, au doux pays de France, une épouse, des enfants, que peut-être, la mer, la grande inassouvie, fera veuve et orphelins, demain !

La rude vie du pêcheur, avec ses luttes âpres, continuelles contre les éléments, contre l'océan jaloux, auquel pour nourir les ptiots il doit disputer ses habitants est la plus poétiquement terrible.

Cruelle aussi est cette vie de l'épouse du marin, qui, tandis que l'homme est à la mer, tressaille quand la tempête gémit, quand la mer s'élève furieuse, frappant de son écume ce quai, auquel les marins de la "Blanche" et de "Laflemme" n'accosteront plus.

Mais la mer est une grande fascinatrice et, demain, d'autres matelots s'embarqueront en chantant... bientôt, peut-être, d'autres veuves, en se signant, réciteront l'irrémédiable psaume du "De Profundis".

ENCORE, ENCORE DE LA NEIGE, ET, DANS QUELQUES SEMAINES, LES JOURS DIMINUERONT !

Le mois de mai 1907 a décidément battu tous les records, au point de vue des variations climatériques, et il restera célèbre dans les annales météorologiques de notre pays.

Il est tombé, hier soir, vers dix heures et demie, une sérieuse bordée de neige, qui a duré environ une heure. C'était plus qu'il n'en fallait pour compléter l'illusion d'une triste journée de mars. Le matin la neige s'était d'abord signalée à 8 heures, puis à une heure de l'après-midi, la température se maintenant froide et glacée, avec un ciel gris et toujours menaçant. Le soir, à 7 heures, un vent violent s'éleva de nouveau, soufflant dans les branches nues de nos arbres comme

UN VENT D'AUTOMNE.

La température tomba brusquement et le vent ayant redoublé de force vers dix heures, la neige, de la vraie neige, à gros flocons, commença à tomber, cinglant les vitres et blanchissant la chaussée. Jusqu'à onze heures la tardive visiteuse resta avec nous, alors qu'elle s'éclipsa dans une averse glacée, qui ne valait guère mieux. Le thermomètre marquait alors 36 degrés, et il baissa subséquemment à 35.

De mémoire d'homme et de femme cela ne s'est jamais vu à Montréal. Des cultivateurs à cheveux blancs qui visitent nos marchés depuis trente et quarante ans, disent qu'une seule fois, avant cette année, les semences ont été faites aussi tard, et c'était dans les 1874. Pas hier, comme l'on voit! Encore à cette époque reculée n'était-il pas question de la neige le 28 mai!

Maintenant qu'elle est la cause de ce

PHENOMENE ANORMAL ?

Montréal, ni la province de Québec,

(Suite à la dernière page)

LA DERNIERE PARTIE

Le club Montreal jouera aujourd'hui la dernière partie de la première série

20 JOURS A L'ETRANGER

IL FAISAIT UN FROID DE LOUP

La température était tellement désagréable hier après-midi qu'on n'a pas jugé prudent de jouer au base-ball au Parc Atwater.

Ces fréquents contre-temps causent un tort considérable à notre club qui tous les jours, perd par le fait même des sommes énormes.

Si le temps le permet les deux clubs joueront aujourd'hui leur première et dernière partie. Elle commencera à 3.30 heures afin de permettre aux joueurs de prendre le train de 7.10 hrs p.m.

Montréal nous quitte en effet pour une vingtaine de jours. Demain, Décoration day aux Etats-Unis, nos joueurs seront à Newarks dans l'avant-midi et à Jersey City. Les Torontos joueront à Jersey City puis l'après-midi ils joueront avec Newark. Jusqu'à date, Montréal a 8 parties remises, 3 avec Buffalo, 3 avec Toronto, 1 avec Newark et 1 avec Providence.

—o—

Hier, dans la ligue de l'est, tous les clubs sauf les Montréal et Toronto ont joué leur partie régulière. Les résultats de ces joutes furent causes que quatre changements s'opérèrent. Rochester monte en seconde place, Jersey monta en troisième, Buffalo descendit en quatrième, et Baltimore en cinquième. C'est la première fois depuis sept années que Rochester a atteint un aussi haut degré.

LIGUE DE L'EST

A Buffalo — R. H. E.
Buffalo .. ..111200000— 5 9 2
Rochester .. ..040010500—10 15 1
Batteries — Hobson, Tozer et Ryan; Bannister et Byrnes. Assistance, 1,135. Umpire, Kelly.

A Newark —
Newark .. ..00300211x—7 8 4
Providence .. ..200220000—6 8 2
Batteries — McCarthy, Shea et Mitchell; Barry, Stevens, Cronin et Donovan. Assistance, 500. Umpire, Conway.

A Jersey City —
Jersey City .. .. ..02210120x—8 11 1
Baltimore .. ..200000000—2 5 1
Batteries — Foxen et McManus; Toren, Hardy et Hearne. Assistance, 1,000. Umpire Owens.

POSITION DES CLUBS

	Gag.	Perd.	P.C.
Toronto	15	7	.682
Rochester	13	11	.542
Jersey CRy	14	12	.589
Buffalo	12	11	.522
Baltimore	13	12	.520
Montréal	11	11	.500
Newark	11	13	.458
Providence	6	18	.333

LIGUE NATIONALE

A New-York. R. H. E.
Philadelphie .. ...230130003—12 18 1
New-York .. ..201100280— 9 13 1
Batteries — Corridon, Pittinger et Jacklitsch; Ames, Taylor, McGinnity, et Bowerman. Umpires, Carpenter et O'Day.

A St-Louis —
St-Louis .. ..000100000— 1 8 4
Pittsburg .. ..040000301—10 12 2
Batteries — Fromme et Marshall; Leever et Gibson. Umpires — Klem et Emslie.

A Boston —
Brooklyn .. ..121000080—7 13 0
Boston .. ..100000000— 1 7 2
Batteries — Pastorius et Ritter; Lindaman et Brown. Umpire, Johnstone.

Deuxième partie —
Boston .. ..02102032x—10 14 1
Brooklyn .. ..040120200— 9 13 2
Batteries — Pfeiffer, Flaherty et Needham; Scanlon, McIntyre, Stricklett et Butler. Umpire, Johnstone.

A Cincinnati —
Cincinnati .. ..000000002— 2 9 5
Chicago .. ..000102031—10 9 1
Batteries — Essick et Schlei; Brown et Kling. Umpire, Rigler.

POSITION DES CLUBS

	Gag.	Perd.	P.c.
Chicago	27	8	.771
New-York	26	8	.765
Philadelphie	20	12	.625
Pittsburg	16	13	.581
Boston	14	20	.412
Cincinnati	12	22	.353
St-Louis	10	26	.278
Brooklyn	8	26	.235

LIGUE AMERICAINE

A Washington:— R. H. E.
Washington .. ..000000010—1 3 0
New-York .. ..000000011—2 7 3
Batteries — Graham et Warner; Doyle et Kleinow.

A Cleveland —
Cleveland .. ..02301000x—6 12 4
St-Louis .. ..300002000—5 10 1
Batteries — Thielman et Clark; Powell, Morgan et O'Connor et Spencer. Umpires, O'Loughlin et Stafford.

A Philadelphie —
Boston .. ..00100000000—1 4 1
Philadelphie .. ..00000100001—2 9 2
Umpire, Evans.

POSITION DES CLUBS

	Gag.	Perd.	P.c.
Chicago	23	10	.697
Cleveland	23	12	.657
Détroit	18	12	.600
New-York	17	15	.516
Philadelphie	15	17	.469
St-Louis	14	21	.400
Boston	11	22	.333
Washington	9	20	.310

RENSEIGNEMENTS DIVERS

De tout un peu concernant les sports locaux et étrangers

LA LUTTE

SIMON N'APPARAIT PAS

Au Royal hier soir, Eug. Tremblay a dû lutter contre un nommé Gauthier qu'il a tombé en 6 minutes. Simon avec qui il s'était tout d'abord entendu a eu peur et a fait fausse route. Ce soir un lutteur nommé Nelson a demandé place.

DEPART DEFINITIF DE STEURS POUR LA BELGIQUE

Steurs s'embarquera samedi prochain à New-York, sur le "Krooniand", en route pour Anvers. Le fameux lutteur a prolongé son séjour dans la métropole américaine dans le but d'y rendre visite à plusieurs membres de sa famille qui y résident depuis nombre d'années.

Son arrivée en Belgique est attendue avec anxiété par tous les sujets de Léopold, car plusieurs lutteurs de son pays lui ont lancé un défi et brulent d'impatience de le rencontrer.

Il tous ont fui devant lui, au gréco-romain, en Amérique, il n'en sera pas ainsi dans la petite Belgique.

Son concitoyen Vingerhœds, entre autres, l'attend de pied ferme à Anvers où une rencontre doit avoir lieu le 20 juin. Vingerhœds est un vrai colosse, un beau type de la race flamande et qui s'est distingué dernièrement au grand tournoi international de Berlin. Les joutnaux allemands en parlent avec le plus grand éloge.

Dans une autre ville de Belgique, à Liège, deux lutteurs se disputent l'honneur de rencontrer le lion Belge, ce sont Van Dem et Hesz (Constant le Marin). Ce dernier fut la révélation du récent championnat du monde à Paris (Casino).

Il y aura donc une lutte préalable entre les deux Liégois et celui qui sortira vainqueur sera désigné pour se mesurer avec Steurs.

Van Dem est un lutteur renommé, admirablement musclé, qui vient de faire une tournée glorieuse en Amérique du Sud où il a tombé tous ceux qui lui ont été opposés.

Nerz, surnommé le "Jeune prodige", est un magnifique athlète, âgé de 21 ans seulement, mais mesurant 6 pieds et 3 pouces et pesant 245 livres.

Tous ceux qui ont suivi les journaux "Les Sports et L'auto" durant la saison de lutte à Paris, savent en juger. D'après l'aveu de ces journauxi c'était le plus beau et le plus scientifique lutteur du championnat du Casino. A Vienne, il y a une couple de mois, il a tombé le célèbre turque Madrali, après un combat des plus sensationnels.

On voit donc que l'occasion ne manquera pas à Steurs de se faire valoir et qu'il aura à défendre son honneur d'une façon énergique.

Nous lui souhaitons bon succès et nous avons confiance en lui, car sans contredit, Steurs et Hackenchsmith sont les meilleurs lutteurs græco-romains qu'on a vus en Amérique.

Un organisateur de luttes au Caire en Egypte, vient d'offrir une forte somme à Steurs, pour venir lutter avec plusieurs géants turques qui s'exhibent actuellement dans un théâtre de la dernière ville.

Nous espérons que le Lion Belge qui a fait tant de luttes excitantes devant le public montréalais reviendra encore au milieu de nous, plus fort et plus courageux que jamais et qu'il nous procurera encore de beaux spectacles de la lutte græco-romaine, qui certainement vaut plu d'encouragement que la lutte libre, telle que plusieurs américains l'entendent.

Vraiment, le "catch as catch can" de nos yankees, n'est pas la glorification de la force ni de la science, ni de la résistance, mais bien de la brutalité.

Nous en avons eu l'exemple encore vendredi dernier où les plus belles qualités qu'un lutteur puisse posséder ont dû courber devant la cruauté.

En outre, le but de n'importe quel sport devrait être, avant tout, le développement du corps humain, et non de le désarticuler; de faire des hommes beaux et forts et non des estropiés. Ce en quoi la lutte græco-romaine est incontestablement supérieure au "catch" yankee.

ATHLETISME

LES JEUX OLYMPIQUES

LONDRES, 29—Les jeux olympiques de 1908, auront lieu à Londres vers la fin de juillet de cette année-là. Ils seront contrôlés par la British Olympic Association. Un immense amphithéâtre pouvant contenir environ 70,000 personnes est en voie de construction dans la partie ouest de Londres. Ces jeux olympiques comprendront tous les tournois athlétiques imaginables sans exclure le bicycle, l'escrime, la natation, le lawn tennis, la gymnastique, la lutte et tous les événements militaires.

Les prix donnés aux vainqueurs seront des médailles et des coupes.

LE TURF

L'AUTORITE EST TOUTE PUISSANTE

NEW-YORK, 29—Pour avoir désobéi aux ordres de M. Kennedy un des officiers en charge aux courses du Parc Belmont, le jockey Jack Martin a été suspendu pour le reste de la saison. Cette dure leçon fait perdre beaucoup d'argent à Martin qui avait d'importants engagements à remplir dans le cours de l'été.

CASTORIA.
Porte la Signature de Chas. H. Fletcher
La Sorte Que Vous Avez Toujours Achetée

NOTRE LIGUE DE CROSSE

Les premières parties seront jouées samedi prochain à Montreal et à Cornwall

LES PREPARATIFS

LES JOUTES DE SAMEDI

Les Toronto sont les seuls qui ne joueront pas samedi prochain. Tous les autres clubs entreront en lice et se feront la lutte pour le championnat d'Amérique. A Montréal nous serons témoins d'un grand combat entre les Shamrock et le National.

A Cornwall, les hommes de Lally recevront la visite de ceux de Barney Dumphy.

Enfin à Toronto, les champions du monde iront livrer bataille aux Tecumseh dans une partie d'exhibition. Comme on le voit il y aura de la besogne pour beaucoup de monde samedi.

Dans les trois cas, les parties seront absolument intéressantes.

Tous se sont livrés à une pratique sérieuse en sorte que la plupart sont en excellente condition. Si les National réussissent à vaincre les Shamrock cette fois-ci, ils auront grande chance de remporter le championnat de la ligue cette année.

QUELS SERONT LES ARBITRES ?

Le choix des arbitres pour la prochaine joute de crosse entre le National et les Shamrock n'a pas encore été fait.

Les noms de MM. B. Strachan, B. Taylor, Cameron et Bramley ont cependant été suggérés.

ILS Y PRENNENT GOUT

ORILLIA, 29—L'ex-président de la C. L.A. a annoncé hier soir qu'il serait accompagné de seize joueurs de crosse, dans sa grande tournée à travers l'Australie.

La première partie de cette longue série sera jouée à Orillia contre les Beaverton lundi prochain. Le soir, il y aura un grand banquet puis le lendemain les joueurs de Jack Miller suivront l'itinéraire suivant :

	Milles.
Juin 5—Port Arthur	774
Juin 7—Winnipeg	430
Juin 9—Régina	356
Juin 10—Moosejaw	41
Juin 12—Calgary	441
Juin 55—Vancouver	642
Juin 18—Sydney	1,265
Août 29—Quittent Adelaïde	1,075
Sept. 2—Quittent Fremantle	1,384
Oct. 1—Marseille	8,196
Oct. 7—Londres	
Oct. 23—Quittent Liverpool	201
Nov. 3—Montréal	2,773
Nov. 4—Toronto	333
Nov. 5—Orillia	86

Feront le voyage :

R. J. Arens, Orillia ; W. Alton, Toronto Junction ; W. Lou Campbell, Bradford ; J. M. Kearns, Arthur ; Wm. Hanley, Stratford ; Tom Hanley, Midland ; Harry Camlin, Toronto Junction ; Frank Grace, Asnprior ; Fred Cooms, Bradford ; Paddy Ramore, Fergus ; Gordon MacDonald, Port Arthur ; Victor Graham, Bradford ; Robt. Gilbert, Toronto Junction ; Harry Kearn, Toronto ; Don Hogarth, de Port Arthur, et W. F. Finlay, de Winnipeg.

LE CLUB TROIS-RIVIERES

TROIS-RIVIERES, 29 — Le club de crosse Trois-Rivières a été formé hier soir et les officiers dont les noms suivent ont été élus pour l'année courante :

Président honoraire — H. C. Godin.
Vice-présidents honoraires, J. S. Tebbrott.
Président — S. E. Malone.
Vice-président — Frank Farmer.
Secrétaire-trésorier — Chas. Rattray.
Patrons — Hon. Jacques Bureau, Jos. M. Dalton, A. G. Baptist, George Sparago, F. A. Drolet, O. Beaulac, P. E. Gouin, F. E. Turcotte, F. S. Tourigny, T. A. Tessier, A. Gauthier, Dr Jutras, H. H. Kiernan, Dr Dohan, Jas. Ingham.
Comité exécutif — Frank Nobert, Robert Kiernan, F. L. Gauthier.

LES MAITRES EN SEANCE

Janowski tombe en troisième position ayant été défait par Schlechter

LE TOURNOI DES 30

L'AUTRICHIEN EN TETE

OSTENDE, 29 — Carl Schlechter, le champion d'Autriche, a vaincu Janowski, au cours de la neuvième série du tournoi international d'échecs, au Kursaal d'Ostende. Au cours de la même séance, Burn et Marshall ont fait partie nulle et Tschigorin et Terrasch ont dû ajourner. La victoire de Schlechter, qui est la seconde remportée sur Janowski, met l'Autrichien en tête de tous les concurrents.

Le Français avait les pièces blanches. Sa position était bien meilleure que celle de son adversaire et tout indiquait qu'il allait l'emporter. Malheureusement, Janowski, dans son empressement à jouer, fit un faux mouvement et tomba dans le piège que lui avait tendu Schlechter.

Voici maintenant quelle position occupent les six maîtres :

Joueurs.	G.	P.
Schlechter	6	3
Tarrasch	5	3
Janowski	5	4
Burn	4	5
Marshall	5 1-2	5 1-2
Tschigorin	2 1-2	4 1-2

LE TOURNOI DE TRENTE

OSTENDE, 29 — Dix séances ont eu lieu dans le second tournoi. Mieses tient maintenant tête aux 29 autres concurrents avec 7 1-2 à son crédit. Mieses a défait hier Bernstein ; Niemzowitsch a défait E. Cohn ; Mortimer a été défait par Swiderski ; Van Vliet a annulé avec John ; Billicard a battu Suechting ; Salwa a perdu contre Jacob ; Snosko a défait Teichman ; Leonard a perdu contre Shories ; W. Cohn a été défait par Tartakower ; nulle entre Blackburne et Forgues ; nulle entre Rubenstein et Spielman ; Scheve a battu Marco.

POSITION DES JOUEURS

Joueurs.	G.	P.
Bernstein	4 1-2	4 1-2
Billecard	1 1-2	6 1-2
Blackburne	3	4
Cohn, E.	5	2
Cohn, W.	3 1-2	4 1-2
Duras	3 1-2	4 1-2
Forgacs	4 1-2	3 1-2
Jacob	4 1-2	4 1-2
John	5 1-2	3 1-2
Lee	1 1-2	6 1-2
Leombardt	2	6
Marco	5	4
Metgar	6 1-2	1 1-2
Mieses	7 1-2	1 1-2
Mortimer	3	6
Niemzowitsch	7	2
Perlis	3 1-2	4 1-2
Rubinstein	5	3
Salwa	5	3
Scheve	3 1-2	5 1-2
Shoosmith	2 1-2	5 0-2
Shories	4	5
Snosko	5	4
Spielmann	4 1-2	3 1-2
Suechting	5	4
Swiderski	6	3
Tartakower	5	4
Teichmann	3	5
Van Vliet	1-2	6 1-2

Cigarettes Egyptiennes 'Royal'
15 cts la boîte.

CAP DE LA MADELEINE

Les pèlerinages

(Correspondance spéciale à la "PATRIE")

CAP DE LA MADELEINE, 29. — L'air de la campagne ! Tous les citadins le désirent et le cherchent. Dimanche je l'ai cherché et trouvé au Cap de la Madeleine, au pèlerinage de N.-D. du Cap.

J'eus la bonne fortune d'y voir deux groupes de pèlerins : celui de la Ligue des Piles arrivait à destination dès 8 heures du matin, avec 600 pèlerins ; celui de Montréal arrivait un peu plus tard avec 650.

La joie et la piété rayonnaient sur toutes les figures ; c'est que le voyage s'était effectué avec une précision admirable, grâces aux bons services du C. P. R.

J'ai cru comprendre que les pèlerins du jour étaient des habitués du pèlerinage, car plusieurs se disaient les uns aux autres les embellissements nouveaux, les progrès, etc. Pour moi, voyant pour la première fois, je regardais et contemplais le vaste parvis du pèlerinage orné de magnifiques groupes, stations du Rosaire, le vieux sanctuaire du Rosaire, âgé de 200 ans bientôt, la grande chapelle du Rosaire toute rayonnante de jeunesse et de beauté ; la grande maison au style austère et imposant, des Pères Oblats ; la très belle église paroissiale, le tout agréablement et poétiquement placé sur les bords du St-Laurent.

Quelle vie il y avait au Cap de la Madeleine ! La foule des pèlerins y était en un mouvement perpétuel.

Tantôt elle se précipite dans le sanctuaire et la chapelle du Rosaire pour y assister à un office en l'honneur de la Sainte-Vierge ; plus tard, on la voit se répandant sur la colline du Calvaire pour y suivre les exercices du chemin de la Croix, prêché par un Père Oblat ; plus tard, on l'aperçoit se déroulant en une admirable procession dans les allées du parvis, procession qui va se terminer devant le groupe du Rosaire, par un magnifica qu'enlèvent les 1,200 poitrines qui sont là. Et puis le chant du salut du T. S. Sacrement. C'était angélique, sans exagération, et je n'oublierai jamais ces belles petites voix des orphelines des Sœurs de la Providence.

En somme, j'ai voulu avoir l'air de la campagne et je l'ai trouvé, mais j'ni trouvé plus : j'ai trouvé un Pèlerinage de la Sainte-Vierge et, quoique la piété ne m'étouffe pas, je n'ai pu m'empêcher de souhaiter succès et prospérité à l'œuvre admirable des Pères Oblats du Cap de la Madeleine.—UN TOURISTE.

TERREBONNE

TERREBONNE, 29 — Jeudi soir, la jolie petite ville de Terrebonne a été témoin d'un spectacle aussi édifiant que magnifique. Plus de quatre cents personnes prenaient part au pèlerinage annuel à la Grotte de Notre-Dame de Lourdes. M. le curé de Terrebonne avait bien voulu présider ce pèlerinage ; il était accompagné de M. l'abbé Jacques, curé de St-Côme, et de M. l'abbé Perrault, vicaire. Le déploiement des bannières, l'illumination de la Grotte, édifiée par la piété des élèves de notre collège, présentaient un joli spectacle et les cœurs étaient profondément émus. La statue de la Vierge, poétiquement entourée de lumières et de lis, souriait aux pèlerins, du haut de son trône rustique.

Convaincu que cette dévotion ne peut qu'attirer beaucoup de bénédictions sur notre ville, nous félicitons les Enfants de Marie dans la personne de leur dégne présidente, Mlle L. Fleury Deschambault, de l'heureuse idée qu'elles ont eue d'inaugurer ces pèlerinages.

COURRIER DE SOREL

Mort subite — Intéressantes statistiques — Accusée de vol — Funérailles.

Correspondance spéciale à la "Patrie"

SOREL, 29 — Samedi après-midi, on a trouvé dans le chemin de ligne, à une courte distance de Sorel, le corps de M. Thomas Plouffe, un brave et bon citoyen de la paroisse de Ste-Victoire.

Le défunt était venu au marché, à Sorel, et c'est en retournant chez lui que la mort l'a frappé.

Il a succombé à une syncope du cœur.

—Malgré marché, samedi, peu de produits et peu de gens de la campagne. Ces derniers, on l'a compris, étaient retenus chez eux par les travaux de ferme, les semailles, etc. Les prix ont été ceux du samedi précédent.

—Dimanche, au prône, M. le curé de Sorel nous a fait part de quelques statistiques intéressantes. Il nous a dit en quelques mots ce que les citoyens de Sorel avaient fait dans le cours de la dernière année, pour encourager les différentes quêtes et œuvres pour lesquelles elles sont faites.

C'est ainsi que nous avons appris que pour la quête en faveur des séminaristes du diocèse, Sorel a souscrit $34.50, arrivant bon premier ; pour la propagation de la Foi, Sorel est 5e avec $112.00 ; pour l'abolition de l'esclavage, Sorel prend place au premier rang avec $16 ; pour quêtes du Carême, Sorel est 2ème avec $80.00. Pour les lieux saints, Sorel est No 1 avec $22.00 ; pour les écoles du Nord-Ouest Sorel est 2e avec $2.19 ; pour le denier de St-Pierre, Sorel est 1er avec $21 ; pour l'Université Laval, Sorel est 1er avec $31.00 ; pour l'Œuvre du Patronage, Sorel est 2e avec $80.00 ; pour l'œuvre de St-Frs. de Salles, Sorel est 15e, avec $5.85 ; pour l'église de Clarenceville, qui a pour curé un ancien vicaire de Sorel, M. l'abbé Bonin, Sorel arrive 1er avec $225.00 ; pour le presbytère de Knowlton, Sorel a souscrit $143.25, ce qui la place encore au premier rang. Ajoutons à cela la somme considérable fournie lors de la bénédiction des nouvelles cloches, les milliers de dollars rapportés par le dernier bazar, etc., et nous commencerons à nous former une idée du patriotisme, du dévouement et de l'esprit chrétien — si bien inspirés du reste par les autorités religieuses — de notre excellente population.

—Dimanche et hier, il y a eu au profit du couvent de la Congrégation, dont on est à refaire en partie la chapelle, une tombola et un euchre. Les recettes ont été bonnes.

—Lundi, a eu lieu, au palais de justice, l'examen préliminaire dans les causes du Roi contre les jeunes Courchesne, Bouchard et Desmarais, de Pierreville, accusés d'avoir participé à un vol d'effets, liqueurs, cigares et cigarettes, au détriment des commerçants qui avaient mis leurs marchandises à bord de la barge "Florida". Le vol aurait eu lieu à Pierreville vers le 9 courant. Les accusés plaident séparément. Ils sont défendus par Mtre A. P. Vanasse. Les causes seront probablement jugées le 30 courant. Les accusés sont de jeunes enfants, l'aîné des trois n'ayant que quatorze ans. Les causes seront plaidées devant M. le juge T. Lacroix.

—La distribution solennelle des prix aux élèves du Collège Mont St-Bernard aura lieu le mercredi, 19 juin. La veille au soir, les jeunes étudiants donneront, à l'Hôtel de Ville, une soirée dramatique et musicale.

—Dimanche matin, ont eu lieu, à l'église paroissiale, les funérailles de Dame Rosanna Peltier, épouse de notre estimable concitoyen, M. J.-Bte Thibault, voyageur de la maison Labelle & Cie. Mme Thibault n'était âgée que de 30 ans et quatre mois. Elle laisse six enfants, Léo, Avila, George, Albert, Raina, Réné et Eugénie.

Il y avait, aux funérailles, une foule très considérable au milieu de laquelle on remarquait presque tous les commerçants et commis de la ville.

L'office a été célébré par M. l'abbé Nadeau. Les porteurs étaient MM. Jos. Généreux, Jos. Guinard, Xavier Cournoyer, (ses cousins), et Dr Js Le Mongeau. Le médecin de la famille, M. le Dr J. I. R. Latraverse, précédait le funèbre convoi.

Cigarettes Egyptiennes Mogul
15 cents la boite.

ECHOS DE LONGUEUIL

LONGUEUIL, 29 — Présidé par M. le maire Bruno Normandin, le conseil de la ville de Longueuil a siégé lundi soir.

M. Dagenais, secrétaire, lut le rapport de l'architecte et ingénieur de la ville, M. Arthur Vincent, relatif aux matériaux nécessaires à la construction des égoûts et conduites d'eau sur le territoire annexé de la partie ouest.

Ce rapport, gravement discuté, fut enfin renvoyé au comité général pour étude.

Vint ensuite la lecture du rapport du comité d'éclairage. Par cette lecture, on constate que M. Charles Foucher est désigné comme chef des pompiers. MM. Arthur Charron et Louis David seront ses assistants.

Sur proposition de M. le maire, le conseil décida de préparer un règlement dont le but serait de donner l'ordre aux épiciers et marchands de nouveautés de fermer leurs magasins le dimanche. M. l'échevin Lasnier donna avis de motion qu'à la prochaine assemblée un règlement sera proposé à cet effet.

Sur l'ordre du conseil, les barbiers devront fermer le dimanche.

—M. Charles Borromée Nobert, ancien épicier de la rue Dorchester, à Montréal, habite maintenant Longueuil avec sa famille, rue Labonté.

ST-HYACINTHE

ST-HYACINTHE, 29 — Dimanche dernier les Cadets du Séminaire ont célébré d'une manière très solennelle la fête de St-Prosper, leur patron.

Dès huit heures du matin ils recevaient la visite du corps des Zouaves de St-Hyacinthe, commandés par M. V. L. Chartier. Tous ces militaires ont assisté à une messe basse, dite par M. le chanoinr C. P. Choquette, supérieur de la maison, et un beau sermon de circonstance a été prononcé par M. l'abbé Hector Morin, aumônier des Cadets.

Après la cérémonie, les deux corps réunis ont fait des exercices, au son de la musique que fournissait la Philharmonique et la fanfare du séminaire.

Avant le départ des Zouaves pour la ville, des discours ont été prononcés par M. le Supérieur, ainsi que par MM. E. H. Richer et J. Roy.

—M. le Dr J. J. Woods, d'Aylmer, inspecteur des prisons et des asiles, était à St-Hyacinthe les 27 et 28 mai, pour inspection du Palais de Justice.

CACOUNA

CACOUNA, 29 — Lundi, le 27 courant, avait lieu à l'église paroissiale le mariage de Melle Marie Joséphine Thibault avec M. Georges Bernier, de Fraserville. La bénédiction nuptiale fut donnée par le Rév. M. J. D. Michaud, vicaire. Après la bénédiction, les nouveaux époux se rendirent chez M. J. A. Thibault, marchand, père de la mariée, où un somptueux déjeuner fut servi.

Parmi les invités on remarquait MM. Arthur Sénéchal, boucher ; Paul Dancauste, grand-père de la mariée, et son épouse ; M. et Mme Ulric Michaud, M. Arthur Pelletier, ex-associé de M. Thibault, M. et Mme Elzéar Dumont, Mme Vve Zéphirin Paradis, Célanire Paradis et une foule d'autres.

Les nouveaux époux sont partis en voyage de noces à Cabano, Témiscouata. Nos meilleurs souhaits les accompagnent.

—La température se maintient toujours au froid. Espérons que le soleil deviendra plus chaud et fera germer le grain mis en terre depuis déjà 15 jours.

NOTRE-DAME DE LA PAIX

NOTRE-DAME DE LA PAIX, 29— On annonce pour le 11 juin, le mariage de Mlle Edna Périard, fille de M. Arphir Périard, hôtelier de Notre-Dame de la Paix, avec M. J. Hilaire Richer.

La bénédiction nuptiale leur sera donnée à l'église paroissiale.

CIGARETTES EGYPTIENNES Mogul
15 cents la boite.

CANTONS DE L'EST

Correspondance spéciale à la "Patrie"

SHERBROOKE, 29 — M. Eusèbe Plouffe a épousé, lundi, à la Cathédrale, Melle Adelina Blais. Leur union a été bénite par M. le curé Roy. Un joli programme musical a été exécuté pendant la cérémonie religieuse. Le déjeuner a été servi chez M. O. Blais, père de la mariée. Les nouveaux époux partirent ensuite pour un voyage aux Etats-Unis.

La jeune mariée a reçu de nombreux et très jolis cadeaux.

—Malgré la température glaciale de ces jours-ci, nous pouvons admirer des cerisiers en pleine floraison dans le jardin de M. Steele, agent du C.P.R.

—M. et Mme Joseph David, accompagnés de leur fille, Mme Shaw, sont revenus lundi de Montréal, où ils ont été les hôtes de leur fille, Mme Lefebvre.

—Le nouveau contrat à salaires fixes, inauguré par la compagnie d'assurance Union, a permis à l'agent local, M. Brien, de prendre à son service M. S. O. Tetreault, ancien agent de la Métropolitaine.

DEMANDE DE DOMMAGES — M. J. E. Mercier, chauffeur sur les trains du C.P.R., qui a perdu une jambe et reçu plusieurs autres blessures dans un accident arrivé le 26 juin 1906, près de McLeod Station, dans les environs de Mégantic, réclame de dommages. M. Mercier prétend qu'il sera incapable de travailler le reste de sa vie.

—Des colporteurs syriens, Jos. Abdullah et Alexandre Abdullah et leurs épouses, ont été traduits devant le magistrat de district pour colportage sans licence, à Beebe Plain. Les deux hommes ont été condamnés à $20 d'amende et les frais et leurs femmes à $10.

—LA MINE D'OR GOLCONDA, dans les environs du Petit Lac Magog, a été vendue, hier, à un syndicat de capitalistes new-yorkais pour le joli denier de $125,000. Cette propriété a une étendue de 1,200 acres. Après avoir été soigneusement examinée par des experts, ils ont déclaré qu'elle était riche en minerai d'or. Les nouveaux acquéreurs commenceront les travaux d'exploitation la semaine prochaine, avec soixante hommes.

CAMBRIOLAGES — Les magasins de MM. Allen, Taylor & Cie et N. E. Shaw, Waterloo, ont été cambriolés, la semaine dernière. Des marchandises pour une valeur de $600 ont été enlevées du magasin de MM. Taylor & Cie et pour $200 dans celui de M. Shaw.

—M. Thomas Hall, décédé le 17 courant, au Canton Cleveland, était le plus vieux citoyen du comté de Richmond. Il naquit en 1814, à Hive, Angleterre, et vécut sous six souverains l'empire britannique.

—M. E. Cadoret, Mansonville, a vendu sa propriété, connue sous le nom de "Bank Farm", à M. E. Brault, de Province Hill, pour $10,000.

—LE FOIN est très rare dans nos cantons. Dans certaines localités, il se vend $18 la tonne.

—Il est tombé un pouce de neige au Lac Mégantic, mardi.

—Plusieurs contingents de Norvégiens sont arrivés à Stanstead Junction et ont pris de l'emploi dans les carrières de granit.

—M. P. Cadoret, agent de nuit à la station de Thetford Mines, s'est fait mut ler un bras en accouplant des chars. Il a été transporté à l'Hospice du Sacré-Cœur de notre ville. M. Cadorette est originaire de St-Hyacinthe, où ses parents demeurent.

—Slack & Frères, Waterloo, ont obtenu le contrat pour fournir 10,000 plants de fleurs au Parc Dominion, de Montréal.

—Quelques citoyens de Sutton, qui ont fait l'assenson du Round Top Mountain, le 24 courant, ont trouvé que le sommet de ce pic élevé était encore chuvert de 4 à 6 pieds de neige.

—Les élèves de l'école catholique d'Ascot Corner ont fait une visite en ville, mardi.

ACCIDENT — M. John Ross, du Canton d'Orford, s'est fait briser plusieurs côtes en sortant un lourd wagon de sa grande. Il fut pris entre le lourd véhicule et la grange avec le résultat que nous venons de rapporter.

—Les directeurs de l'hôpital protestant ont augmenté les taux de location des lits aux malades envoyés dans cette institution. Aucun malade, excepté en cas d'urgence, ne sera accepté à moins de fournir un certificat établissant que la charge de l'hôpital sera payée.

—Mme Louis Roy est décédée à Windsor Mills, lundi matin. Son époux et sept enfants lui survivent. — Hier est décédé dans notre ville M. George A. Beau, âgé de 23 ans, fils de M. J. W. Beau. — M. le magistrat de district Mulvena passera l'été avec sa famille à Ayer's Cliff.

BEURRE ET FROMAGE — Voici quel a été le prix du beurre et du fromage aux dernières ventes publiques dans nos cantons. A Cowansville, 1,185 boîtes de beurre ont été vendues au prix uniforme de 20 1-2 cts. Il n'y a pas eu de ventes de fromage.

Au comptoir d'Industrie Laitière de notre ville, lundi après-midi, 473 boîtes de beurre ont été vendues de 20 1-4c à 20 5-8 cts. Il n'y a pas eu de ventes de fromage.

NOUVELLES DE HULL

La récolte des légumes sera manquée —Une famille dans le deuil—Affaires municipales — Election des officiers de la Chambre de Commerce.

(Correspondance spéciale à la "PATRIE")

HULL, 29—Dans toutes les parties du comté les citoyens se plaignent de la température. Nous avons encore une fois été visités par la neige hier. A sept heures la terre était toute blanche de neige. A Maniwaki il est tombé deux pouces de neige. Les cultivateurs annoncent que la récolte des légumes sera tout à fait manquée. A Gracefield le thermomètre est descendu à 28 degrés hier.

—M. Hormisdas Savoie, barbier de la rue Principale, a reçu hier de Marquette, Etat du Michigan, la nouvelle que son frère Xavier, parti de Hull depuis 28 ans, s'est fait tuer instantanément vendredi dernier, par une locomotive en traversant une voie ferrée. Le défunt était âgé de 46 ans et célibataire.

—Le conseil de ville a décidé de rescinder sa motion adoptée à la dernière assemblée, par laquelle elle offrait une entente avec la compagnie du "Pacifique Canadien" au sujet de la pose d'une double voie de tramways et du pavage de la rue Principale. Le conseil a décidé de rescinder sa motion parce que la compagnie n'a encore rien répondu aux offres de la ville. Comme il ne s'était écoulé que huit jours depuis que les offres avaient été faites à la compagnie, les citoyens trouvent étrange l'action du conseil. Celui-ci s'est divisé comme suit sur le retrait des offres : Pour, les échevins Fontaine, Chevalier, Savard, Ste-Marie, Caron, Dupuis et Rochon—7 ; contre : les échevins Deschamps, Kelly et Walsh. Ce dernier a donné avis de reconsidération.

—La Chambre de Commerce de Hull, a fait hier soir l'élection de ses officiers pour l'année courante. Les nouveaux officiers sont : M. F. A. Labelle, président ; échevin Walsh, 1er vice-président ; P. H. Charron, 2ème vice-président ; L. de G. Raby, secrétaire ; J. A. Laferrière, ass.-secrétaire ; Elph. Boucher, trésorier ; J. H. Paré, auditeur. Conseil : MM. F. A. Gauthier, Joseph Bourque, C. Lynott, J. N. Fortin E. R. Bisson, M. Deschamps, B. Patry, T. St-Jean, J. O. Deslauriers et M. Bédard. Comité spécial permanent : Joseph Bourque, C. Lynott, F. Barrette, Elph. Boucher, J. U. Archambault, et le président. Entre autres questions résolues à l'assemblée d'hier soir a été celle de demander au ministère des postes l'établissement d'un service de malles le dimanche. La chambre a aussi pris en considération la question de faire construire un édifice, mais rien n'a été décidé à ce sujet. Le rapport du trésorier qui a été présenté accuse un joli surplus en caisse. L'effectif de la chambre de commerce est présentement de 150 membres.

L'AFFAIRE DES DEBARDEURS

Les compagnies de navigation ont reçu avis du ministre du Travail que l'Union des Débardeurs lui avait adressé une requête, demandant la nomination d'une commission d'arbitrage en vertu de l'acte des conflits industriels.

La lettre du ministre informe simplement les compagnies que telle requête a été reçue, et elle les prie d'exprimer ses vues sur cette question.

Une assemblée de la Shipping Fedération a eu lieu hier, mais aucune décision finale n'a été prise.

En vertu de la loi Lemieux, les compagnies ont cinq jours pour nommer un arbitre, quand le tribunal d'arbitrage est accordé.

Il vous Faut des Oxfords Maintenant

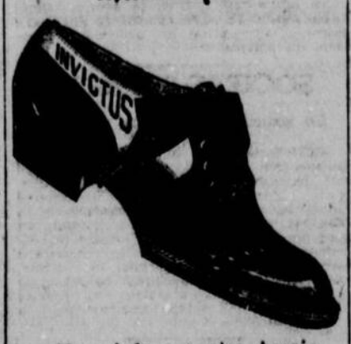

Vos pieds ont plus besoin d'air en été qu'en tout autre temps de l'année.

C'est alors qu'ils deviennent échauffés, qu'ils transp

La Patrie

77, 79 et 81 rue Saint-Jacques, Montréal Canada.

ABONNEMENT :

CANADA

EDITION QUOTIDIENNE	$3.00	par année.
	$2.00	pour 8 mois.
	$1.00	pour 4 mois.
EDITION HEBDOMADAIRE	$1.00	par année.
	50c	pour 6 mois.

ETATS-UNIS

EDITION QUOTIDIENNE	$6.50	par année.
	$3.25	pour 6 mois.
EDITION HEBDOMADAIRE	$1.50	par année.
	75c	pour 6 mois.

Payable d'avance.

LA PATRIE est imprimée et publiée aux Nos 77, 79 et 81 rue St-Jacques, Montréal, par la Compagnie de publication de "LA PATRIE" Limitée.

L. J. TARTE, Président.

Toute correspondance doit être adressée comme suit : "LA PATRIE," Montréal, Canada.

BUREAUX POUR L'OUEST D'ONTARIO

A Toronto,
EDGAR J. GUY,
Bâtisse de l'Ass. Canada Life.

POUR LES ETATS-UNIS

A New-York,
LACOSTE & MAXWELL,
Bâtisse Nassau Boekman.

A Chicago,
LACOSTE & MAXWELL,
Bâtisse Marquette.

POUR L'EUROPE

A Londres, Angleterre,
JOSEPH P. CLOUGHER,
8 Hart St., New-Oxford St., W. C.

UNION TYPO 2

CHRONIQUE OUVRIERE

Un syndicat prospère.

La Fraternité des charpentiers et des menuisiers de l'Amérique, qui compte plus de deux mille adhérents dans ses unions locales à Montréal, n'a pas moins de 230,000 membres aux Etats-Unis et au Canada. Comme la plupart de ces travailleurs sont pères de famille, il est permis de croire que ce groupement représente plus d'un million de personnes ayant des intérêts identiques.

Actuellement ce syndicat jouit d'une prospérité peu ordinaire.

Il n'est embarrassé par aucune grève d'importance et ses membres sont tout joyeux car ils voient arriver l'époque où l'Amalgated Woodworkers va devenir une partie intégrante de cette puissante fraternité.

Les affaires de ce syndicat sont administrés par trois officiers généraux, William D. Huber, président ; Frank Duffy, secrétaire, et Thomas Neale, trésorier, et un comité exécutif qui est aidé dans son travail par un nombre considérable de commis, de sténographes et de clavigraphes.

Un registre indicateur donne des notes fort complètes sur chaque membre de l'organisation : sur la date de son admission, sur son âge, sur son physique, sur son caractère, sur ses actions syndicales et, enfin, sur la manière dont il s'acquitte de ses contributions.

La Fraternité assure chacun de ses membres en règle contre les accidents, la maladie et la mort. La bonne administration de ce fonds mutualiste se démontre par le fait qu'il a actuellement en caisse $250,000 en plus de toutes demandes possibles de remboursement de bénéfices.

Cette Fraternité compte 1,804 unions locales.

Les grèves pendant le mois d'avril.

Le nombre des différends ouvriers au cours du mois d'avril qui ont entraîné une suspension de travail a été de trente-six. Il a été perdu 89,150 journées de travail par les ouvriers impliqués dans ces conflits. C'est la Colombie et l'Alberta qui ont eu le plus à souffrir de ces chômages.

Comme à Montréal.

La grève des dockers d'Halifax se comporte de la même manière que s'est manifestée celle des dockers de notre port, et nous avons grande peur qu'elle se termine de la même façon.

Quand donc les travailleurs seront-ils unanimes à comprendre qu'il en est dans les conflits de travail comme dans les procès : que le plus mauvais arrangement vaut mieux que de plaider.

Les rentes des travailleurs.

D'après la "Gazette du Travail", il ne s'est pas produit moins de quatre-vingt-deux accidents de travail fatals et deux cent huit autres plus ou moins graves au Canada, pendant le mois d'avril dernier.

Le patronat international.

Il se tient en ce moment un congrès international de capitalistes à Vienne (Autriche). On y compte deux cent cinquante délégués, tous intéressés dans l'industrie du coton. On y discute les intérêts commerciaux et industriels des magnats de ce produit sans que personne n'ait encore songé à qualifier ces messieurs de sans patrie, d'antipatriotes, de traîtres à leur pays, aménités que l'on ne manque jamais l'occasion d'adresser aux participants des congrès internationaux ouvriers réunis pour discuter des intérêts du même genre.

Un visiteur éminent pour les cordonniers.

M. E.-W.-A. O'Dell, d'Hamilton (Ont.), organisateur général de la Boot and Shoe Workers' International Union, est arrivé à Montréal aujourd'hui de New-York. M. O'Dell va rendre visite aux différentes unions locales de son syndicat et il continuera ensuite son voyage jusqu'à Toronto.

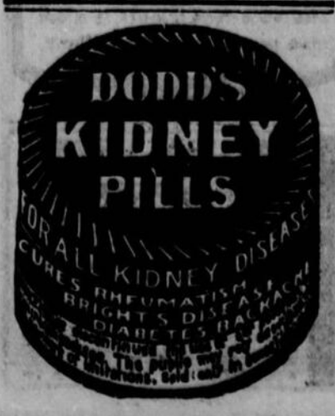

Les machinistes sont contents.

Les machinistes à l'emploi du Grand-Tronc sont très satisfaits en général du résultat de l'arbitrage qui a réglé leur différend avec la compagnie. Nous avons dit en général, parce qu'il y en a quelques-uns — un bien petit nombre — qui trouvent que leurs intérêts ont été négligés. L'union s'occupera d'améliorer le sort de ceux-là.

Les négociation se poursuivent.

Les négociations pour une entente entre les typographes et les maîtres-imprimeurs de Montréal se poursuivent avec toutes les apparences du succès. Les questions en discussion sont la journée de huit heures et le tarif des salaires tant pour les heures régulières que pour les heures supplémentaires.

Il est entendu que si un accord intervient, le contrat qui lui donnera effet sera fait pour une période de cinq ans.

Encore le différend typographique de Toronto.

Le télégraphe nous apporte ce matin une autre nouvelle de Toronto relative au différend qui s'est produit dans cette ville entre les maîtres-imprimeurs et les typographes. Cette dépêche est peu claire ; néanmoins l'on peut en conclure que contrairement à ce que nous avait fait entendre une autre information du télégraphe, l'union internationale n'a imposé aucune entente à l'union locale de Toronto.

L'officier du bureau exécutif général envoyé dans cette ville, n'est intervenu dans les négociations qui se poursuivaient entre les patrons et les employés qu'à la demande expresse de ceux-ci.

Le projet d'entente qui fut arrêté, avait été fait avec la participation d'un comité nommé par l'union et autorisé à agir en son nom.

De sorte que si celle-ci a des raisons de se plaindre de ce qui a été fait, c'est à ce comité qu'elle doit adresser ses reproches et non au représentant de l'union internationale. Cet officier supérieur n'avait et ne pouvait avoir aucun mandat pour imposer sa volonté dans les négociations d'une entente relative aux salaires et au temps de durée de cette entente.

D'ailleurs rien ne prouve que c'est à cet officier que l'union reproche ce qui a été fait. Elle fait appel au bureau exécutif simplement pour savoir si elle est tenue à l'égard des employeurs d'accepter le contrat qui semble avoir été fait contre son gré.

Voila ce que nous déduisons des dépêches ambiguës qui ont été publiées sur cette affaire et nous ne croyons pas nous tromper.

Sur la voie de l'entente.

La direction de l'Intercolonial, le chemin de fer de l'Etat, a fait une offre transactionnelle aux machinistes des usines de cette voie, à Moncton (N.-B.), qui demandent une augmentation de salaire.

L'union internationale des machinistes qui est en principe, opposée aux grèves, acceptera cette offre sans le moindre doute, si elle la trouve tant soit peu raisonnable.

Réunions demain soir :

—Union des maçons en pierre, Bourse du Travail, 129, rue Saint-Dominique. — Secrétaire, Camille Périllard, 1364, rue Clark.

—Union locale No 1244 de la Fraternité des charpentiers et des menuisiers, 296, rue de la Montagne. — Sec., M. Holmes Walker, 317 1-2, chemin Hibenia.

Mot de la fin :

Si le baron de l'Epine ne dit pas la vérité, pourquoi ne le fait-on pas arrêter pour parjure au lieu de l'insulter ? Cela vaudrait mieux aux yeux de la foule et pour le bon sens.

SIROP DU DR DEMERS

POUR LES ENFANTS

Ne peut être trop recommandé pour le sommeil, la dentition, contre les coliques et diarrhées. Dites-vous-le. l-m-mer-e

AGRESSION CONTRE UN CONSTABLE

M. l'avocat Lussier, maire de Bordeaux est venu en cour de police, hier, demander à M. le magistrat Lafontaine l'émission d'un mandat pour l'arrestation d'un individu qui aurait produit toute une sensation dans le paisible village, en se portant à des voies de fait sur un des constables de la municipalité, Alfred Coones.

D'après M. le maire Lussier, c'est en tentant d'arrêter le prévenu que le policier a été malmené.

Le magistrat a aussitôt accordé le mandat.

Cet après-midi même, le grand connétable Saint-Mars se rendra à Bordeaux faire l'arrestation du prétendu agresseur du constable.

SOCIETE SECRETE

Le meurtre d'un prêtre arménien

NEW-YORK, 29—Bien que l'on ne puisse rien savoir de précis sur le meurtre du prêtre arménien Kasper Variorian, dont le cadavre a été trouvé dans une malle, dans une maison de la 37e rue, des faits nouveaux jettent un peu de clarté, sur cette affaire mystérieuse. Le propriétaire d'un restaurant arménien, qui connait bien la victime, dit que le prêtre s'occupait beaucoup de politique et a dû s'attirer les rigueurs d'une société secrète arménienne, la "Honchekis".

PROCES DEVANT JURY

Sous la présidence de M. le juge Archibald on procède à l'audition d'un procès par jury de Madame Veuve Raoul Barrette contre la Compagnie Ottawa River Navigation Co. M. Louis Barrette, beau-père de la demanderesse est aussi partie à l'action comme demandeur.

Tous les deux réclament de la compagnie la somme de $5,000 chacun pour la mort de Raoul Barrette qui, le 26 septembre 1906 a péri dans le naufrage du "Maude." Barrette était monté à bord vers quatre heures, en partant de Montebello.

RETABLI

Il nous fait plaisir d'apprendre que M. le notaire C. E. Leclerc qui avait été obligé de garder le lit pendant une semaine, à cause d'une attaque d'appendicite, est presque complètement rétabli.

Hier, M. Leclerc se rendait à son bureau, comme d'habitude.

L'ENQUETE CONTINUE

LES SYSTEMES DE LONGUE DISTANCE ET DU SERVICE LOCAL EXPLIQUES PAR M. SISE.

M. C. F. Sise, jr., a été de nouveau sur la sellette, hier après-midi, à la séance de la commission des Chemins de fer qui tient enquête sur les opérations de la compagnie de téléphone Bell. M. Sise est le surintendant du service de longue distance, et la transquestion a porté spécialement sur un point, celui d'établir comment on fait le partage des revenus provenant de ce service et de l'échange local. L'interrogatoire était fait par le commissaire Shepley, qui découvrit finalement que les deux systèmes étaient mêlés au point que M. Sise lui-même ne pouvait dire où était la ligne de démarcation entre eux.

M. Shepley a de même essayé de savoir quel était

LE SYSTEME EN USAGE

pour diviser les revenus provenant du service local et de celui de longue distance, sans plus de résultat pratique que pour le point précédent. M. Sise a constaté que l'un et l'autre avaient augmenté, mais qu'on n'avait pu les régulariser. Si on avait pu en arriver à cette solution, on aurait fait une étude de la chose et on les aurait proportionnés en conséquence.

En réponse à une question de M. Shepley, M. Sise répond que la compagnie a toujours cru important de mettre devant le public

SES REVENUS

afin d'intéresser le capital. "Vous n'avez pas eu de difficultés de ce côté, fait remarquer le commissaire."

M. Sise. — "On a eu quelque difficulté, cette année."

De plus, il est certain qu'il serait plus adéquate d'établir une proportion dans les taux des deux services afin que chacun puisse donner un revenu suffisant pour le capital investi, mais jusqu'à présent, il a été impossible d'en arriver là. Il est d'opinion qu'un revenu brut de 10 pour cent est nécessaire.

A cela, M. Shepley fait remarquer que les taux ont été soumis par la compagnie comme raisonnables. M. Sise répond que dans certains cas il ne le sont pas. Il considère ceux de longue distance raisonnables dans Ontario et Québec, mais pour les taux du service local, il se déclare incapable de répondre par suite des différents points à considérer.

M. Mills s'informe du témoin des

HEURES DE TRAVAIL

des filles. M. Sise répond que les employées travaillent pendant 9 1-4 heures à 9 3-4 par jour avec une heure de repos. A Toronto, on a essayé le système de 5 1-2 heures, mais les filles au lieu de se reposer passaient le temps à s'amuser, de sorte qu'elles revenaient à l'ouvrage aussi fatiguées qu'en le laissant. Une autre difficulté c'est qu'on ne peut se procurer la classe de personnes propres au service. Dans bien des cas ce sont des filles qui viennent travailler pour aider au revenu de la famille. La vraie fille qu'il faudrait serait celle qui a réellement besoin de gagner son pain et qui ferait son service consciencieusement. Celles qu'on a en service sont trop indépendantes. —On a trouvé que 9 1-4 heures de travail était un temps trop long, et on a voulu établir la journée de 8 heures, et les employées de Toronto se sont mises en grève. Aujourd'hui la journée de huit heures est établie avec temps de relai.

M. Shepley entreprit de nouveau le témoin pour lui faire expliquer pourquoi dans certains hôtels

ON CHARGEAIT DIX CENTS

pour chaque communication avec les machines automatiques, tandis que dans d'autres on ne chargeait que cinq cents. M. Sise répond que dans les endroits où la compagnie doit mettre une opératrice, un taux de moins de 10 cents est insuffisant, pour couvrir les dépenses.

M. Shepley demande au témoin de préparer un état donnant le coût d'exploitation et le revenu d'une demi-douzaine de machines automatiques dans la ville de Montréal.

M. Sise fait remarquer que des machines ne donnent pas de grands revenus parce que la compagnie n'a pas poussé ce genre d'exploitation. Elle n'a en usage que 1,000 appareils à Montréal et 200 à Toronto, tandis qu'il y en a 10,000 à San Francisco.

M. Winter, surintendant du département de construction remet à la commission un état modifié du coût de la construction des lignes depuis quelques années par suite de l'augmentation dans le prix des matériaux,

Cigarettes Egyptiennes 'Royal'

15 cts la boite.

VICTIME DU TRAMWAY

Hier avant-midi, un tramway a frappé un homme à l'angle des rues Notre-Dame et McCord. L'homme, inconscient, a été transporté à l'hôpital Victoria, où à deux heures cette après-midi, il n'avait pas encore repris ses sens.

Dans les poches de ses habits, on a trouvé des papiers portant le nom de Desjardins, avec le nom d'un endroit quasi illisible.

Les médecins de l'institution croient que l'homme a le crâne fracturé. Le blessé paraît âgé de 36 à 40 ans. On le croit étranger à la ville.

EXISTENCE EPHEMERE

La semaine dernière une voleuse du nom de Clémentine Bouchard était condamnée à trois mois de prison, par M. le juge Choquet.

Hier cette femme donnait dans sa cellule le jour à un enfant qui ne vécut que quelques heures.

L'assistant coroner M. Biron est allé ce matin, à la prison, tenir une enquête sur le cadavre de l'enfant. Le verdict a été : mort de cause naturelle.

CIGARETTES EGYPTIENNES **Mogul**

15 cents la boite.

SEANCE DE LA VOIRIE

LES LIMITES DE LA VILLE — LE CHATEAU LOGAN — LA RUE DES VEUVES — LE PAVAGE NEUF.

L'échevin Duquette a obtenu hier de la commission de la voirie que les barrières de péage qui se trouvent aujourd'hui situées dans les limites de son quartier par suite de l'annexion d'une partie de la paroisse St-Laurent, soient reculées au-delà des limites de la cité. M. Barlow a été chargé de faire un rapport à cet effet et de voir immédiatement au numérotage des maisons de ce nouveau quartier, attendu que l'hon. M. Lemieux venait de donner l'assurance qu'une livraison postale à domicile serait incessamment établie à cet endroit.

La commission a décidé, à la pressante demande de l'échevin Lévesque, de faire l'expropriation de la maison, dite

CHATEAU LOGAN

qui bloque la rue Garnier, de la rue Marie-Anne à la rue Mont-Royal, dans le quartier Duvernay. L'échevin Molson s'est objecté à cette expropriation, au nom des propriétaires du "chateau," le club de la "Canadian Transport Cy," mais la commission a fait droit à la requête des citoyens de Duvernay.

Il fut question, à la séance d'hier, de changer le nom de certaines rues, parce que ces rues existent à la fois dans les quartiers Saint-Laurent et Saint-Henri. Telles sont les rues St-Philippe et Sainte-Emélie. A ce propos l'échevin Laviolette a demandé aussi qu'on changeât le nom de certaines rues dans son quartier. "Une entre autres, dit-il, s'appelle la rue

"DES VEUVES".

Or le quartier Papineau n'a rien fait pour être affligé d'un nom pareil." La question a été ajournée à une autre séance.

La commission voulait donner hier des ordres pour la confection du pavage sur le Boulevard Saint-Laurent, de la rue Notre-Dame à la rue St-Jacques, mais à la demande des échevins Giroux, J.B.A. Martin et Leclaire, toute la question fut référée aux avocats de la cité comme comportant un principe sérieux, à savoir si la commission peut, dans les circonstances, ordonner du pavage permanent neuf, sans une résolution adoptée par les 2-3 des membres du conseil.

LE CRANE FRACTURE

Un fatal accident à Louiseville

(Correspondance spéciale)

LOUISEVILLE, 29— Un fatal accident est arrivé à la scierie de M. Tourville, lundi à 3 1-2 heures de l'après-midi.

M. Théophile Lemire, qui était sur sa charge, perdit l'équilibre et sa charge tomba sur lui, lui fracturant le crâne.

On transporta le blessé chez lui où le médecin fut immédiatement appelé.

Lemire est mort quelques heures après. Il laisse une femme et plusieurs enfants.

CLUB POLITIQUE LAURIER

Une assemblée générale du club politique Laurier a été tenue lundi, le 27 mai, dans ses salles, 54, Boulevard St-Laurent. Après l'expédition des affaires de routine, on a procédé aux élections avec le résultat suivant : J. Miller, président ; M. Colle, 1er vice-président ; Dr A. Moïse, 2e vice-président ; S. de Zwirek, 3ème vice-président ; H. Schrieberg, trésorier ; T. Wolkenberg, secrétaire-financier ; T. Aronson, secrétaire-archiviste ; M. Schachter, contrôleur, et Paul Katz, commissaire de la cour supérieure pour ce club.

L'installation des officiers aura lieu dans une semaine. Plusieurs députés seront présents et adresseront la parole.

EN FIT USAGE PENDANT DIX ANS

Une Esclave inconsciente du Café

"Je n'avais pas la moindre idée que le café était la cause de ma continuelle maladie pendant les dix années passées, jusqu'à ce que je l'abandonnai et fis usage du Café Nourriture Postum. Mes intestins n'avaient jamais fonctionné naturellement depuis nombre d'années par suite de constipation chronique, et je prenais continuellement des remèdes.

"Très fréquemment, après le déjeuner, j'étais prise d'un vertige qui m'obligeait à me coucher et à demeurer dans une tranquillité absolue jusqu'à ce que je fusse soulagée. J'étais aussi victime de maux de tête atroces et j'étais continuellement souffrante. Finalement, je m'aperçus que le café était la cause véritable de ma maladie.

"Je me procurai donc un paquet du Café Nourriture Postum et commençai à en faire usage à la place du café. D'abord, je ne l'aimai pas, mais je constatai bientôt que je ne l'avais pas préparé comme il faut. Lorsqu'il est bouilli assez longtemps, il a le goût délicieux du café de Java, une belle et riche couleur brune, et c'est un breuvage exquis.

"En peu de temps, je l'aimai beaucoup, de fait, je le préférais à l'ancien café. Ma santé s'améliora et je l'aimai encore plus. Les intestins reprirent leurs fonctions régulières et les vieilles sensations de vertige ainsi que les maux de tête disparurent entièrement.

"Cet heureux changement dans ma santé me fit prendre la résolution bien arrêtée de ne jamais retourner dans aucune circonstance, à la drogue qui m'avait rendue esclave durant dix longues années. Un fait curieux dans tout cela, c'est que les gens ne réalisent pas la cause de leurs maux. Ils continuent, comme moi, à se droguer pendant des années avec quelque chose qui les maintient dans un état de maladie, et ne semblent pas comprendre que c'est là la cause de leur mal. Si ces personnes abandonnaient le café pour faire usage du Café Nourriture Postum, l'essai ne manquerait pas de produire son effet." "Il y a une raison."

INDIGESTIONS TOMACALE

Pe-ru-na frappe à la racine du mal

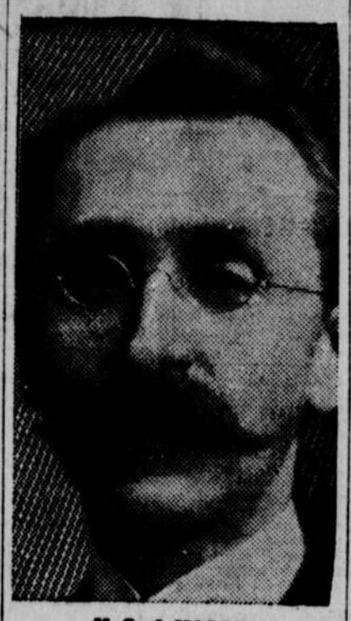

M. S. J. MASSEY

M. S. J. Massey, ci-devant de Toronto, et un homme d'affaires bien connu, écrit de 247 rue Guy, Montréal, Québec :

"Je désire certifier des **bons résultats que j'ai obtenus de Peruna.**

"Ayant souffert pendant plusieurs années du catarrhe de la tête, je décidai d'essayer Peruna sérieusement et je puis dire sincèrement que j'ai grandement bénéficié de son usage.

"Il frappe évidemment à la racine du mal et les bons résultats se manifestent bientôt.

"J'ai aussi trouvé en Peruna un **remède très précieux contre les maux d'estomac et d'indigestion.**

"Je n'hésite nullement à recommander Peruna comme remède contre le catarrhe".

Il y a plusieurs sortes d'indigestions.

Le mal peut être dû à la torpeur du foie, aux dérangements d'estomac à la dilatation du pancréas, ou il peut être dû à l'estomac lui-même.

Dans presque tous les cas d'indigestion stomacale, le catarrhe est à la source. Le seul remède radical est l'extirpation du catarrhe.

Peruna est bien connu par tout l'univers comme remède contre de pareils cas. 79-1. et heb.

LA ST-JEAN-BAPTISTE

Dimanche dernier avait lieu la réunion des membres de l'Association St-Jean-Baptiste de la section St-Pierre, et autres dans la salle de représentations de la maîtrise St-Pierre. Après lecture des minutes, Le révérend Père Villeneuve proposa que l'on fit l'élection de nouveaux officiers.

M. C. E. Thibault, président, était au fauteuil. Après lecture des minutes, l'on procéda à l'élection de ces nouveaux officiers. Furent élus: Président, M. C. E. Thibault ; 1er vice-président, V. O. Dugas ; 2ème, Georges Bourgeois ; secrétaire, Jos. Lapointe, trésorier, Rév. Père Villeneuve ; commissaire-ordonnateur, M. J. Côté et M. P. Favreau.

Membres du comité : MM. les échevins Clément, Robillard, Elzéar Bélanger, le Dr Valois, de Valoisville, Napoléon Giroux, Jules Archambault J. W. Harris, O. Daoust, O. Dubois, Ulric Jeannotte, Georges Gauvreau.

LE CHEMIN DE FER DE NAPIERVILLE

A une assemblée annuelle de la Napierville Junction Company, tenue hier à l'hôtel Windsor, les MM. suivants ont été choisis comme directeurs :

L. F. Loree, W. C Witherbee, Geo. F. Hart, John R. Myers, F. L. Beique, L. J. Beique, C. B. Hibbard, Chs. J. R. Bethune.

L'élection des officiers a donné pour résultat : M. L. F. Loree, a été élu président à la place de M. W. C. Witherbee, qui a résigné. M. Geo. F. Hartt a été choisi comme vice-président et assistant-trésorier ; M. Chs. A. Walker, trésorier, et M. L. J. Béique, secrétaire.

INJONCTION

Mtre H. Rainville demandait hier à la cour de pratique l'émanation d'une injonction au nom du village de Chambly Canton contre la Canadian Almunium Works qui a des usines à Chambly.

Cette compagnie s'installa à Chambly après avoir obtenu de la municipalité un emprunt de $20,000, soumis à certaines conditions. Pour s'assurer le remboursement de son argent la municipalité avait pris une hypothèque pour ce montant sur le matériel de la compagnie. Aujourd'hui cette dernière n'ayant pas rempli ses conditions, Chambly lui réclame les $20,000 prêtés, et comme durant l'instance la compagnie se dépossède des biens qui faisaient l'objet de l'hypothèque, en les faisant transporter par le Vermont Central, Chambly a demandé qu'il soit défendu à la compagnie défenderesse de se départir ainsi de son matériel, au détriment de ses créanciers.

Le juge Fortin a maintenu sa demande et la compagnie devra cesser.

DES FLEURS DE MAI

COBALT, Ont., 29—Il est tombé six pouces de neige, hier soir, à Cobalt.

COLONIAL HOUSE

SQUARE PHILLIPS

Nos clients sont priés de prendre note de ce

Changement de Conditions

Toutes les marchandises achetées dans cet établissement jusqu'au 31 mai 1907 seront sujettes à notre Escompte ordinaire, à savoir :

5% au comptant ou 4% à 30 jours

à partir du 1er juin nous vendrons à prix nets seulement. Les comptes de crédit seront envoyés chaque mois et devront être réglés avant le 15 du mois suivant.

Henry Morgan & Co. Ltd.

MONTRÉAL, MAI 1907.

COMME FORTIFIANT POUR UN DUR TRAVAIL PENDANT LA JOURNEE, DEJEUNEZ AVEC

SHREDDED WHEAT

Comme aliment, il est de beaucoup supérieur aux bouillies de farine ou aux produits pâteux de blé-d'inde. Il est hygiéniquement parfait, et plus pur et plus nourrissant que la viande.

BISCUIT et TRISCUIT sont une Combinaison Idéale

Chez tous les Epiciers. 13 cts le paquet ou 2 pour 25 cts.

LEA and PERRINS SAUCE

AMELIORE tout ce que vous mangez. Sans pareille pour le bon goût qu'elle donne aux viandes, gibiers, poissons, soupes, œufs, fromage, etc.

Demandez LA MEILLEURE SAUCE à n'importe quel épicier honnête et soyez assuré qu'il vous donnera la SAUCE LEA & PERRINS.

ROYAL DISTILLERY WHISKIES

Se mélangent parfaitement à tous les autres liquides et liqueurs. Les Highballs, cock tails, punches, atteignent l'apogée de leur excellence quand ils sont faits avec les "ROYAL DISTILLERY" WHISKIES.

Ils sont absolument purs—distillés à la célèbre Distillerie Royale—parfaitement mûris en fût—et embouteillés en entrepôt.

Quand vous voulez prendre un verre tout d'un trait ou lentement—quand vous voulez un breuvage mélangé ou hygiénique, vous avez ce qu'il y a de mieux dans les ROYAL DISTILLERY WHISKIES.

Le Whisky "Red Wheat"

est mis en bouteilles de 32 onces et embouteillé en entrepôt sous la surveillance du gouvernement canadien. Vieux et absolument pur comme le prouve l'étampe du gouvernement.

ROYAL DISTILLERY, Hamilton, Canada.

Agent à Montréal AMEDEE LESIEUR, Chambre 12 Bâtisse "La Presse".

GALERIES DE BELL

TEL. UP 972

Le Stock de

Fournitures de Maison

Actuellement étalé chez Bell est un modèle de bon goût et de raffinement artistique.

Bell

a une renommée qui ne le cède à aucune autre pour la beauté, l'originalité et la variété de son étalage ; son personnel d'artistes expérimentés, est prêt à exécuter avec habileté et célérité les plans ou les dessins les plus élaborés.

Les Papiers à Tapisser et les Tentures

sont tous choisis spécialement parmi les plus beaux assortiments des plus célèbres fabricants du monde entier.

Peintures et Décorations

Nos suggestions avec nos ouvriers expérimentés peuvent donner aux travaux du plus vieux genre les effets les plus modernes.

Devis et prix fournis en compétition avec les autres compagnies.

LES DERNIERS ENVOIS DE

Rugs Orientaux

DE MAGNIFIQUES COLORIS ET DESSINS sont compris dans une unique et belle collection. Tous les autres articles pour renouvellement du printemps, comprenant les plus nouveaux et les plus beaux Rideaux de dentelle, Chintzes, Cretonnes, Draperies.

Les Galeries de Modes de Bell

contiennent un choix de dessins exclusifs en voiles et tulles, pour voiles et ceintures élastiques en soie. Nous étalons les modèles de chapeaux français et originaux les plus attrayants, avec des modèles spéciaux pour automobilisme, golf et la campagne. Les CHAPEAUX DE BELL DONNENT LE TON DANS TOUT LE CANADA pour l'exclusivisme du style. Il en est ainsi de leurs belles robes et blouses en lingerie française, parasols et jolis jupons brodés, qui varient depuis $11 en montant.

Bijouterie Fashionable dans tous les Dessins

Coin des rues Ste-Catherine et Peel.

La Patrie

Les pavages permanents

La PATRIE félicite la commission de la voirie d'avoir acquiescé à la prière des citoyens de la rue Ontario. Les blocs de scories ou de pierre font un excellent pavage, très durable, mais ils ont l'inconvénient de résonner un peu fort sous les sabots des chevaux et des roues des voitures de charge. La rue Ontario, entre le Boulevard St-Laurent et la rue Saint-Denis, n'est pas précisément une artère commerciale ; c'est plutôt une rue résidentielle. Un pavage à surface unie, causant peu de bruit, y convient mieux. Le pavage actuel, qu'on a laissé tellement se détériorer que l'on se voit aujourd'hui dans la nécessité de le remplacer, est en asphalte. Il est donc raisonnable de paver de nouveau cette rue d'une façon à peu près semblable.

Nous ne pouvons nous empêcher de protester contre la lenteur apportée à la réparation des rues Craig, St-Laurent, Ontario, etc. Si l'on continue à laisser l'asphalte se détériorer, il se restera bientôt plus rien du pavage. Il faudra tout refaire en neuf.

C'est incroyable, mais très vrai, pourtant. On remplit les trous qui se font dans le pavage de la rue St-Laurent par des pierres. Sur la rue Ontario, on ne prend même pas cette peine.

Il est difficile de comprendre qu'on n'ait pas à honneur de tenir convenablement une rue passante comme la rue St-Laurent. Dès que le pavage se brise, on devrait le réparer, comme cela se pratique dans toutes les villes soucieuses de leur bonne réputation.

Pour mettre fin au gâchis actuel, il faudrait ordonner une inspection plus soigneuse des rues, augmenter et perfectionner l'outillage de la voirie, tenir constamment des équipes à l'ouvrage, ètc.

Afin de nous consoler de notre extrême pénurie, on nous répète que les fonds manquent. Mais que l'an prochain, la caisse municipale sera remplie. Nous aurons donc tout l'argent nécessaire pour faire de nouveaux pavages permanents et réparer les anciens. Il faut bien endurer, se soumettre, puisqu'il est impossible de faire mieux pour le moment.

Mais, de grâce, qu'on déploie un peu plus d'activité dans les réparations des rues Craig, St-Laurent, Ontario, etc.

Mensonges télégraphiques

Malgré les épreuves nombreuses qu'il traverse depuis quelques années surtout, le Saint Siège n'a pas vu diminuer son prestige. Du haut du Vatican il domine toujours le monde et il étend sa souveraineté morale sur le globe tout entier. Ses moindres actes, ses moindres paroles ont une portée considérable, et ils sont à l'instant commentés par la presse des deux mondes.

Il n'est pas étonnant que toutes ces appréciations soient souvent erronées. Soit par ignorance, soit par calcul, plusieurs journaux représentent faussement l'attitude ou les paroles du Vatican. D'autres mêmes, qui sont les ennemis de l'Eglise, ne se font pas scrupule d'inventer de toutes pièces des nouvelles tendancieuses, habilement distancées, qui font le tour des journaux et qui sont naïvement acceptées par la foule innombrable des gens qui ont la religion de l'imprimé.

On commence à s'émouvoir sérieusement au Vatican de ces dépêches mensongères qui, dans ces derniers temps surtout, se sont considérablement multipliées. Les autorités pontificales, après enquête, ont découvert que ces fausses nouvelles après avoir été fabriquées dans les agences à nouvelles d'Italie, étaient hypocritement lancées dans la circulation par les radicaux de France et d'autres pays dont l'intérêt manifeste est de miner sourdement l'influence du Saint-Siège.

Les nouvelles qui nous arrivent de Rome et qui sont le plus sujettes à caution, sont celles qui ont trait aux finances du Vatican. D'après la même tactique qui a été suivie en France, lorsqu'on inventait le fameux milliard des congrégations, on s'est appliqué à insinuer par petites doses savamment répétées que le Vatican regorgeait de richesses fabuleuses. Un jour le télégraphe nous annonçait que le Pape était entré en négociations avec un Pierpont Morgan quelconque, dans l'intention d'investir dans des valeurs américaines sures quarante ou cinquante millions de son argent. A ceux qui savent ou qui réfléchissent, la chose a paru absolument ridicule, mais elle n'a pas dû manquer de produire sur la masse l'impression attendue.

L'administration du Vatican, de l'Eglise catholique qui couvre le globe, est une des plus considérables qui soit, et il ne faut pas s'étonner qu'elle coûte énormément cher. Sans le secours des fidèles, sans le denier de Saint-Pierre, les revenus ordinaires du Vatican ne suffiraient pas à couvrir le dixième des frais nécessaires.

Mais ce qui est plus grave encore, comme le fait remarquer le cardinal Merry del Val, ce sont les mensonges télégraphiques qui touchent au côté doctrinal. Surtout pendant cette crise religieuse que traverse la France, que de fois n'a-t-on pas prêté au Saint Père des paroles ou des intentions qu'il n'a jamais pu ni prononcer ni concevoir, parce qu'elles sont incompatibles avec l'enseignement traditionnel de l'Eglise. Ceux qui sont au fait de la doctrine, découvrent aisément la fausseté de ces rapports, mais le lecteur ordinaire s'y laisse prendre presque toujours.

Signalons deux récentes dépêches qui ont fait le tour de la presse, l'annonce d'une revision prochaine de la Valgate et la nouvelle d'un mouvement du clergé français pour la suppression du célibat. Ces deux nouvelles sensationnelles ont été accueillies à peu près partout comme authentiques; elles ont même fait le sujet de longs articles éditoriaux dans plusieurs journaux du Canada. Or l'une et l'autre sont absolument dénuées de fondement et sont nées dans l'imagination trop fertile d'un correspondant romain.

Certains de ces correspondants qu'il faut toujours soupçonner, au contraire de la femme de César, sont passés maîtres en perfidie. A plusieurs reprises, nous avons déjà mis nos lecteurs en garde contre eux, et spécialement contre le plus hypocrite d'entre eux, Jean de Bonnefon, que certains de nos confrères du Canada se plaisent parfois à citer.

Nous les prions encore une fois d'être en défiance constante à l'endroit de toutes les nouvelles romaines, qui sont la plupart du temps d'une autorité douteuse et que l'on ne peut pas toujours contrôler.

La Caisse Electorale

Le sénat de la législature de l'Etat de New-York a mis à l'étude un projet de loi limitant les dépenses d'élection des candidats aux charges législatives. Ainsi, un sénateur qui touche une indemnité de $1,500 et dont le mandat dure deux ans, pourra dépenser $2,000 pour se faire élire. La transaction n'est guère profitable, mais les sénateurs paraissent disposés à se soumettre à des conditions plus désastreuses encore. L'un d'eux a proposé de fixer à $5,000 le chiffre des dépenses, mais sa motion a été rejetée, de même qu'une autre limitant les frais d'élection à $100.

Cette dernière proposition a été soumise par un membre de Tammany, qui a déclaré que son élection ne lui coûtait que $45. Heureux politicien !

D'après toutes les apparences, le bill sera tué.

Pourtant, il serait urgent, aux Etats-Unis aussi bien qu'au Canada, de prendre les moyens de diminuer le coût des élections. Les campagnes électorales sont devenues, dans l'un et l'autre pays, une plaie profonde. Elles coûtent les yeux de la tête aux candidats, quand ils sont riches, et aux organisations politiques des sommes considérables.

Non seulement il faudrait adopter des lois pour prévenir la corruption électorale, mais de plus forcer les partis à conclure une entente en vertu de laquelle aucune dépense ne serait permise. Quelle figure feraient les exploiteurs, si les deux partis se donnaient une bonne fois la main pour mettre fin au système depuis trop longtemps en vogue dans notre pays!

La PATRIE a suggéré déjà d'avoir recours au vote obligatoire.

Elle approuvera volontiers toute autre mesure propre à assainir nos mœurs politiques.

On nous a promis une nouvelle loi à ce sujet, à la prochaine session.

Et voilà qu'on nous parle d'élections générales d'ici à quelques mois!

Il est évident qu'en politique, comme en toute autre chose, il ne faut pas remettre au lendemain ce que nous pouvons faire sur le champ.

Que de transactions louches, de honteuses bassesses, ne commet-on pas pour grossir la caisse électorale!

Et pourtant cette purulence continuera de vicier le corps électoral, si les honnêtes gens, les gouvernants soucieux de leur honneur et du bien du pays, ne prennent pas les moyens de la guérir.

LE PROCES PREVOST-ASSELIN

Le "Soleil," commentant le procès Prévost-Asselin, dit que cette affaire est faite pour remuer du vent, que l'histoire se répète, etc. Et il reproche aux conservateurs de profiter des développements que prend l'audition des témoins pour dénoncer leurs adversaires.

"Comme ce procès ressemble à celui que l'on institua à M. Mercier en 1892!" s'écrie-t-il.

Cette comparaison n'est pas heureuse.

Si l'on procède en ce moment à un procès qui a une répercussion dans tout le pays, ce n'est pas la faute de ceux contre qui le "Soleil" fulmine. M. Asselin n'est que le défendeur, et ce n'est pas l'accusé qui d'habitude met la justice en mouvement. Le directeur du "Nationaliste" se défend le mieux qu'il peut. Pourquoi l'a-t-on mis dans cette nécessité?

CA ET LA

On dit que les libéraux de Québec vont reprendre la publication de l'"Union Libérale". Ils en feront un journal d'attaque et de combat.

—o—

Les libéraux d'Oxford-Sud se sont réunis hier en convention à Tilsonburg pour choisir leurs candidats. M. Schell, M.P., se représentera pour le fédéral, et le Dr McKay, d'Ingersoll, briguera les suffrages pour la législature.

On se prépare évidemment partout pour les élections.

—o—

Lord Grey, gouverneur-général du Canada, a accepté l'invitation du Canadian Club de St-Jean, N.B., d'adresser la parole à un banquet qui aura lieu au mois d'août.

—o—

On mande de Toronto que le département de l'éducation a décidé de faire l'essai de l'enseignement de l'agriculture dans les établissements secondaires (high schools) dans les localités suivantes : Collingwood, Galt, Essex Centre, Perth, Morrisburg et Lindsay.

Les cours d'agriculture commenceront à l'automne.

—o—

Le règlement adopté, il y a quelques semaines, par le conseil municipal d'Ottawa, ordonnant la fermeture des épiceries à neuf heures le samedi soir, a été déclaré illégal, samedi dernier par M. le juge Britton, en Cour d'Appeli a Toronto.

—o—

L'"Evènement" annonce que le nouveau journal qui doit faire partie de l'œuvre de l'action sociale catholique, à Québec, paraîtra au mois de septembre prochain et que M. Laflamme, de la "Tribune" de Woonsocket, en sera le directeur.

—o—

Un correspondant de Ste-Catherine, Ont., écrit que les gelées récentes ont causé des dommages à la récolte de fruits. Ici, on ignore si les dernières gelées ont causé de grands dégâts, car la végétation n'est encore que très peu avancée.

On craint cependant que les grains jetés en terre au commencement du mois ne pourrissent et que les moissons n'en souffrent considérablement.

—o—

La rougeole a fait de nombreuses victimes dans Ontario durant le mois d'avril que le bureau provincial d'hygiène s'est cru obligé de distribuer des circulaires priant les parents de prendre plus de précaution. Il y a eu 107 cas de picote, dont un fatal. Le total des mortalités durant le mois d'avril a été de 2,433, sur une population de 2.110,151, soit 13.8 par 1,000.

—o—

La "Gazette" ne croit pas beaucoup à l'efficacité de la loi Lemieux pour régler les différends ouvriers. On y lisait ce matin, ce qui suit :

"Les compagnies de navigation de Montréal qui ont su triompher d'une grève sont maintenant invitées par le gouvernement Laurier à dire devant une commission de conciliation pourquoi la difficulté ne devrait pas être recouverte et pourquoi elles ne seraient pas appelées à payer des gages plus élevés que ceux qu'elles ont cru suffisants pour ramener leurs vieux employés à l'ouvrage. Il y a peut-être du vrai dans la rumeur que les élections générales approchent. Les ministres agissent comme s'ils voulaient obtenir plus de votes que de faire les choses avec équité".

—o—

C'est aujourd'hui que s'ouvre à Fredericton, N. B., le procès intenté par l'hon. H. R. Emmerson, à M. J. H. Crockett, directeur-gérant du "Gleaner".

M Crockett a passé quelques jours à Montréal, où il est venu chercher des témoins pour sa défense.

L'hon. M. Pugsley, qui agira comme avocat pour l'ex-ministre, sera assisté, dit-on, de l'hon. F. S. White, de B. H. Barry, C.R., et A. B. Copp, député.

M. Crocket sera défendu par J. Douglas Hazen, C.R., chef de l'opposition provinciale, G. S. Crockett, député, et H. F. McLeod, maire de Fredéricton.

Comme on le sait, la cause du libelle est un article dans lequel le "Gleaner" affirme que M. Emmerson s'est vu expulsé du St-Lawrence Hall, où il s'était présenté en compagnie de femmes de mœurs légères.

COMBIEN

cela vaudrait-il pour vous de pouvoir complètement oublier vos affaires quelque temps chaque soir? Un homme d'affaires bien connu qui possède un PIANO-PIANOLA dit qu'il ne le vendrait pas pour dix mille dollars s'il ne pouvait en acheter un autre.

Le PIANOLA ET LE PIANO-PIANOLA font la récréation et la distraction de milliers d'hommes les plus affairés et les plus importants en ce pays. Cette distraction, cette récréation leur sont d'une incalculable valeur, et ils ne peuvent se les procurer par aucun autre moyen.

Vous vous devez à vous-même de venir chez Nordheimer pour entendre ces instruments avec le METROSTYLE et le THEMODIST qui produisent des résultats que seuls pourraient atteindre les plus grands virtuoses du piano.

C'EST LORSQUE VOUS JOUEZ VOUS-MEME que vous jouissez le plus de la musique.

Si vous ne pouvez venir, nous vous enverrons une brochurette intitulée "L'enchantement de faire de la musique soi-même."

NORDHEIMER'S LIMITED,
589 rue Ste-Catherine-Ouest.

La banlieue de Montréal

OUTREMONT

EDIT — Banlieue MM M MMM

La division qui s'est déclarée dans le conseil municipal d'Outremont, lorsqu'il s'est agi de déterminer le tracé d'une rue à travers la propriété McDougall, s'est de nouveau manifestée, hier soir, lorsqu'il s'est agi de substituer le vote d'une simple majorité au vote des deux tiers, dans un règlement relatif à des travaux publics.

La majorité du conseil avait songé à amender de cette manière le règlement existant parce que, au moment où l'on songe à établir un système d'égoût sur le chemin Sainte-Catherine, on appréhende que les termes du règlement empêchent de réaliser ce projet.

Il faut de toute façon six voix pour ordonner de tels travaux. Or, le conseil se compose du maire et de huit échevins seulement dont plusieurs ont des propriétés ayant front sur le chemin Sainte-Catherine. On présumait que, étant intéressés dans la question, ces conseillers ne pourraient voter sur le projet, de sorte que même l'unanimité des autres membres du conseil ne remplirait pas les conditions exigées par la lettre stricte du règlement.

Mais peut-on considérer qu'un conseiller, parce qu'il est propriétaire d'un terrain ayant front sur une rue où il serait question de construire un égoût, est intéressé dans le sens indiqué par la charte ?

Dans la généralité des cas, il semble qu'un conseiller propriétaire n'est pas à proprement parler personnellement intéressé ; il ne l'est qu'au même rang que les autres contribuables. aboutissant, plus qu'une foule d'autres est une mesure d'intérêt général, et n'intéresse pas personnellement le conseiller propriétaire d'un terrain aboutissant, qu'une foule d'autres actes administratifs où l'on ne songe nullement à le priver de son vote.

Du reste, advenant une objection de ce genre au moment du vote, ce serait aux autres membres du conseil de décider si un ou plusieurs conseillers sont tenus de s'abstenir.

UN FAIT CURIEUX

Des conduites d'aqueduc obstruées par de petits poissons.

Depuis une huitaine, les logements portant les Nos 59, 59a, 61 et 63 de la rue Fairmount, ville Saint-Louis, sont totalement privés d'eau, parce que des poissons obstruent les conduites principales, dit-on. Pour appuyer cette théorie, on se base sur une découverte faite dernièrement dans les environs. Un résident de la rue Clarke, approvisionné par le même tuyau, a eu lui aussi, ses conduites bouchées par un poisson mesurant pas moins de trois pouces de long et assez gros pour obstruer ces conduites.

Une autre preuve à l'appui de cette même théorie, c'est que le frère du propriétaire des logements de la rue Fairmount, qui est arroseur public dans ce district, est obligé d'ouvrir l'extrémité de l'appareil distributeur pour en enlever les petits poissons qui bouchent les orifices.

On doit aujourd'hui faire une tranchée pour tâcher d'enlever l'obstruction.

ACCORD ET REPARATIONS DE PIANOS PAR ANTONIO PRATTE

Si vous désirez un travail soigné et artistique, donnez-nous votre piano à réparer pendant les vacances. Nous pouvons vous donner satisfaction et mettre votre instrument aussi beau et aussi bon que neuf.

Estimés de réparations gratuits. S'adresser directement à la manufacture de Pianos Pratte, No 555 St-Timothée, entre les rues Ontario et Sherbrooke.

Téléphone Bell Est 2013. 79-1

A OUTREMONT

LE NOUVEAU REGLEMENT PROJETE, RELATIF A LA CONSTRUCTION DES EGOUTS EST DEFAIT PAR UN VOTE DE 5 CONTRE 2.

Le conseil municipal d'Outremont a siégé, hier soir, sous la présidence du conseiller T. J. Gorman, pro-maire, le maire Joyce ayant été retenu chez lui par une indisposition. Les conseillers Beaubien, Arthur, Gray, Robinson, Dunlop, Desjardins et Gauthier étaient présents.

Après avoir discuté quelques questions à l'étude, le conseil a adopté définitivement un règlement relatif à l'enlèvement des ordures ménagères.

Le règlement relatif à la construction des égoûts dans la ville a aussi été proposé en troisième lecture, mais le vote s'est partagé, cinq conseillers votant pour et deux contre, de sorte que, un vote de deux-tiers des membres de tout le conseil, soit six voix, étant requis pour que le règlement fut adopté, le pro-maire a déclaré la mesure rejetée.

Ce règlement des égoûts était identique à celui déjà en vigueur, sauf sur un point. Pour décider de faire des égoûts dans une rue ou partie de rue, le règlement existant exige le vote affirmatif des deux-tiers du conseil; dans le règlement que la minorité du conseil a défait, hier soir, une simple résolution du conseil, au lieu des deux-tiers, était déclarée suffisante lorsque les travaux projetés étaient demandés par la majorité des contribuables intéressés.

Berlureau lit dans son journal que les tribunaux d'Amérique viennent de condamner à mort un individu accusé d'avoir épousé quarante femmes.

—Ce jupement est très humain, dit-il.

—Comment cela ? lui demande sa moitié.

—Dame ! la vie était impossible pour lui : songe donc qu'il a quarante belles-mères !

VILLE SAINT-LOUIS

LA POMPE A INCENDIE — L'ECLAIRAGE DEFECTUEUX.

—Et la pompe ! En avez-vous entendu parler, M. le maire ?

—Aucunement. Seulement, l'avocat de la ville nous conseille d'attendre. La ville a à sa disposition une machine.

—Je ne suis pas de cet avis et je ferai une proposition à l'effet d'avertir la compagnie de venir chercher sa pompe.

—Mais vous serez sans protection contre le feu et vous voulez le bien de la municipalité ?

—Sans doute, mais on en aura une pompe.

Ce dialogue a été échangé, hier soir, entre l'échevin Desjardins et le maire Gélinas, de la ville Saint-Louis, à la séance du conseil de ville.

Sur suggestion du maire, l'échevin Desjardins donne avis de motion qu'il proposera à la prochaine séance une résolution dans le sens précité. Entre temps, il consultera l'aviseur du conseil et fera rédiger sa motion selon que le requiert la loi.

Il y a une clause dans le contrat de la Montreal Light, Heat & Power qui donne à la ville le pouvoir de la traduire devant le recorder, s'il est constaté que ses lampes ont été éteintes cinq nuits consécutives. Or il est constaté par le rapport du pourvoyeur que dans des cas, ces lampes n'ont pas éclairé pendant plus de douze jours. L'échevin Bérubé croit qu'on devrait traduire la compagnie devant le magistrat.

—Toute la compagnie ? fait en riant le maire.

—Non, mais au moins ses officiers, reprend l'échevin Bérubé, qui avait soulevé la question.

Et les conseillers de rire et la chose en resta-là.

Le secrétaire donne la première lecture d'un règlement autorisant la ville à construire des trottoirs permanents.

La ville est divisée en deux sections pour ces fins. Il y aura les rues dites commerciales allant de l'est à l'ouest, excepté le Boulevard Saint-Joseph, et les rues privées allant du sud au nord, le Boulevard Saint-Laurent excepté. Dans les premières, les trottoirs seront faits en pierres plates de cinq pieds de largeur avec bordure en goudron et chaîne en pierre, couvrant un espace de quatre pieds de chaque côté.

Dans les rues privées, le trottoir aura une largeur de cinq pieds et sera en ciment. La moitié sera payée par la ville et l'autre moitié par les propriétaires riverains dont les terrains ont front sur ces trottoirs. Un délai de dix ans sera accordé aux propriétaires pour s'acquitter de cette obligation. On aura le droit de s'acquitter en un seul versement. Dans le cas contraire, un intérêt sera prélevé annuellement au taux de 6 pour cent.

On décide d'orner le Parc LaHaye de fleurs et le conseil s'ajourne.

La Cie S. CARSLEY, Limitée 29 Mai 1907

ACHETEZ DES COMPLETS DE GARCONNETS ICI

POURQUOI ?

Examinez la coupe et la confection. Les tissus viennent directement du manufacturier, supprimant ainsi les profits des intermédiaires.

COMPLETS DE 2 MORCEAUX EN HOMESPUN GRIS POUR GARCONNETS, STYLE NORFOLK, en Homespun Anglais de bonne qualité, ajustement parfait et pesanteur légère et medium. Spécial $3.00

COMPLETS DE 2 MORCEAUX EN SERGE BLEU-MARINE ET NOIRE POUR GARCONNETS, du meilleur fini, pesanteur d'été, doublés en bon farmer satin, et faits forts, un joli complet pour $5.00 et ... $5.75

COMPLETS DE 3 MORCEAUX A EFFETS DE HOMESPUN TWEED, en serge bleu-marine et noire, faits dans le dernier style et des meilleurs tissus. Prix $9.00, $8.50, $8.75 à $11.00

Ecoulement de Services en Porcelaine

UN VASTE ASSORTIMENT de tous genres, comprenant une grande variété de dessins et coloris. Demain ces trois offres spéciales vous intéresseront.

SERVICE A THE SPECIAL, 40 morceaux, jolis dessins bleus et dorés $3.75

SERVICE DE TOILETTE SPECIAL de couleur blanche, 10 morceaux. Spécial.. . . . . $2.25

Service à dîner décoré vert et or, 97 morceaux $12.00

200 paires de Gants pour Dames

GANTS EN PEAU DE CHIEN A 2 BOUTONS, POUR DAMES, en tan rougeâtre, grandeurs 5½ à 7. Prix spécial $1.00

Quincaillerie

Voici une liste supplémentaire de cinq articles parmi le grand nombre de ceux qui se trouvent dans ce rayon, et qui vous intéressent en ce temps-ci de l'année.

100 PIEDS de boyaux, (hose), d'arrosage à 3 plis, pour jardin, ½ pouces. Prix spécial, le pied 8c

Pinces à glace en solide fil métallique 10c

12 seulement solides devidoirs, de boyaux, (hose).. ..... 92c

200 escabeaux en bois franc, avec tablette, pour seau, valant 20c la marche, pour la marche 15c

Nous venons encore de recevoir 100 glacières Desideratum; les prix varient depuis $5.75, $6.50, en montant, jusqu'à.. $30.00

OHE ! COCHERS

Ne savez-vous pas que non seulement nous réparons vos

LAMPES DE VOITURES,

Mais que nous les argentons et dorons, suivant le cas, et que nous les mettons complètement neuves à très peu de frais ?

Travail Prompt et Parfait à des Prix Populaires.

H. OUELLETTE & CIE.,

Bronzes et Argenteurs sur métaux,

37 Vitré Ouest. Tel. Bell M. 3872.

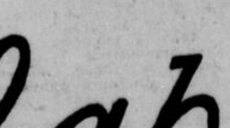

Gazeliers et Electroliers

Voyez notre assortiment avant d'acheter ailleurs. Vous trouverez que nos prix sont raisonnables.

Reparations et installations de gazeliers et électroliers de toutes sortes faites promptement.

The Peerless Gas Light Co., of Montreal, Ltd.,

319 Boulevard St-Laurent, Montréal.

29-81

Un Splendide Aliment Nutritif.

La Bière Labatt n'est pas seulement un breuvage délicieux—c'est un aliment sous forme liquide. Elle est faite de notre Orge Canadienne avec toutes ses propriétés nutritives et vivifiantes. Elle produit l'énergie et la vigueur.

La Bière Labatt est hygiénique et bienfaisante pour l'estomac.

Prise avec les repas, elle aide la digestion.

Prise entre les repas, elle stimule l'appétit.

C'est un excellent sédatif pour les personnes nerveuses, et une bouteille au coucher procure un sommeil profond et rafraichissant.

Les Bière et Porter de

Labatt

sont faits du meilleur malt d'orge et de houblon, mélangés juste dans les bonnes proportions pour conserver toutes les propriétés nutritives du grain et la propriété antiseptique du houblon, sans être pesants et indigestes. On les laisse vieillir de façon naturelle, et ils sont embouteillés par le fabricant qui garantit leur absolue pureté et leur qualité sans égale.

Les Bière et Porter de Labatt ont remporté les médailles d'or et les plus hautes récompenses à toutes les grandes Expositions depuis 1876.

Buvez la Labatt — Chez tous les Marchands, dans les Cafés et les Hotels.

Succursale de Montréal : J. W. Moffat, gérant, 127 ave. Delorimier. Tél. Est 1158.

Sauva la Vie de son Enfant

Mme J. Timmerman, de Rigde Spring, C. S., reconnaissante, écrit que la vie de sa fillette de deux ans, Helen, le plus bel ornement de son heureuse famille, a été sauvée par

WARNER'S SAFE CURE

UNE BOUTEILLE D'ESSAI DE CE GRAND REMEDE POUR LES REINS SERA ENVOYEE ABSOLUMENT GRATIS A CHAQUE LECTEUR DE "LA PATRIE" QUI SOUFFRE DE MALADIE DES REINS, DU FOIE, DE LA VESSIE OU DU SANG.

La fillette Helen Timmerman que les médecin avaient abondonnée souffrait d'une inflammation incurable de la vessie et de calcul biliaire.

Dans une lettre récente, Mme Timmerman disait : "Je désire vous annoncer que toute ma famille déclare que nous devons la vie de ma jolie fillette de deux ans, Helen, à Warner's Safe Cure. Après trois mois de traitement, sans amélioration, notre médecin et un chirurgien de renom d'une autre ville déclarèrent qu'ils avaient fait tout ce qu'ils pouvaient pour elle. L'un disait qu'elle souffrait d'inflammation de la vessie et l'autre que c'était le calcul biliaire.

"Nous avions abandonné tout espoir de la réchapper, quand on nous conseilla d'essayer Warner's Safe Cure et nous commençames à lui en faire prendre ; en moins de cinq jours, il se produisit un grand changement pour le mieux. Elle en prit trois bouteilles et fut guérie. Nous envoyons son portrait, qui la montre grasse et pleine de santé. Warner's Safe Cure a sauvé sa jeune existence. C'est le plus bel ornement dans notre heureux foyer, aujourd'hui."

GUERIT LA MALADIE DES REINS

Quand les reins sont malades, l'acide urique n'est pas éliminé et cela produit la goutte, le lumbago, le rhumatisme des articulations, le rhumatisme des muscles, le rhumatisme du cœur, le rhumatisme partout.

Avec la maladie des reins, les intestins sont souvent constipés et le foie inactif. Warner's Safe Pills soulagent promptement ces maux et il ne reste pas de suites fâcheuses.

WARNER'S SAFE CURE est mis en bouteilles de deux grandeurs et est en vente chez tous les pharmaciens ou directement, à $1.00 la bouteille. Refusez les substitutions contenant des drogues dangereuses pour l'organisme.

Bouteille d'Essai Gratis. Pour convaincre tous ceux qui souffrent de la maladie des reins, du foie, de la vessie et du sang, que WARNER'S SAFE CURE les guérira, une bouteille d'essai sera envoyée GRATUITEMENT, franc de port, à tous ceux qui écriront à la WARNER'S SAFE CURE CO., Atlantic and Pacific Avenues, Toronto, Ont. Il faudra mentionner que cette offre libérale a été lue dans "La Patrie". L'authenticité de cette offre est pleinement garantie. Si vous nous envoyez un état complet de votre cas, notre médecin vous enverra gratuitement, des conseils et un livret de médecine, contenant la description des symptômes, des causes et du traitement de toutes les maladies des reins, du foie, de la vessie et du sang, et plusieurs témoignages convaincants. Toutes communications sont strictement confidentielles

LA TRISTESSE D'UN ROMAN VECU

PARTIE JOYEUSE AVEC SON EPOUX, IL Y A QUELQUES MOIS, LA JEUNE MARIEE REVIENT VEUVE.

Vers les premiers jours de décembre dernier, un groupe nombreux de parents et d'amis saluaient à la gare Windsor un jeune couple qui s'en allait se fixer à Edmonton, dans l'Alberta. Le mariage de ces jeunes gens avait eu lieu avec une grande pompe quelques jours auaparavant à la chapelle du Sacré-Cœur, de Notre-Dame, Mgr Mathieu, de Québec avait béni l'union.

Avant-hier, revenait à Montréal, par la même gare, la jeune épouse, veuve de son mari, en compagnie de son père et de sa mère.

Hier arrivait de son côté, une longue bière en chêne, portant la dépouille mortelle du jeune époux, et ce matin à huit heures, le convoi du Grand Tronc recueillait cette dépouille pour la déposer à Arthabaskaville.

Telle est en quelques lignes l'histoire pénible—pénible à faire pleurer — de la vie conjugale de M. et Mme. Auguste Noel.

Le 21 du courant, une dépêche nous annonçait la mort de M. Auguste Noël, arrivée la veille à l'hôpital général d'Edmonton, où quelques jours auparavant il avait été transporté d'urgence, pour être opéré de l'appendicite; l'opération fut suivie d'une péritonite aig e. Ce fut le coup fatal.

En apprenant la nouvelle de la maladie de son beau-fils, M. le juge Lavergne et Madame Lavergne partirent aussitôt pour Edmonton.

Ils n'étaient pas encore arrivés à destination que la mort avait fait son œuvre.

M. et Mme Lavergne arrivés à Edmonton mercredi soir, en repartaient aussitôt le lendemain, jeudi, avec leur fille, pour revenir à Montréal et le surlendemain, la dépouille mortelle d'Auguste Noël quittait Edmonton, pour arriver ici hier matin.

Ce matin, M. le juge Lavergne, MM. Camilien Noël, Alcide Noël et Eugène Noel, frères du défunt, accompagnaient la dépouille mortelle.

L'hon. Henri T. Taschereau, juge-en-chef de la cour d'appel, assistait au départ du convoi.

PATRONS DE LA "PATRIE"

3039 — Figaro de 30 à 40 pouces de buste. Matériaux, 2 verges de soie.

La description de ces patrons-primes est toujours en français.

Inutile de demander d'autre patron que ceux publiés.

COUPON

Patron No 3039

Nom . . . . . .

No. . . . . .

Rue . . . . . .

Ville . . . . . .

Province ou Etat. . . . . .

Mesure de buste. . . . . in.

De Taille. . . . . .

Remplissez le coupon, écrivez très lisiblement et adressez avec 10c. Département des Patrons, à LA PATRIE, Montréal.

En demandant un patron pour fillette ou enfant, ne mentionnez jamais la hauteur, mentionnez seulement l'âge.

Faiblesse de la Vue et Torpeur du Foie

Sa vue et sa santé revinrent quand son foie fut restauré par les Pilules du Dr Chase pour le Foie et les Reins.

Pour les personnes qui n'ont pas considéré le rapport qu'il y a entre la vue et la santé en général, cette lettre sera spécialement intéressante.

Mme A. R. Price, Nose Creek, Calgary, Alta., écrit : "Je vous écris pour vous dire combien nous apprécions les Pilules du Dr Chase pour le Foie et les Reins, car elles sont insurpassables pour la torpeur du foie, la constipation et les maladies de reins. Mon mari a obtenu beaucoup de bien des Pilules du Dr Chase pour le Foie, et les Reins, il y a une couple d'années alors qu'il se sentait abattu et épuisé. Sa vue était faible et la lumière de la lampe lui faisait mal aux yeux de sorte qu'il ne pouvait lire du tout et qu'il avait songé à voir un oculiste.

"Je lui conseillai d'essayer les Pilules du Dr Chase pour le Foie et les Reins, pensant qu'il souffrait de la torpeur du foie. Il les essaya et après en avoir fait usage de moins de deux boîtes sa vue revint complètement et il se sentit bien de nouveau. Nous ne voudrions jamais nous passer de ces pilules à la maison et je ne puis en parler trop hautement".

Pilules du Dr Chase pour le Foie et les Reins, une pilule par dose, 25 cents la boîte, chez tous les marchands ou d'Edmanson, Bates & Co., Toronto. 55-1

Revue Mondaine

Smith-Barrette.

Lundi dernier, à l'église Ste-Brigide avait lieu le mariage de Mlle Régina Smith et de M. George Barrette, tous deux de Montréal. M. J. Smith, père de la mariée lui servait de témoin et le marié était accompagné de son frère M. Joseph Barrette.

Après la cérémonie, les nouveaux époux se rendirent chez M. Smith où fut servi un somptueux déjeûner auquel assistait un très grand nombre de convives. Dans l'après-midi il y eut promenade hors de la ville, et le soir souper et soirée chez Madame Desjardins, parente des mariés.

La soirée fut brillante d'entrain et de gaieté. La danse, le chant, la musique se partagèrent les heures trop vite écoulées, et l'orchestre Morency qui exécuta de délicieuse façon les plus beaux morceaux de son répertoire, ne contribua pas peu au succès de la fête. A minuit on servit un magnifique réveillon auquel firent honneur les invités. Mme et Mlle Desjardins reçurent leurs hôtes avec toute la grâce et la délicatesse qu'on leur connait, et ce n'est qu'aux petites heures qu'on se sépara, emportant un souvenir brillant de cette très jolie fête. Les nouveaux époux ont reçus de riches et nombreux cadeaux.

Fiançailles.

On annonce les fiançailles de Melle Ethel Duosia, fille de M. et Mme Charles Duosia, de Massena Springs, N.-Y., avec M. Henri Dupuis, fils de M. et Mme N. Dupuis, de Montréal.

Simard-Masson.

Ce matin, à 7 1-2 heures, avait lieu en la cathédrale, le mariage de Mademoiselle Eva Masson, fille de M Alfred Masson, avec M. Jos. Simard, fils de feu M. le notaire Simard.

M. l'abbé Roy donna la bénédiction nuptiale. M. Oct. Pelletier présidait à l'orgue, et rendit les marches nuptiales. La mariée portait un costume gris avec chapeau blanc et bouquet de roses blanches et de muguet.

M. et Mme Simard sont partis pour un voyage à New-York. A leur retour ils demeureront rue St-Hubert.

M. Joseph W. Simard, président des étudiants en génie civil, a été, lundi soir, la raison d'être d'une sympathique démonstration à l'occasion de son abandon du célibat.

Ses amis réunis au club Lafontaine lui exprimèrent leurs meilleurs souhaits de bonheur et la traditionnelle coutellerie lui fut présentée comme témoignage d'estime. M. Simard remercia ses amis en termes heureux. Un dîner d'adieu suivit pendant lequel M. Simard eut de nouveau l'occasion de remercier ses amis de leurs bons souhaits.

Villégiature.

— M. et Mme Léger passent la saison à Châteauguay.

— Mme Armand Larocque et Mlles Larocque passeront l'été à Ste-Agathe.

Mariages de juin.

On annonce pour jeudi, le 6 juin, le mariage de M. Georges Gauthier, avec Melle Léda Haynes, fille de M. Jos. Haynes, ingénieur civil. La bénédiction nuptiale aura lieu à l'église Saint-Jacques, dans la chapelle du Sacré-Cœur.

On annonce pour le 10 du mois de juin le mariage de M. Willie Caisse, du restaurant des Deux Frères, fils de M. Pierre Caisse, de Whitehall, N. Y., avec Mademoiselle Corinne Tétreault, fille de M. Georges Tétreault, entrepreneur, d'Hochelaga, Montréal.

De retour.

— Melle Marie-Louise Casgrain Albina Giroux, M. Ch. Giroux et M. J. Casgrain sont revenus d'un voyage de quelques jours à Ottawa et ses environs.

— Monsieur et Madame Maximilien Cartier (née Florida Caisse), sont de retour de leur voyage de noces, et recevront, dimanche prochain, le 2 juin, à leur résidence, No 1183 rue St-André.

En voyage.

MM. L. A. Malouin et Joseph Martineau, acheteur de la maison Letendre Fils Cie., dans les tissus pour robes, sont partis, lundi soir, pour Toronto, dans l'intérêt de leur département. Ils seront absents une huitaine.

—Mme Champagne, qui était à Montréal, est retournée à Ottawa.

En ville.

— M. Geo. Amyot, de Québec, est en ville, et loge au Viger.

CAMILLE.

LE DOCTEUR J. GRAY

ROCHESTER, N.Y., 29 — Le docteur James Gray, âgé de 45 ans, a été trouvé mort, dans sa chambre. On pense qu'il s'est empoisonné. Il avait exercé sa profession à London, Ont., et était l'auteur de plusieurs ouvrages techniques.

Cigarettes Egyptiennes, Royal'
15 cts la boite.

EXCURSIONS AU MANITOBA

Et dans les nouvelles provinces de Saskatchewan et d'Alberta.

Les excursions annuelles au Manitoba et dans les nouvelles provinces du Nord-Ouest canadien sont fixées aux dates suivantes : les 4 et 18 juin, les 2, 16 et 30 juillet, les 13 et 27 août et les 10 et 24 septembre prochains. Le départ se fait de la Gare Windsor de Montréal, à 9.40 du matin de ces jours-là. Les billets aller et retour sont bons pour deux mois de la date du départ. Les personnes qui désirent prendre part à ces excursions, et qui voudraient se renseigner sur le Manitoba en particulier, peuvent s'adresser au bureau du Commissaire du Manitoba, chambre 281 107 rue Saint-Jacques, Montréal. On peut écrire.

CONTREBANDE HUMAINE

TUCSON, Arizona, 29 — Les officiers d'immigration ont capturé hier 20 Japonais, à 25 milles sud de Tucson. Ils avaient été passés en contrebande de l'autre côté de la frontière. Tous ont des médailles militaires, indiquant qu'ils ont pris part à la guerre russo-japonaise.

FRANCE ET JAPON

Traité conclu

PARIS, 29—L'accord au sujet de l'entente franco-japonaise est complet. Les signatures seront échangées, avant la fin de la semaine, entre MM. Kurino et Pichon. Le gouvernement a pris connaissance des termes de ce traité et n'y a fait aucune objection. On pense même que les diplomates de Washington négocient actuellement, un traité semblable avec le Japon.

La réception de l'Association du Barreau de Montreal

Une belle fête sociale a lieu, hier soir

La réception donnée, hier soir, par la nouvelle association du Barreau de Montréal a été un succès complet sur tous les points.

Comme la "Patrie" le disait hier, c'est l'inauguration des salles de l'association qui donna lieu à cette fête sociale.

La réception fut des plus brillantes; nombre d'avocats, avec leurs femmes ou leurs filles, ou leurs sœurs ou leurs fiancées, y sont venus. La magistrature y était aussi très dignement représentée par Sir Melbourne Tait, le juge-en-chef de la Cour Supérieure, sir Alex. Lacoste, ancien juge-en-chef de la Cour d'Appel y assistait également ; ainsi que l'honorable Raoul Dandurand, président du Sénat, Mtre Fred Meredith, le bâtonnier du Barreau de Montréal.

Les plantes les plus variées et des fleurs à profusion décoraient la salle où étaient reçus les visiteurs ; tandis qu'un orchestre, sous la direction de M. Ratto, donnait de la musique dans une pièce adjacente.

Mtre R. C. Smith, C. R., recevait en sa qualité de président, les visiteurs et leurs compagnes. Il était accompagné du juge-en-chef Tait et de Mrs Hampson, de Sir Alexandre Lacoste, de Mtre P. B. Mignault et de Mme Mignault, de Mtre Fred Meredith et de Mrs Meredith.

Après la visite des salles de l'association, on causa intimement plus d'une heure durant, puis quelques membres du Jeune Barreau organisèrent une sauterie.

Avant le réveillon, Mtre R. C. Smith, fit une allocution de bienvenue aux hôtes distingués de l'Association et leur fit connaître son objet et ses projets. La "Patrie" a donné, hier, ces renseignements.

Sir Tait, en un langage plein d'humour, fit aussi des remarques qui ont réjoui tous les auditeurs.

M. le sénateur Dandurand, Sir Alexandre Lacoste et Mtre Meredith ont parlé dans le même sens.

Le réveillon fut servi après ce régal littéraire. Ce fut la clôture de la soirée.

Le succès de cette fête revient à ses organisateurs qui ont été Mtres P. B. Mignault, Pierre Beullac, Léon Garneau, D. James Angus, Paul Lacoste et Henry Elliott.

Parmi ceux qui ont été reçus par Mtre Smith, nous relevons les noms de M. le sénateur Dandurand et de Mme Dandurand, de Mtre Aimé Geoffrion et Mme Geoffrion, Mtre Bonin et Mlle Bonin, Mtre Henri Gerin-Lajoie, trésorier du Conseil du Barreau, et Mme Lajoie, Mtre J. McMaster et Mme McMaster, Mtres Chs. P. Beaulieu, W. C. Languedoc, G. A. Campbell, E. W. Busteed, J. H. Hall, Mtre Eugène Lafleur et Mme Lafleur, Mtre Creelman et Miss Creelman, Mtre Robt. Greenshields et Mme Greenshields.

LA RECEPTION DE LA NOUVELLE ASSOCIATION DU BARREAU, HIER SOIR.

La Fête-Dieu

Quelques notes sur la grande solennité de demain

La Fête Dieu, que l'Eglise célèbrera demain, est sans contredit la glorification toute spéciale du grand sacrement de l'Eucharistie. C'est le mystère de la chair et du sang divins. Autrefois, d'obligation, la Fête-Dieu n'a maintenant sa solennité que le dimanche suivant. Quant à l'origine de cette belle fête, on peut dire qu'elle est aussi ancienne que l'Eglise, si on la considère en général; mais la fête spéciale dont nous nous occupons ne date que du treizième siècle. Chez les premiers chrétiens, tous les ans on célébrait le Jeudi saint l'anniversaire de la Cène, et la piété des fidèles avait pris un jour de la semaine, le jeudi, pour le consacrer tout spécialement à honorer l'Eucharistie.

Ce fut en 1230, après une vision de la bienheureuse Julienne, prieure du monastère de Mont-Cornillon, près de Liège, qu'on célébra pour la première fois, en 1246, la fête du Saint-Sacrement, dans la ville même de Liège. Le 8 septembre, 1264, le pape Urbain IV, établissait la Fête-Dieu d'une façon définitive et universelle.

L'office du Saint-Sacrement a été composé par Saint-Thomas d'Aquin, un des plus grands génies que le monde ait vus et, dit un auteur, "qui en composant cet office admirable, a ajouté le laurier du poète à son auréole de docteur." Voici en quelles circonstances il fut composé. Urbain IV., après la décision qu'il eut prise d'instituer cette fête, résolut de faire faire l'office par les deux plus grands théologiens de son siècle, Saint-Thomas d'Aquin et Saint-Bonaventure.

Mais quand ce dernier vit le travail de Saint-Thomas il ne voulut pas montré le sien, et le jeta au feu dès qu'il fut rentré dans sa cellule.

Toutes les parties du chef-d'œuvre de Saint-Thomas sont admirables, mais ce qui nous frappe le plus est sans contredit la Prose: Lauda Sion, et les hymnes "Pange lingua, Sacris solemniis" et "Verbum" que le grand docteur a composées pour Matines, Laudes et Vêpres.

LA QUESTION DU GAZ

"La question du gaz est enterrée pour l'été," disait ce matin, un échevin influent, au représentant de la "Patrie."

Il est inutile de songer à rouvrir des négociations avant la vacance, car il ne sera pas pour le moment possible de s'entendre sur une nouvelle proposition."

Cette opinion semble celle le plus généralement admise à l'Hôtel de Ville aujourd'hui.

MIEUX QU'UNE CORRECTION

La correction ne guérit pas les enfants de l'habitude d'uriner au lit. Il y a une cause constitutionnelle à cette maladie. Mme M. Summers, Boîte W. 44, Windsor, Ont., enverra gratis à toutes les mères son remède efficace, avec renseignements complets. N'envoyez pas d'argent, mais écrivez-lui aujourd'hui si votre enfant vous donne du trouble de ce côté. Ne blâmez pas l'enfant, car il n'en est pas responsable. Ce traitement guérit aussi les adultes et les personnes âgées qui souffrent des maladies des voies urinaires le jour ou la nuit. 55-1

LES OBSEQUES DE MME McKINLEY

CANTON Ohio, 29. — Pendant la nuit et ce matin une masse de monde est arrivée, de tous côtés, pour assister aux funérailles de Madame McKinley. Les précautions sont prises pour protéger la vie du président Roosevelt.

MESDAMES, vous n'avez jamais bu un Vin aussi salutaire, hygiénique, stimulant, apéritif que le Byrrh Wine.

LA DIVISION OUEST

Préparatifs pour la célébration de la fête nationale.

La division ouest de l'Association Saint-Jean-Baptiste, a tenu une assemblée hier soir, au No 90 de la rue Vinet, Sainte-Cunégonde, pour s'entendre sur ce qui sera fait le jour de la célébration de la Fête Nationale.

On a d'abord procédé aux élections de cette division. Ont été élus : MM. Fortin, président de la section Saint-Charles, président ; Bourcier, président de la section Sainte-Hélène, 1er vice-président ; Groleau, secrétaire de la même section, 2ème vice-président ; Monette, trésorier de la section St-Joseph, trésorier ; de Belleuille, commandant de la section Sainte-Cunégonde, commandant de la division.

Il a été décidé de se rendre en corps à l'église Notre-Dame.: Le lieu de réunion sera à l'intersection des rues Notre-Dame et Vinet, Sainte-Cunégonde.

Il a été également décidé d'engager des fanfares et d'avoir une petit Saint-Jean-Baptiste.

LE SUPERBE STEAMER MONTREAL part pour Québec et les ports intermédiaires aux dates de nombre impair durant ce mois, et le magnifique steamer "St-Irénée" aux dates de nombre pair. Ils sont chauffés à la vapeur, éclairés à l'électricité et pourvus de cloches électriques partout ; un puissant réflecteur est à bord de chaque steamer. Pour billets, cabines et informations complètes concernant les délicieux voyages que l'on peut faire dans l'est et l'ouest, s'adresser au Bureau des Billets en ville, 128 rue St-Jacques, en face du Bureau de Poste. 79-2.

BIBLIOGRAPHIE

LES IDEES MORALES DE CICERON, par M. Degert, docteur ès lettres, professeur à l'Institut catholique de Toulouse, 1 vol. in-12 de la Collection "Science et Religion". No 415 (série Philosophes et Penseurs). Prix : 0 fr 60 — Librairie Bloud et Cie., 4, rue Madame, Paris (VIe).

Ce volume qui fait partie d'une série nouvelle et qui est écrit d'après un plan général, n'a pas pour but d'exposer et de critiquer dans son ensemble la morale de Cicéron. Il montre simplement quelles leçons morales l'enfant qui étudie et l'homme du monde pourraient trouver encore dans l'œuvre du grand orateur romain. L'auteur n'a pas manqué de signaler les lacunes et les faiblesses de la morale de Cicéron, lacunes que comblera l'Evangile, et cet opuscule a ainsi une haute portée apologétique.

LA GREVE DE SOREL

SOREL, 29 — Une vingtaine des grévistes de la Cie du Richelieu, parmi lesquels se trouvent les meilleurs manuiseirs, sont retournés au travail, hier, à bord du "Québec".

Les médecins américains assurent qu'il est mauvais de se brosser les dents: il paraît que cela les déchausse.

—A ce compte-là, fait Calino, il ne faudrait pas non plus se laver les pieds, ça les déchausse bien davantage!

On vante devant Crétinot, Mlle Z..., qui vient de mourir.

—C'était une véritable artiste, dit une des personnes présentes

—Mais, enfin, que faisait-elle? demande Crétinot.

—Elle peignait.

—Une artiste capillaire, alors?

Ce magasin ferme tous les jours à 5.30 p.m.
Mercredi, 29 Mai 1907.

The John Murphy Company Limited

Encore les Vetements d'Enfants

Cette fois, ce sont les "Gimpes"

Ce sont de petites blouses en mousseline blanche, l'article que les enfants aiment le plus, parcequ'il les "habille comme maman". Nous en avons pour petites filles de tous âges, à partir de 4 à 14 ans. Celles-ci sont offertes à un prix très spécial et s'ajustent très bien.

No 1. En belle mousseline, devant, dos, collet et poignets garnis de groupes de plis, ouvertes en arrière, et finies avec boutons de perle. De toute grandeurs **.50**

No 2. En beau linon, dos et devant faits de larges plis ourlés et de beaux petits plis. Col et manches également ornés de beaux plis. De toutes grandeurs **.69**

No 3. En beau linon, avec 2 bandes de bonne broderie au bas du devant, 14 beaux plis, poignets et collet en broderie, dos orné de beaux plis. De toutes grandeurs..... **$1.00**

No 4. En belle mousseline. Le devant est en belle dentelle Valenciennes dans un joli dessin, et orné de beaux petits plis. Le col et les manches sont ornés de plis et de garniture de dentelle. Le dos est à 6 rangs de plis.
De toutes grandeurs..... **$1.50**

Nous venons de recevoir une autre consignation de ces superbes vêtements anglais pour bébés, vêtements que les mères aiment tant, à cause de leur beauté et de la modicité de leurs prix. La consignation comprend pratiquement tout ce dont se compose la layette d'un bébé.

The John Murphy Company Limited

Vous rendez-vous compte de l'importance qu'il y a de choisir convenablement des chaussures pour vos enfants?

Vous devriez laisser croître les pieds de vos enfants comme la veut la nature.

Vous affligez leur existence en es exposant à avoir des pieds douloureux, tordus, estropiés, lorsque vous leur achetez des chaussures toute autre que les Instructor.

Le pied est serré dans les chaussures vieux genre.

La chaussure Instructor est la seule chaussure Canadienne faite pour les enfants d'après les lignes de la Nature. Elle laisse reposer à plat, chaque orteil, donne au corps l'équilibre parfait, et au pied l'élasticité qui rend la marche facile.

Si vous vous rendez compte de l'importance qu'il y a de donner au début une bonne forme aux pieds de vos enfants— si vous vous rendez compte des douleurs et souffrances causées en donnant dès le début des chaussures ordinaires à vos enfants — nous sommes certains que vous n'acheterez pour les pieds de vos enfants qui croissent rien autre chose que les Chaussures Instructor.

En plus du confort que vous trouvez dans les lignes de la Chaussure Instructor, nous avons ajouté quelques autres bons points.

Les Chaussures Instructor sont les seules chaussures d'enfants au Canada entièrement fabriquées de cuir solide.

Le pied prend sa position naturelle dans la Chaussure Instructor.

Les semelles des chaussures Instructor sont cousues d'après un nouveau procédé qui est garanti ne pas se découdre, se couper, la rainure protégeant pleinement le fil.

Les chaussures Instructor sont flexibles, légères et très durables..

Examinez la chaussure Instructor. Voyez comme elle est bien meilleure que toute autre.

Quand vous vous rendrez compte combien plus longtemps elles durent, vous admettrez qu'elles valent les quelques cents de plus que vous avez à payer.

Faites en 35 styles et 4 largeurs.

Chaque paire de Chaussure Instructor porte ce nom étampé sur la semelle.

Si votre marchand ne tient pas cette chaussure, écrivez-nous et nous verrons à ce que vous en soyez fourni.

THE TETRAULT DISTRIBUTING CO.,
Seuls agents vendeurs pour le Canada,
MONTREAL.

BEAU SUCCES DE CHARITE

Le concert donné par Madame Donalda, au profit des hôpitaux.

Les hôpitaux Général et Notre-Dame accusent réception avec reconnaissance de la recette du concert donné à leur profit, le 22 avril dernier, par Madame Donalda.

Chaque institution a touché $956.45.

MACHINISTES EN GREVE

LOUISVILLE, Ky., 29. — Le vice-président Buckeler, de l'association internationale des machinistes a ordonné, ce matin une grève des machinistes sur toutes les lignes de Louisville et de Mashville.

Peinture et Tapisserie

Estimés fournis promptement pour toutes sortes de travaux de peinture et tapisserie.

DECORATION—ENSEIGNES—IMITATIONS

COLAS & CHAREST,
598 BOUL. ST-LAURENT
Tels : Bell Est 3157 ; Nichols 2048

Demandez à votre épicier la
Poudre à Crème à la Glace de Mace
et voyez-en les résultats.
Crème à la Glace
Pas de difficultés—pas de saleté—pas d'ennuis.
Boîte de 6 oz. 15c — Boîte de 14 oz. 25c
Donne 1½ pinte—Donne 1 gallon.
Rien à ajouter que du lait
A. H. MACE & CO., - MONTREAL.
748 rue Notre-Dame Ouest.

"Corsets" D & A

Leur modèle est basé sur des principes scientifiques et chaque corset D & A n'est qu'une réunion de courbes gracieuses et élégantes. Vous pouvez vous procurer un corsets D & A à divers prix variant de $1.00 à $6.00.

Ce sont d'Elegants Modeles

Quand vous achèterez votre piano, insistez pour avoir un piano au mécanisme
"OTTO HIGEL"

L'INSPECTION DU CHENAL

M. F. W. Cowie, l'ingénieur en chef du port, est de retour d'une visite au chenal du fleuve entre Montréal et Québec. Il dit qu'il y a actuellement sept dragues à l'œuvre entre notre port et la vieille capitale.

La drague " J. Israël Tarte " est maintenant engagée dans des travaux d'élargissement du chenal à 800 pieds à l'endroit le plus large du lac St-Pierre. Le chenal actuel a 300 pieds de large.

Il y a aussi six dragues à l'œuvre dans le voisinage du Cap à la Roche. Deux de ces dragues enlèvent 2,000 verges cubes par jour. Deux autres dragues creuseront bientôt au cap Charles, où le chenal sera élargi.

L'eau est très haute cette année, et le courant est extrêmement fort. M. Cowie déclare, cependant, que les travaux de creusage et d'élargissement du chenal s'accomplissent avec grand succès. A la demande des pilotes, le sémaphore du cap à la Roche a été mis en opération beaucoup plus tôt que l'an dernier.

M. Cowie dit que la navigation de nuit est maintenant assurée aux plus gros paquebots depuis Québec jusqu'au lac St-Pierre.

MOUVEMENTS DES VAISSEAUX.

L'Ionian, ligne Allan, parti de Liverpool, a été signalé à la Pointe-au-Père, hier soir. Il est attendu dans notre port, demain matin.

L'Hurona, ligne Thomson, parti de Londres, a été signalé à la rivière à la Martre, hier après-midi, en route pour Montréal.

Le Mongolian, ligne Allan, en route pour Montréal, a été signalé au Cap Race, hier matin.

Le Manchester Trader, ligne Manchester, de Manchester à Montréal, est passé au cap Magdeleine, hier après-midi.

EN ROUTE POUR MONTREAL.

Nom	De	Date
Mount Royal...	...Anvers.....	Mai 15
Manchester...	...	
Trader...	... .Manchester.....	Mai 18
Montauk...	...Fernandina, Fla	Mai 19
Ionian.....	... ...Liverpool...	...Mai 18
Mongolian...	... .Glasgow ...	...Mai 18
Lancastrian.	. .Anvers... ...	...Mai 18
Lake Erie...	.....Liverpool ...	...Mai 22
Kastalin...	.....Glasgow... ...	...Mai 18
Ottawa.....	.....Liverpool. . .	.Mai 23
Aurora.....	.....Shields. . . .	.Mai 18
Virginian...	... ...Liverpool...	...Mai 24
Homeric.....	.....Middlesboro. .	Mai 21
Athenia...	.....Glasgow...	.....Mai 25
Hibernian...	... .London... ...	...Mai 25
Corinthian...	... .Glasgow...	....Mai 25

(DANS NOTRE PORT)

Le Memnon, ligne Elder-Dempster, Hochelaga.

L'Escalona, R. Reford Ltée, quai de la ligne Thomson.

Le Montrose, ligne du Pacifique, quai Edouard VII.

Le Nordstjernen, ligne Hambourg-Américaine, Hochelaga.

Le Manchester Importer, Furness, Withy et Cie., quai Victoria.

Le Manxman, ligne Dominion, au pied de la rue Déséry.

Le Numidian, H. et A. Allan, quai Alexandra.

Le Parthenia, R. Reford Ltée, quai de la ligne Donaldson.

Le Montezuma, ligne du Pacifique, quai Edouard VII.

Le Bangore Head, ligne Head, Hochelaga.

Le Roman, James Thom, quai de la ligne Leyland.

Le Canada, ligne Dominion, quai Alexandra.

Le Cervona, R. Reford Ltée, quai de la ligne Thomson.

Le Pomeranian, ligne Allan, quai Alexandra.

Le Chicklade, McLean et Cie, quai Laurier.

Le Magda, McLean et Cie, Pointe du Moulin-à-Vent.

Le Montfort, ligne du Pacifique, quai Edouard VII.

Le Prah, ligne Elder-Dempster, Hochelaga.

DANS LES PORTS ETRANGERS

New-York— La Bretagne, le Hâvre le Statendam, Rotterdam; le Kroonland, Anvers; l'Ultonia, Naples; le Kaiser Wilhelm II, Brême.

Philadelphie — Le Carthaginian, de Glasgow.

Boston—Le Winifredian, Liverpool.

Queenstown — Le Carmania, New-York.

Londres — L'Ontarian, Montréal.

Anvers—Le Finland, New-York.

Cherbourg — Le Kronprinz Wilhelm New-York.

Le Hâvre—Le Sardinian, Montréal.

Gibraltar — L'Indiana et le Koenig Albert, New-York.

Gênes— Le Florida, New-York.

Trieste—Le Gerty, New-York.

Finme — La Pamonia, New-York.

LA SOCIETE ST-JEAN-BAPTISTE

DE ST-JEAN-BAPTISTE DE ROUVILLE — LES ELECTIONS.

Correspondance spéciale à la PATRIE

ST-JEAN-BAPTISTE, Rouville, 29. —Récemment a eu lieu l'assemblée des membres de la société St-Jean-Baptiste, sous la présidence de M. A. Collette. Après que le rapport fut lu et accepté on procéda aux élections.

Voici le résultat : Président honoraire, M. H. Balthazar, curé ;

M. A. Collette

M. A. Chicoine

président actif, M.A.Collette ; 1er vice-président, M.Joseph Robert; 2e vice-président, M. W. Touchette, maire ; sec.-trésorier, M. M. Halde, N. P. ; sec.-archiviste, M. J. A. Guertin, M. D. ; comm.-ordonnateur, M. H. Blanchard ; comm.-ordonnateur, M. A. Chicoine ; maître de chapelle, M. Elphège Guertin ; conseillers, MM. H. Rémi, Oct. Cardinal, A. Laurette,

M. Jos. Robert.

M. W. Touchette.

M. Halde.

M.J.A. Guertin, M.D.

M. H. Blanchard.

M. Elp. Guertin.

Ed. Desautels, L. Brodeur, E. Benoit, N. Sanscoucy, P. Grenier, A. Gingras, L. Guertin, A. Forand, A. Boulais, O. Pratte, L. Lussier, J. Lambert, Ludger Levasseur.

Immédiatement après les élections, les nouveaux officiers décidèrent de fêter la St-Jean-Baptiste avec plus de pompe que jamais. L'assemblée s'est ajournée à dimanche prochain.

Tout porte à croire que nous aurons une très belle fête. M. le curé Balthazar y prendra une part active et les directeurs sont des gens zélés et actifs.

Cigarettes Egyptiennes 'Royal'

15 cts la boite.

TERRIBLE RUADE

Un jeune homme grièvement blessé à Ste-Anne de la Pérade.

Correspondance spéciale à la "Patrie."

STE-ANNE DE LA PERADE, 29—Un sérieux accident est arrivé à l'un des ouvriers de l'escouade du Téléphone Bell, section de Sainte-Anne de la Pérade. Le jeune Rosaire Marceau était préposé au soin des chevaux. Lundi, l'un des chevaux de la compagnie, lui lança une ruade terrible en pleine figure. Le jeune Marceau tomba sans connaissance la figure en marmelade et couverte de sang. On manda de suite le médecin qui lui fit plusieurs points de suture.

Le jeune Marceau est aujourd'hui sur pied, tout en ayant la figure couverte de bandes de toiles. Il compte reprendre son ouvrage dans quelques jours.

—M. José Hector Laflèche a fait vendu au prix de $4,000, sa terre à M. A. Richard.

— Les cultivateurs se plaignent beaucoup de la température que nous avons. Ils ne font que commencer à semer.

—M.A. Gaucher, de Saint-Alexis, était cette semaine, en promenade à Sainte-Anne de la Pérade.

— M. H. Grégoire, de Saint-Cuthbert, était, cette semaine, en promenade à Sainte-Anne chez des amis.

— M. Joseph Beaudoin, de Saint-Edmond, Co., de Berthier, était à Sainte Anne de la Pérade, dimanche.

— Mlle Aglaé Doucet, de Woonsocket, R.-I., est en promenade à Sainte-Anne de la Pérade pour quelques jours.

FEU M. SIMMONS

(Correspondance spéciale)

BUCKINGHAM, Que., 29—La mort tragique de M. Thomas Simmons a donné lieu à une démonstration sympathique, à l'occasion du transport de son corps à la gare, pour Guelph Ont., où auront lieu les funérailles.

Chacun a voulu accompagner sa dépouille jusqu'à la gare.

Tout le personnel des bureaux de la Compagnie MacLaren, tous les employés et un grand nombre de citoyens ont voulu faire acte de présence et témoigner de leur sympathie pour le défunt.

Au-delà de 400 personnes se sont rendues jusqu'à la jonction de Buckingham.

M. E. G. MONTREUIL

Disparu depuis 13 ans

Correspondance spéciale à la "Patrie"

HULL, 29 — Depuis 17 ans, M. Eugène Montreuil est parti pour Vancouver, et il y a 13 ans que ses parents n'ont reçu aucune nouvelle de lui.

Toute personne qui pourrait donner des renseignements sur son compte est instamment priée d'écrire à Mme David Girouard, sa sœur, demeurant au No 62, rue Albert, à Hull.

LA SCIENCE EMPECHE LA CALVITIE

Le germe fatal et son remède sont maintenant connus de la science

La chose la plus sûre dans le monde, pour un homme, c'est d'être nécessairement chauve. Nul homme dont les cheveux ne sont pas morts à la racine, ne sont être chauve, s'il fait usage de l'Herpicide de Newbro, le nouvel antiseptique pour le cuir chevelu.

L'Herpicide détruit le germe qui détruit les cheveux à la racine ; il débarrasse le cuir chevelu des pellicules et le met dans une condition parfaite de santé. M. Mannett, dans le Bloc Maryland, Butte, Mont., était tout à fait chauve. En moins d'un mois, l'Herpicide a fait disparaître les ennemis de la croissance de ses cheveux, et la nature fit son travail en lui couvrant la tête de cheveux bien fournis de la longueur d'un pouce, et en six semaines, il avait une chevelure normale. Il est vendu par tous les principaux pharmaciens.

Envoyez 10c en timbres, pour avoir un échantillon, à The Herpicide Co., Détroit, Mich. Deux grandeurs, 50c et $1. John Lewis, 2208 rue Ste-Catherine, Quennevile & Guérin, 2 magasins, Montréal; J. O. Quennevile, Hull, Québec; Pharmacie White, Aylmer, Québec, agents spéciaux.

Pneus de Voitures en Caoutchouc.

La Marque de Qualité

Notre marque de Fabrique sur toutes marchandises est très importante pour vous.

Elle vous garantit la meilleure qualité en fait de marchandises en caoutchouc.

Elle représente toujours un type de qualité invariable.

Les roues qui nous sont envoyées pour être pourvues de nouveaux pneus en caoutchouc seront retournées le même jour si on le désire.

The Canadian Rubber Co. of Montréal, Limited.

Succursale de Montréal.

Avenue Papineau et rue Craig.

"Argenterie qui Dure"

A LA RECEPTION

L'argenterie doit être parfaite. Les cuillers, fourchettes, couteaux, etc., portant la marque

"1847 ROGERS BROS."

répondent à toutes les exigences des plus hautes fonctions sociales. C'est ce qu'il y a de mieux en fait d'argenterie. En achetant des soupières, des plats à bonbons, etc., demandez les marchandises de la

MERIDEN BRITA CO.

COURRIER DE QUEBEC

LE Monument Laval — Les manufacturiers de Québec — La neige — Soirée d'adieu — Résurection probable de l'"Union libérale".

Correspondance spéciale à la "Patrie."

QUEBEC, 29—La souscription totale en faveur du monument Laval s'élève aujourd'hui à $47,784.20. Les plus importantes souscriptions de la dernière liste, sont : les Chevaliers de Colomb de Québec, $100 ; Fabrique de Saint-Isidore, $125 ; Fabrique de Berthier, $25 ; Société Saint-Jean-Baptiste de Roston, $25 ; Fabrique de Saint-Antoine de Tilly, $20.

Les fêtes à l'occasion de l'inauguration du monument auront lieu en 1908. Il n'y aura pas de retard, comme on pouvait le craindre, à cause de la difficulté de se procurer le granit de Stanstead pour le piédestal.

M. J. G. Picher, qui est chargé de la construire, a déjà taillé plus de la moitié de son granit et il commencera bientôt à le poser sur la base préparée pour le recevoir.

— Les membres québécois de l'association des manufacturiers canadiens, ont donné un lunch, lundi après-midi à l'auditorium, à M. Cockshutt, le président général de l'association. Les convives étaient nombreux. Après le lunch, il y a eu assemblée générale de tous les manufacturiers locaux, au cours de laquelle M. Cockshutt a fait un exposé intéressant des travaux de l'association

LA NEIGE — Nous avons eu un peu de neige hier matin de bonne heure. Il en est tombé assez pour blanchir le sol, et cela après une nuit de pluie. A 7 heures hier matin la campagne environnante de Québec était presque complètement couverte de neige. Cette neige a fondu dans le cours de la matinée.

UNE JOLIE SOIREE, organisée par les membres de la Congrégation de St-Patrice, a eu lieu lundi soir au Tara Hall, à l'occasion du départ du R. P. Henning, recteur de l'église St-Patrice. C'est une soirée d'adieu à laquelle assistaient l'hon. Chs. Fitzpatrick, juge en chef de la Cour Suprême et tous les principaux citoyens irlandais de Québec. Plusieurs adresses ont été présentées au R. P. Henning, et l'hon. Chs. Fitzpatrick a fait un bel éloge du dévoué religieux. Un superbe programme musical a été ensuite exécuté.

—S'il faut en croire la rumeur, un certain groupe de libéraux de Québec serait à s'organiser pour ressusciter "L'Union Libérale", disparue de la scène depuis une vingtaine d'années.

UN JOURNALISTE BIEN CONNU

LONDRES, 29. — Georges Byron Curtis, journaliste anglais bien connu, est décédé hier. Le défunt avait beaucoup voyagé et était très documenté.

NAVIGATION

CIE G.T.R. TRANSATLANTIQUE

De New-York au Havre-Paris (France)

Départ chaque Jeudi, à 10 hrs. a. m.

- "LA LORRAINE"..... le 30 mai
- "LA BRETAGNE" (supp.)..... 1 Juin
- "LA SAVOIE"..... le 6 juin
- "LA PROVENCE"..... le 13 mai
- "LA GASCOGNE" supplémentaire le 15 mai
- "LA LORRAINE..... le 20 juin

*Paquebots à deux hélices

Génin, Trudeau et Cie., Agents généraux pour le Canada, 22 rue Notre-Dame Ouest, ancien numéro, 1670 Notre-Dame, Montréal.

SS. "CAMPANA"

1700 TONNEAUX

Prochain départ de Montréal

Quai au pied de l'Av. Papineau.

JEUDI, 6 JUIN, A 4 H. P. M.

ET DANS LA SUITE A TOUS LES 2 LUNDIS DURANT LA SAISON.

Laissant Québec le jour suivant à MIDI, pour LE BASSIN DE GASPE, MALBAIE, PERCE, L'ANSE DU CAP, GRANDE RIVIERE, SUMMERSIDE, CHARLOTTETOWN ET PICTOU.

Excellente accommodation pour les passagers.

Aucune cargaison reçue après 2 p.m., le jour du départ.

Pour le Fret, Passage et Cabine, s'adresser à

J. G. BROCK & Co., Agents

211 Rue des Commissaires. En ville

35-jno.

AGENCE REFORD

LIGNE DONALDSON POUR GLASGOW

STEAMER

"Parthenia" Cold Storage ... ... 30 mai

"Kastalia" Cold Storage ... ... 6 juin

Prix de passage — une seule classe de cabine, $40 à $60 ; entrepont $26.50, $30.00. S'adresser à L. J. Rivet, 5 Boulevard Saint-Laurent.

LIGNE THOMSON POUR LONDRES

STEAMER

"Devona" Cold Storage ... ...26 mai

"Cervona" Cold Storage ... ... 1 juin

LIGNE THOMSON POUR LEITH

"Fremona" ..... 28 mai

LIGNE THOMSON POUR ABERDEEN

"Escalona" .... 30 mai

Charbons de Pictou

LA INTERCOLONIAL COAL MINING COMPANY, Limited

Offre en vente son

Charbon Intercolonial

En morceaux ou concassé

S'adresser au Bureau-Chef

CHAMBRE 113

Edifice de la Banque des Marchands

Chemin de Fer Intercolonial

SOUMISSION

Des soumissions cachetées, adressées au soussigné et portant à l'endos "Soumission pour quai en caissons, à Mulgrave", seront reçues jusqu'au JEUDI, 30 MAI, 1907, inclusivement, pour la construction d'une extension de quai en caissons au côté du dock existant à Mulgrave, N.E. Les plans et devis peuvent être vus au Bureau du chef de gare à Mulgrave, N.E., et au Bureau de l'ingénieur en chef, à Moncton, N.B., où on peut se procurer des formules de soumission.

Toutes les conditions des devis doivent être remplies.

D. POTTINGER, Gérant-Général.

Bureau du Chemin de fer, Moncton, N.B., 18 mai 1907. 70-10

Chemin de Fer Intercolonial

SOUMISSION

Des soumissions cachetées, adressées au soussigné et portant à l'endos "Soumission pour constructions à Halifax", seront reçues jusqu'au JEUDI, 30 MAI, 1907, inclusivement, pour la construction d'un édifice à magasins, d'un hangar aux huiles et d'une cheminée ; le tout devant être érigé près du site de la nouvelle remise des locomotives à Halifax, N.E.

Les plans et devis peuvent être vus au Bureau de l'agent du terminus à Halifax, N.E., et au bureau de l'ingénieur en chef à Moncton, N.B., où l'on peut se procurer des formules de soumission.

Toutes les conditions des devis doivent être remplies.

D. POTTINGER, Gérant-général. Bureau du chemin de fer, Moncton, N.B., 13 mai 1907. 69-11

CHEMIN de FER INTERCOLONIAL

ET

Chemin de Fer de l'Ile du Prince Edouard

SOUMISSIONS

Des soumissions cachetées adressées au soussigné et portant à l'endos "Soumission pour travaux d'aqueduc", seront reçues jusqu'au MARDI, 4 JUIN, 1907, inclusivement, pour extensions aux aqueducs à Pirate Harbour, N.E., Antigonish, N.E., Springhill Junction, N.E., Charlo, N.B., Durham Bridge, N. B., Doaktown, N.B., Trois Pistoles, P. Q., St-Charles Junction, P.Q., et Charlottetown, I.P.E.

On peut soumissionner pour un ou plusieurs des travaux susmentionnés ; une soumission séparée devra être faite pour chacun des travaux.

Les plans et devis peuvent être vus au bureau de l'agent à chacun des endroits mentionnés plus haut, et au bureau de l'ingénieur en chef, à Moncton, N.B., où l'on peut se procurer des formules de soumission. Toutes les conditions des devis doivent être remplies.

D. POTTINGER, gérant-général.

Bureau du chemin de fer, Moncton, N.B., 15 mai 1907. 73-11.

UNE SESSION

De la Cour du Banc du Roi

ayant juridiction criminelle dans et pour le district de Montréal, se tiendra au Palais de Justice, en la cité de Montréal,

SAMEDI le PREMIER JOUR DE JUIN prochain à DIX heures du matin.

EN CONSEQUENCE, je donne avis public à tous ceux qui auront à poursuivre aucune personne maintenant détenue dans la prison commune de ce district et à toutes les autres personnes qu'elles y soient présentes,

JE DONNE AUSSI AVIS à tous les Juges de Paix, Coroners et officiers de la Paix, pour le district susdit, qu'ils aient à s'y trouver avec tous les records.

J. R. THIBAUDEAU, Shérif.

Shérif's Office, Montréal, 17 mai 1907. 71-12

LA PATRIE est publiée et imprimée par la Compagnie de Publication de La Patrie, Limitée, aux Nos. 10-20 rue St-Jacques, Montréal. C. A. Valois, président et gérant, Edmond de Bellefeuille, secrétaire.

CHEMINS DE FER

LE PACIFIQUE CANADIEN

CHANGEMENTS ADDITIONNELS

Au Service d'Eté

A PRENDRE EFFET LE DIMANCHE, 2 JUIN.

Train No. 1— (Imperial limited) partira à 10.10 a.m., au lieu de 9.40 a.m., pour Winnipeg et Vancouver.

Train No. 3— Pour Toronto et Chicago partira à 9.05 a.m., au lieu de 9.30 a. m.

Train No. 7— Partira tous les jours à 9.40 p.m., au lieu de 10.-15 p. m., pour St-Paul.

Train No.21— Partira à 5.45 p.m. (au lieu de 5.25 p. m.,) et arrivera à Dalhousie Mills à 7.15 p. m.

Train No.23— Partira à 8.55 a. m., le dimanche seulement, pour Ottawa et stations intermédiaires, au lieu de 10.-00 a.m., comme maintenant.

Train No.31— Partira tous les jours, excepté les samedis et dimanches à 6.15 p. m., pour Rigaud et stations intermédiaires.

Train No.33— Partira tous les jours, excepté les samedis et dimanches à 1.30 p. m., pour Pointe Fortune, et le samedi seulement ce train ira à Plantagenet au lieu de Pointe Fortune arrivant à Calédonia Springs à 3.40 p. m.

Train No.45— Partira le samedi seulement à 11.15 p.m., pour Dalhousie Mills.

Train No.97— Partira tous les jours à 10.10 p.m., au lieu de 9.-40 p. m., pour Winnipeg et Vancouver.

Train No.42— Partira de Vaudreuil (samedi seulement) à 10.00 p.m. et arrivera à Montréal à 10.30 p.m., arrêtant aux stations intermédiaires.

EXCURSIONS DE COLONS

AU MANITOBA ET AU NORD-OUEST CANADIEN

Bon pour aller les 4 et 18 juin, 2, 16 et 30 juillet, 13 et 27 août ; 10 et 24 septembre.

BAS PRIX

BILLETS BONS POUR 60 JOURS

Bureau des billets en ville, 129 rue St-Jacques, près le bureau de Poste.

79-jno.

INTERCOLONIAL RAILWAY

Gare Bonaventure Union

SERVICE des TRAINS

7.25 a.m. — EXPRESS DE JOUR pour St-Hyacinthe, Drummondville, Lévis, Québec.

12.00 MIDI — "EXPRESS MARITIME" pour St-Hyacinthe, Drummondville, Lévis, Québec, Rivière-du-Loup, Moncton, St-Jean, Halifax et les Sydneys.

LE SAMEDI, CE TRAIN NE VA QUE JUSQU'A STE-FLAVIE

Part à Midi tous les jours excepté le samedi. Chars dortoirs jusqu'à Halifax et St-Jean, N.B.

Char Dortoir pour Matapedia

Quittera Montréal tous les mardis et vendredis à midi, à partir du 31 mai.

Trains Spéciaux pour le Bord de la Mer

Specieux 7.45 P. M. — (avec chars dortoirs). Pour Cacouna, Petit-Métis, Bic, Rivière du Loup, quittera Montréal à 7.45 p.m., le 7, 14, 21 et 28 juin. Les 21 et 28 seulement : chars dortoirs pour le quai de la Rivière Ouelle (pour les Stations de Murray Bay).

11.25 P.M. — EXPRESS DE NUIT, pour Québec et stations intermédiaires commençant le 16 juin. — Tous les jours excepté le dimanche, à 11.25 p.m.

Un char dortoir est attaché à ce train, que les passagers peuvent occuper après 9 p.m.

OCEAN LIMITED 7.30 P.M.

Commençant le 30 Juin

Tous les trains du chemin de fer Intercolonial arrivent et partent de la gare Bonaventure.

BUREAUX DES BILLETS DE LA VILLE : St-Lawrence Hall, 141 rue St-Jacques ou à la gare Bonaventure. Tél. Main 615. J. J. McCONNIFF, agent des passagers et des billets de la ville.

H. A. PRICE, Ass. agent gén. des passagers.

P.-S.—Ecrivez pour copie gratuite : 137 rue Saint-Jacques. Tél. Main 460, Limited. Train de luxe. 7/7-jno

NAVIGATION

LIGNE ALLAN

Service de la Malle Royale. Montréal et Québec à Liverpool. "Tunisian", 17 mai, 14 juin, 12 juillet; "Victorian", 24 mai, 21 juin, 19 juillet; "Ionian", 2 juin, 28 juin ; "Virginian", 7 juin, 5 juillet, 2 août. Le "Victorian" et le "Virginian", 13,000 tonnes, sont les seuls vapeurs à turbines de la route Canadienne. Aucune trépidation de la chambre. Record du passage, 5 jours et 14 heures.

MONTREAL AU HAVRE. — "Parisian", 20 mai, 29 juin, 10 août ; "Pomeranian", 1er juin, 13 juillet, 24 août; "Sardinian", 19 juin, 27 juillet, 7 septembre. Une seule classe de cabine, appelée seconde. Prix, $40.00 en montant. 3ième classe, $27.50. H. & A. ALLAN, 55 rue des Communes, Montréal. 60-jno

Vapeurs de l'Atlantique de la Cie du Pacifique Canadien

SERVICE DE LA MALLE ROYALE

Le plus beau et le plus rapide 'EMPRESSES'

Les places de cabines de luxe et autres sont presque toutes retenues sur certains des vapeurs. Nous vous conseillons de réserver immédiatement, pour le printemps et l'été, vos cabines sur les autres vapeurs de cette compagnie.

Vendredi, 31 Mai . . Empress of Britain
Samedi, 8 juin ... ... Lake Erié
Vendredi 14 juin . . Empress of Ireland
Samedi 22 juin . . . . Lake Manitoba
Vendredi, 28 juin ... Empress of Britain
Samedi, 6 juillet ... Lake Champlain
Vendredi, 12 juillet, Empress of Ireland

1-m-v--jno

North German Lloyd

SERVICE D'EXPRESS RAPIDE

PLYMOUTH—CHERBOURG—BREMR

Kaiser, 4 Juin, 10 A. M.		K. Wm. II, 9 Juillet 8 A.M	
K. Wm. II 11 Juin	8 A.M.	Kronprinz 16 Juillet 8 A.M	
Kronprinz, 18 Juin, 10 A.M.		Kaiser 30 Juillet	10 A.M
Kaiser, 2 Juillet, 10 A.M.		K. Wm. II 6 août	5 A.M

SERVICE DE STEAMER A DOUBLE HELICE POUR PASSAGERS.

PLYMOUTH—CHERBOURG—BREME, 10 A.M.

Bremen	28 Mai	Friedrich	20 Juin
x Main	6 Juin	P. Alice	25 Juin
Barbarossa	8 Juin	Bremen	4 Juillet
Kurfuerst	13 Juin	Barbarossa	11 Juillet

x Directement à Brême

SERVICE DE LA MEDITERRANEE

GIBRALTAR — NAPLES —GENES A 11 A. M.

P. Irene,	1 Juin	P. Irene	13 Juillet
xNeckar	8 Juin	xNeckar	20 Juillet
K. Luise	15 Juin	K. Luise	27 Juillet
K. Albert	29 Juin	K. Albert	3 Aout

xNe va pas à Gênes

Des Jetées de Brême, 3ième et 4ième Rues, Hoboken

Les lettres de change émises par la North German Lloyd, sont valides dans le monde entier

OELRICHS & CO., 5 Broadway, N.Y., W. F. Meary, seul agent à Montréal, Edifice Temple, 185 rue St-Jacques. 77-jno

LYMBURNER & MATHEWS

INGENIEURS ET MAUCHINISTES.

Angle des rues des Commissaires et Berri, Montréal.

Forgerons (Travaux de forge de tous genres, etc.) Fondeurs en cuivre et finisseurs.

Réparations de chaudières, une spécialité. M. L. M. Lymburner, Résidence, Tél. Uptown, 4096. 1-mar-v-jno.

CHEMINS DE FER

GRAND TRUNK RAILWAY SYSTEM

"INTERNATIONAL LIMITED"

Le train le plus beau et le plus rapide du Canada.

Part de la Gare Bonaventure tous les jours à 9 a.m. Arr. Toronto à 4.30 p.m., Hamilton, 5.25 p.m., Niagara Falls, Ont., à 6.55 p.m., Buffalo, 8.25 London, 7.47 p.m., Détroit, 9.50 p.m, p.m., Chicago, 7.42 a.m.

CAFE ELEGANT A BORD DE CE TRAIN

Montréal et Ottawa

D'élégants wagons-salons-buffets font maintenant partie de tous les trains entre Montréal et Ottawa.

Départ de Montréal à x8.30 a.m. 73.40 p.m., x7.30 p.m.; arrivée à Ottawa à x11.30 a.m., 76.40 p.m., x10.30 p.m.

x Tous les jours. ? Tous les jours excepté le dimanche.

Exposition de Jamestown, Norfolk, Va.

Ouverte jusqu'au 1er décembre 1907. Taux réduits maintenant en vigueur.

BUREAU DES BILLETS EN VILLE, 137 rue St-Jarques. Tél. Main 460, 461 ou à la gare Bonaventure.

77-jno

MONTREAL PARK & ISLAND RAILWAY COMPANY.—LACHINE : Du Bureau de Poste, service de 20 minutes, 5.40 a.m. à 8.00 p.m. ; service de 30 minutes, 8.00 p.m. à minuit. De Lachine, service de 20 minutes, 5.50 a.m. à 8.45 p.m. ; service de 30 minutes, 8.45 p.m. à minuit et quarante-cinq, (12.45).

SAULT AU RECOLLET : Premier tramway de la rue St-Denis, 5.20 a.m. De la rue St-Denis et de la Station Henderson, service de 20 minutes, 5.40 a.m. à 9.40 a.m. ; service de 40 minutes, 9.40 a.m., à 3.40 p.m. ; service de 20 minutes 3.40 p.m. à 8.20 p.m. ; service de 40 minutes, 8.20 p.m. à minuit et vingt (12.20.)

Dernier tramway du Sault à 12.40 a.m. ; de la rue St-Denis, à 12.20 a.m. Un tramway extra part tous les jours de la rue Chenneville pour se rendre à la Station Henderson à 6.10 p.m.

MONTAGNE : De l'Ave. Mont-Royal, service de 20 minutes, 5.40 a.m. à 11.40 p.m. De l'Ave. Victoria, Westmount, service de 20 minutes, 5.50 a. m. à 11.50 p.m.

CARTIERVILLE : De la Jonction Snowdon, service de 40 minutes, 76.00 a.m. à 12.00 p.m. De Cartierville, service de 40 minutes, 5.40 a.m. à 11.40 p.m.

64-jno.

RESUME DES REGLEMENTS CONCERNANT LES HOMESTEADS DU NORD-OUEST CANADIEN

TOUTE section de nombre pair des terrains de la Puissance au Manitoba ou dans les Provinces du Nord-Ouest, excepté les lots 8 et 26, non réservés, pourra être prise comme homestead par toutes personnes se trouvant le seul chef d'une famille ou par tout individu mâle de plus de dix-huit ans, sur un espace d'un quart de section de 160 acres, plus ou moins.

Une demande d'entrée ou d'inspection doit être faite personnellement au bureau de l'agent local ou sous-agent. Une demande d'entrée ou d'inspection faite personnellement à n'importe quel bureau de sous-agent peut être télégraphiée à l'agent local par le sous-agent, aux frais de l'applicant, et si le terrain demandé est vacant, lors de la réception du télégramme, cette demande aura la priorité et le terrain sera détenu jusqu'à ce que les papiers nécessaires pour compléter la transaction aient été reçus par la poste.

Dans le cas de "personnification," l'entrée sera sommairement cancellée et l'applicant perdra tous ses droits de priorité au claim.

Une personne faisant application pour l'inspection, doit posséder les qualifications voulues pour avoir droit à un homestead, et une seule application pour inspection sera reçue d'un individu jusqu'à ce qu'on ait disposé de cette application.

Un propriétaire d'homestead dont l'entrée est faite en due forme et non sujette à être cancellée, peut, sujet à l'approbation du ministère, le céder en faveur du père, de la mère, du fils de la fille, du frère ou de la sœur, s'ils sont éligibles, mais à aucun autre, en présentant la déclaration de l'abandon.

Là où l'entrée est sommairement cancellée, ou volontairement abandonnée, après l'instruction des procédures de cancellation, le solliciteur d'inspection aura droit au premier droit d'entrée.

Les solliciteurs d'inspection doivent dire en quoi le propriétaire d'homestead est en défaut, et si par la suite la déclaration est trouvée incorrecte, le solliciteur perdra tout droit de propriété quant à la nouvelle entrée, si le terrain devient vacant ou si l'entrée peut être cancellée sommairement.

DEVOIRS.—Un colon auquel on a accordé une entrée pour un homestead, devra remplir les conditions s'y rapportant de l'une des manières suivantes :

(1) Au moins un séjour de six mois sur le terrain et la mise en culture d'icelui chaque année, au cours du terme de trois ans.

(2) Si le père (ou la mère, si le père est décédé)—de toute personne qui est éligible pour faire l'entrée d'un homestead d'après la teneur de cet acte, demeure sur une ferme dans le voisinage du terrain entré par ladite personne comme homestead, les conditions de cet acte, quant au lieu de résidence, avant d'obtenir sa patente, pourront être remplies par le fait que cette personne habitera avec le père ou la mère.

(3) Si le colon a feu et lieu sur la ferme qu'il possède dans les environs de son homestead, les conditions de cet acte, quant à la résidence, pourront être remplies par le fait de résider sur ledit terrain.

Avant de demander des lettres patentes, le colon devra donner un avis de six mois, en écrivant au Commissaire des Terres du Dominion, à Ottawa, de son intention de ce faire.

RESUME DES REGLEMENTS SUR LES TERRAINS MINIERS DU NORD-OUEST CANADIEN.

CHARBON.—Les terrains à charbon peuvent être acheté à $10 l'acre, pour le charbon mou, et à $20 pour l'anthracite. Un individu ou une compagnie ne peut en acheter plus de 320 acres. Une royauté de 10 cents la tonne de 2,000 livres sera collectée sur la production brute.

QUARTZ.—Un certificat de mineur libre est accordé sur paiement à l'avance de $5.00 par année pour un individu, et de $50 à $100 par année, pour une compagnie, selon le capital.

Un mineur libre ayant découvert du minéral dans un endroit, peut se choisir un "claim" de 1,500 x 1,500 pieds.

Le prix d'enregistrement d'un claim est de $5.00.

On devra dépenser $100 par année au moins sur le claim ou les payer au régistrateur du district. Lorsque $500 auront été dépensées et payées, le locateur pourra faire faire l'arpentage de son claim et l'acheter à $1.00 l'acre, après avoir rempli toutes les autres conditions.

La patente d'un endroit minier devra pourvoir au paiement d'une royauté de 2½ pour cent sur les ventes.

Les claims de travail de mine dans les placers sont généralement de 100 pieds carrés. Prix d'entrée $5.00, devant être renouvelé tous les ans.

Un mineur libre ne peut obtenir que deux bails de 5 milles chacun pour un terme de 20 ans, qui peut être renouvelé à la discrétion du ministre de l'intérieur.

Le locataire devra faire fonctionner un dragueur par 5 milles, la première saison qui suivra la date de son bail.

Taux, $10 par année pour chaque mille de rivière louée. Royauté de 2 1-2 pour cent collectée sur la production dès qu'elle excède $10,000.

W. W. CORY, Député ministre de l'intérieur.

N. B.—La publication non autorisée de cette annonce ne sera pas payée.

290-6 ma

Chemin de Fer Intercolonial

SOUMISSION

Des soumissions cachetées, adressées, au soussigné et portant à l'endos "Soumission pour gare à Amherst", seront reçues jusqu'au MERCREDI, 5 JUIN, 1907, inclusivement pour la construction d'une gare à passagers, en pierre et brique, à Amherst, N.E.

Les plans et devis peuvent être vus au Bureau de l'agent de la gare à Amherst, N.E., et au bureau de l'ingénieur en chef, à Moncton, N.B., endroits auxquels on pourra se procurer des formules de soumission.

Toutes les conditions des devis doivent être remplies.

D. POTTINGER, Gérant Général.

Bureau du chemin de fer, Moncton, N.B., 18 Mai 1907. 76-13

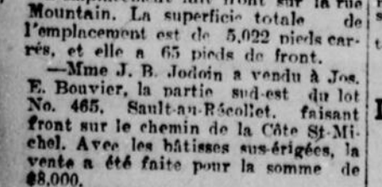

CHRONIQUE IMMOBILIERE

Vingt quatre ventes d'immeubles ont été enrégistrées hier, dont 20 à Hochelaga et Jacques-Cartier; trois à Montréal Est et une à Mont

LES GÂTEAUX AU LEVAIN ROYAL

EST LE PLUS PARFAITEMENT PRÉPARÉ

IL A MÉRITÉ LES PLUS GRANDS HONNEURS A LA GRANDE EXPOSITION UNIVERSELLE.

E. W. GILLETT COMPANY LIMITED
LONDON, ENG. TORONTO, ONT. CHICAGO, ILL.

Le Chocolat au Lait

n'est pas seulement un délicieux bonbon, mais une nourriture hygiénique et nutritive, si vous l'avez pur.

Le Chocolat au lait de Cowan

est absolument pur et le meilleur qui soit fait. Croquettes, pastilles, médaillons, morceaux, etc.

The Cowan Co. Ltd., - Toronto.
1-8-15-22-29.

LE REMEDE DU PERE MATHIEU

L'IVROGNERIE EST UNE MALADIE.— La raison et la sagesse s'accordent à dire que le soif irrésistible qui s'empare d'un homme qui a fait un abus des liqueurs et le porte à boire toujours davantage jusqu'à ce qu'il devienne un ivrogne invétéré est une maladie périodique.

La nature a voulu qu'à toute maladie il y eût un remède, LE REMEDE DU PERE MATHIEU, employé selon les directions, guérira positivement les cas les plus rebelles d'alcoolisme.

En vente partout, $1.00 la bouteille. Dépositaire, Laboratoires S. Lachance, 87 rue St-Christophe, Montréal. 305—jno

LA SOCIETE d'Administration Generale

CAPITAL SOUSCRIT $100,000.

BUREAU DE DIRECTION

Dr E. Persillier Lachapelle, President.
Rodolphe Forget, M. P., Vice President.

Hon. J. A. Ouimet.
" Damien Rolland.
" A. R. Augers.
" J. O. Gravel.
" A. E. de Lorimier.
" C. A. Giroux.
" Isaïe Préfontaine.
} DIRECTEURS

Martial Chevalier, Directeur Gérant.
J. Théo. Leclerc, Secrétaire.

Administration de successions. Placements sur valeurs d'actions et débentures de compagnies incorporées.
Cautionnements judiciaires. Agents de transferts et d'enrégistrement d'actions et débentures.

AGENT FINANCIER

30 rue St-Jacques

Edifice du Credit Foncier.
67-me-s-jno.

COMMON SENSE

TUE LES RATS, LES SOURIS, LES COQUERELLES, LES PUNAISES, LES MITES

PAS D'ODEUR DESAGREABLE

Chez tous les marchands ou de la Common Sense Mfg. Co., Toronto, Canada. jno.

POUR 25c VOUS POUVEZ TROUVER UNE POSITION PAR LES PETITES ANNONCES DANS "LA PATRIE."

CONCOURS IMPORTANT

L'ALLIANCE FRANCAISE OUVRE UNE LUTTE LITTERAIRE, QUI SERA CLOSE AU MOIS D'OCTOBRE — ELECTIONS GENERALES

Hier, à 8.30 h. p.m., à la salle Fraser, a été tenue la réunion générale annuelle des membres de l'Alliance Française, sous la présidence de l'honorable juge Robidoux, qui a ouvert la séance en donnant la parole au secrétaire, M. J. Salone, pour la lecture du rapport annuel.

Ce rapport résume l'œuvre accomplie pendant l'année. Les conférences qui ont été données au cours de l'année et dans l'ordre suivant par MM. Lejeal, A. le Braz, Dr Loir, Lambert de Roode, G. Désaulniers, L. O. David ont été très suivies.

Des médailles ont été accordées à ceux qui par leurs travaux et leur zèle, ont collaboré à l'œuvre de l'Alliance ou répondu à sa propagande.

Nous relevons les noms de:

Melles L. E. Lawless, Melle Cécile Quirk, M. A. Noël, M. S. Swift, M. W. Cherry.

D'autres médailles ont été remises pour les élèves les plus méritants du High School de Montréal, du cours d'été de l'Université McGill et de l'école Sarsfield, de la Pointe Saint-Charles.

Mais la partie la plus importante de ce rapport est celle qui annonce que l'Alliance ouvre

UN CONCOURS

de littérature et de poésie à tous ceux qui voudront bien y prendre part, qu'ils soient membres de l'Alliance ou non, et dont les conditions sont les suivantes:

1o. Un concours de prose entre canadiens de langue française dont le sujet est laissé aux choix de l'auteur avec les deux seules restrictions, qu'ils soit exclusivement canadien et n'ait pas plus de 4,000 mots.

2o. Un concours de poésie entre canadiens de langue française, répondant aux mêmes conditions quant au sujet et n'ayant pas plus de 300 vers.

3o. Un concours de prose entre Canadiens de langue anglaise, soumis aux mêmes conditions que le concours No 1.

Le concours est ouvert dès maintenant. Il sera clos le premier octobre. Les travaux doivent être adressés au secrétaire de l'Alliance, aux soins de M. de Crèvecœur, à l'Institut Fraser.

Détail à retenir: les noms des personnes prenant part au concours ne devront pas paraître sur les manuscrit envoyés, mais seulement sur l'enveloppe qui les contiendra. Un pseudonyme ou une devise figurant à la fois sur le manuscrit et sur l'enveloppe établiront l'identité de l'auteur.

Pour chaque concours, il sera accordé deux prix (une médaille de vermeil et une d'argent, soit six médailles en tout), aux deux travaux que le jury choisi par le Comité de l'Alliance désignera comme les meilleurs. Ces travaux pourront être imprimés dans le bulletin, que celle-ci se propose de publier l'an prochain.

ELECTIONS

Président, hon. juge Robidoux; vice-présidents, MM. L. Gregor, C. A. Chouillou, Gonzalve Désaulniers; secrétaire, M. J. Salone; trésorier, M. P. B. de Crèvecœur. Conseillers: Hon. R. Dandurand, Dr William Garner, MM. Louis Loranger, Dr Lesage, Dr Boulet, Ernest Bélanger, Dr F. Monod,, Edouard Fabre - Surveyer, Comte J. de Sivèves, Dr L. Laberge, G. des Etangs, O, B. d'Aoust.

POUR LES PAUVRES PETITS!

"L'œuvre du lit d'enfant" fondée par Lady Victoria Grenfell, a beaucoup de succès à Ottawa et à Toronto; à Montréal le même sort favorable l'attend, grâce à la générosité de Madame J. G. H. Bergeron, qui s'est chargée de propager dans notre ville cette bonne œuvre. M. Bergeron lui-même, s'intéresse à cette œuvre et déjà il compte en propager l'idée à Winnipeg, Québec, Saint-Jean, (N.B.) et Halifax.

"L'œuvre de lit d'enfant" recueille les fonds nécessaires pour donner dans l'hôpital qu'on veut, un nid pour un enfant pauvre, ou abandonné.

C'est la banque Sovereign qui s'est chargée de recevoir les souscriptions et d'en accuser réception.

LES MALLES DU YUKON

La navigation s'ouvre le mercredi, 5 juin, au Yukon.

Toutes les malles des provinces de l'Est et de l'Ouest seront maintenant acceptées pour être transmises aux bureaux de postes de ce territoire.

NOUVEAU PAVAGE

ON EN FERA L'ESSAI SANS TARDER, SUR LA RUE ONTARIO.

La commission de la voirie a décidé de faire l'essai d'un nouveau pavage et de le poser sur la rue Ontario.

C'est un mélange de béton et de pierre fabriqué et breveté par la "Hassam Paving Co.", de Montréal et qui est reconnu aujourd'hui comme un pavage excellent et très en vogue dans les grandes villes américaines. Ce pavage a été recommandé par des experts tels que MM. Percival, St-Georges, Ernest Bélanger et Auclair, qui le considèrent supérieur à l'asphalte pour la durée.

La commission de la voirie avait commencé de paver la rue Ontario avec des blocs de scories, ce qui souleva l'indignation des habitants de cette rue, que menacèrent de recourir aux

GRANDS MOYENS

pour se protéger.

Hier après-midi l'échevin Mercier s'est présenté devant la commission au nom des protestataires. "Je regrette, dit-il, que les échevins du quartier Saint-Louis ne prennent pas plus soin de leurs électeurs, mais je me crois justifiable d'intervenir en raison des intérêts que je possède sur la rue Ontario. Nous ne voulons pas de blocs de granit ou de scories sur la rue Ontario, qui est une rue résidentielle. Ce que nous voulons et sommes déterminés à exiger, c'est un pavage à surface unie: de l'asphalte ou autre chose. Les blocs que l'on a déjà commencé de poser font un bruit infernal et la commission devrait reconnaître le bien fondé des protestations des contribuables de la rue Ontario".

L'échevin Larivière dit qu'il faut songer à paver la rue Ontario, qui est un

VERITABLE DESHONNEUR

pour la ville et la voirie. Seulement, comme c'est une rue importante, où il se fait un lourd trafic, il faut la munir d'un pavage durable. Il est donc favorable aux blocs de scories.

L'échevin O'Connell dit qu'il est fatigué de l'asphalte et qu'il souhaiterait avoir des blocs de granit dans toutes les rues de son quartier. L'échevin Molson est du même avis. La discussion devient générale. Les uns prétendent que la rue Ontario est une rue résidentielle, les autres que c'est une rue commerciale et qu'avant longtemps on y verra que des magasins et des boutiques.

"Disons, conclut l'échevin Giroux, que la rue Ontario est moitié résidentielle et moitié commerciale. Vous avez déjà posé des blocs de la rue Saint-Laurent à la rue Cadieux, c'est-à-dire sur la partie commerciale. Reste donc la partie résidentielle, et je crois que la commission doit tenir compte des objections des résidents de ce quartier".

L'échevin Mercier demande de substituer

LE BETON ARME

à l'asphalte et dit qu'il n'est pas opposé à l'essai du pavage Hassam, parce que ce pavage est très sérieusement recommandé.

Il fut alors établi par des experts que ce pavage est plus économique que les blocs, que c'est un pavage hygiénique, durable, insonore et non glissant pour les chevaux. L'échevin Giroux demanda alors qu'on en fit l'essai à Montréal et proposa que la rue Ontario fût pavée en béton Hassam, y compris les intersections des rues. L'échevin Leclaire et l'échevin Larivière demandèrent qu'on fit l'essai de ce nouveau pavage dans une autre rue que la rue Ontario, mais la majorité de la commission se rangea du côté de l'échevin Giroux, dont la motion fut adoptée à l'unanimité.

Le Sirop Calmant de Mme Winslow soulage l'inflammation pendant la dentition des enfants 250-jno

SUITES D'UN ACCIDENT

Pour avoir eu un doigt coupé et une côte brisée en descendant un piano de l'édifice Y.M.C.A., le 4 mai, pour le compte de M. Grégoire Rochon, M. Léon Clément réclame à ce dernier la somme de $1,000. M. Clément est à l'hôpital depuis la date de l'accident.

CONVOCATION

Une grande assemblée de la locale de l'union nationale des ouvriers boulangers aura lieu samedi, le 1er juin, à la salle No 3, rue Craig-Est. Tous les ouvriers de ce corps de métier sont invités à cette réunion, où l'on discutera sur les questions d'intérêt général pour le groupe ouvrier.

"La preuve est dans la Canistre"

"Tous les arguments dans le monde sont vaincus par la preuve."

"Vous vous RENDEZ COMPTE de la qualité sans pareille de la

Poudre à Pâte St-Georges

LA PREMIERE FOIS QUE VOUS L'EMPLOYEZ"

"Il y aura une blancheur et une légèreté dans le Pain, les Gâteaux et la Patisserie, que vous n'avez jamais obtenues avec n'importe quelle autre Poudre à Pâte."

LES TYPOGRAPHES DE TORONTO

TORONTO, 29.— Les membres de l'union typographique de Toronto on résolu, hier soir, qu'en attendant la décision du président de l'Union Internationale, M. Lynch, ils demeureraient au travail suivant les conditions arrêtées par le vice-président Hays et un comité de l'union, la semaine dernière.

Après une longue discussion entre les patrons et les ouvriers, les négociations furent interrompues, et l'union fit venir un représentant de l'exécutif, afin de tâcher d'en venir à une entente. M. J. W. Hays, de Minéapolis, le vice-président, arriva bientôt, et après plusieurs jours de négociations, on fit un arrangement en vertu duquel la journée ne serait que de huit heures, et une augmentation des gages aurait lieu le 1er janvier, 1909, cette augmentation étant de $1.00 par semaine, et une piastre de plus encore en janvier, 1910. L'Union à une assemblée, tenue la semaine dernière, décida de rejeter ces propositions, et on se trouvait en présence d'une menace de grève.

Le comité qui s'était occupé de la question convoqua une assemblée spéciale de l'union, hier soir, et après une longue et quelque fois âpre discussion, il a décidé d'accepter l'arrangement tel que proposé par M. Hays, sous protêt, et d'en appeler à l'exécutif de l'Union Internationale afin d'ouvrir de nouvelles négociations avec les patrons. On a également résolu de demander au président M. Lynch de tâcher d'être présent à la prochaine assemblée.

Cigarettes Egyptiennes 'Royal' 15 cts la boite.

PREMIERE AUDITION D'ELEVES

De M. Alfred Lamoureux

Un soir dernier avait lieu à la salle Mance, la première audition des élèves de M. Alfred Lamodreux, notre sympathique ténor.

Nous étions anxieux de connaître le professeur après avoir à maintes reprises, applaudi la belle voix chaude de l'artiste, et nous avons été conquis vraiment par le talent du maître qui nous a présenté des élèves exceptionnellement bien préparées. Nous félicitons sincèrement M. Lamoureux de ce premier succès qui marque d'ailleurs une ère radieuse dans la vie de ce tout jeune homme qui mérite à tous égards, les sourires et les sympathies qui doivent ainsi saluer sa carrière.

M. Lamoureux a dû déployer une extrême énergie pour atteindre le résultat rêvé, il avait à vaincre le triste sort de l'aveugle, et à prouver qu'avec du talent et du courage, on combat toute tristesse humaine. Ceux qui s'intéressent à lui, et ils sont nombreux, sont heureux de voir maintenant à ses côtés, une douce jeune femme blonde, le soutenant et l'encourageant, en restant dans une ombre toute modeste, où son image s'évoque un peu confuse, mais combien délicate et consolante!

Le programme de M. Lamoureux était très bien préparé, et nuancé d'une façon habile et agréable. Nous devons des félicitations et nous ne les épargnons pas à tous ceux qui ont figuré à ce beau concert. Nous citons ici leurs noms sans autrement insister sur la valeur de chacun, valeur très réelle que nous constatons d'une manière générale.

Ces compliments sont octroyés à Mlles J. Froidevaux et A. Poudretts, Y. Huard, A. Vigeant, H. O'Brien, V. Turcotte, Y. Lassonde, A. Arcand, G. Lefebvre, A. Rousseau, L. Venne, M. L. Themens, I. Foley, à Messieurs J. Lacroix, E. Milette, Fournier, N. Lacroix, C. Prud'homme, H. Phaneuf, L. Mignault, P. Vézina et H. Cloutier, que tous, en chant, piano et déclamation ont déployé un fort charmant talent.

Cette première audition sera suivie de plusieurs autres, car la carrière de M. le Prof. Lamoureux s'annonce brillante et fructueuse.

LES MACHINISTES

On offre un compromis aux ouvriers de l'Intercolonial.

MONCTON, 29. — On a offert un compromis aux machinistes de l'Intercolonial. Les machinistes veulent une augmentation de gages.

On a demandé une augmentation de quatre cents de l'heure, ou de 40 cents par jour. Cependant, le député-ministre des chemins de fer, M. Butler, a dit qu'il accepterait cette demande, mais avec l'offre d'un compromis.

M. Butler, assure-t-on, serait en faveur d'une augmentation de quatre cents de l'heure, pour les machinistes qui reçoivent maintenant 16 et 20 cents de l'heure, mais il propose que les ouvriers dont le salaire est actuellement le plus élevé, recevant 24 cents de l'heure, acceptent une augmentation de deux cents de l'heure. Cette proposition n'a pas été acceptée par les machinistes, qui s'en tiennent absolument à l'augmentation générale demandée. En plus de l'élévation des salaires, les ouvriers demandent que certains changements soient faits quant à ce qui regarde le demi-congé du samedi. Les machinistes attendent l'un de leurs grands officiers afin de les aider à en venir à une décision en égard à l'augmentation des salaires, et le comité général doit se réunir afin de discuter sur la situation. C'est l'intention des machinistes d'avoir une entrevue subséquente avec le gérant-général, M. Pottinger et le mécanicien-surintendant, M. Joughins. Ceux qui travaillent à la construction des chars ont eu la pleine augmentation demandée, de quatre cents de l'heure, mais ceux qui travaillent aux bouilloires n'ont pas encore reçu satisfaction.

DANS LA MILICE

Changements, promotions, etc.

OTTAWA, 29. —Le conseil de la milice, ce matin, a publié une liste de nouveaux changements, promotions, etc., survenus dernièrement dans la milice du Canada. Voici les changements qui concernent particulièrement les militaires canadiens-français:

Le Dr Gustave Boyer, M. P., est nommé major provisoire des Hussards royaux du duc d'York; capitaine provisoire, Tancrède Mongeis; lieut. provisoire, J. A. B. Chevrier, tous de Rigaud; carabiniers montés, major provisoire de cette nouvelle organisation, capt. J. R. L. Deblois Thibaudeau; capt. provisoire, Edmond Lessard; lieutenants provisoires, L. J. A. Lambert, Fleuri, Perron et A. Boileau; 4e chasseurs canadiens, adjudant, capt. Jos. T. L'Heureux, à la place de C. B. Nobert; 83e de Joliette, le lieutenant J. B. G. Duhamel, se retire; J. A. Bélanger est nommé lieutenant à la place de P. Trudeau.

Le quartier-maître et major honoraire E. Deblois, du 87e régiment de Québec, se retire et conserve son grade; le lieut. J. DeVarennes, du service médical, se retire et est remplacé par M. P. Lambert.

La science de la Vie.

Il n'y a pas d'hommes sans chagrins; s'il y en a un, ce n'est pas un homme. (Proverbe oriental).

LE TRAIT D'UNION ENTRE Santé et Bonheur

L'eau régénératrice par excellence; elle guérit les malades et conserve la Santé. Très efficace dans tous les cas de maladie

DU FOIE ET DES REINS.

Troubles d'estomac, maux de tête, engourdissements, etc., se recommande tout particulièrement aux personnes atteintes de

Chlorose, Anémie, Diabète, Goutte, Rhumatisme, Etc.

—L'EAU—

VICHY-CUSSET

SOURCES ANDREAU

Est Médicinale et Rafraîchissante.

C'est une Eau Minérale Naturelle non décomposée. Très agréable au goût, se boit pure et se mélange aussi avec n'importe quel breuvage.

Parlez-en à votre Médecin.

Se trouve dans tous les meilleurs Hôtels, Cafés et Restaurants. En vente chez tous les Pharmaciens et Epiciers. Si votre fournisseur ne l'a pas, adressez-vous chez

RAYMOND FRERES, 395 Boul. St-Laurent, Tel. Bell Est 3881-3882.

F. X. St-Charles & Cie., Ltée, Agents-Generaux, Montreal, Can.

78-22-29

High Wines et de l'Alcool Standard

(E. W. PARKER, - MONTREAL)

Un alcool neutre, incolore, convenant à tous les usages. Garanti par le Gouvernement Canadien avoir muri en entrepot pendant deux ans . . . . . .

Gillespies & Co., 12 rue St-Sacrement, Montreal.

AGENTS VENDEURS.

Pour la Qualité et la Pureté achetez

"L'EXTRA GRANULE"

et toutes les autres marques de sucres raffinés de la vieille marque recommandable de

Redpath

— FABRIQUES PAR —

The Canada Sugar Refining Co. Limited,

MONTREAL. mr-jno

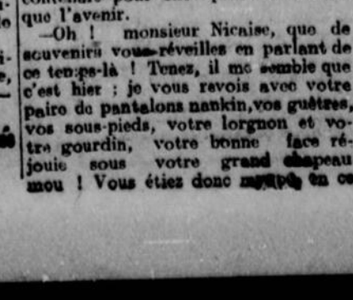

Engins Corliss Leonard

Système de Valve parfait.
Grande économie pour tout usage.
Machinerie de toutes sortes.

E. LEONARD & SONS,

1790 rue St-Jacques, Montreal.

mer-j-jno.

Feuilleton de la PATRIE

LA FIANCEE VEUVE

PAR FERNAND-LAFARGUE.

Reproduction et adaptation autorisées par la Société des Gens de Lettres.

33 (Suite)

—Rassurez-vous, madame Privat, et ne pleurez pas... Elle reviendra... Elle vous aime tant!

—Il me semble que je ne la reverrai pas!

—C'est des idées, madame Privat. Je vais de ce pas l'embrasser de votre part... Adieu, madame Privat.

—Dis-lui que si elle a besoin de provisions, je lui en ferai tenir; j'en ai de prêtes. Pourvu qu'elle ne souffre pas!

Et la vieille Mme Privat, pendant que Mariette, l'âme joyeuse, regagnait le château, s'assit sur le seuil de sa porte, au soleil, les yeux perdus dans le rêve muet des vieillards qui n'ont plus la force de vivre longtemps et semblent fascinés déjà par la vision de l'inconnu.

XXII

NICAISE EST CONSOLE

Germaine Privat en acceptant l'hospitalité du château de Saint-Edme et la comtesse de Luz en l'offrant n'avaient pas causé le scandale énorme auquel s'attendait Sandoret.

Le départ du comte Maxime avait atténué, supprimé même le mauvais effet qu'eût produit cette dérogation aux usages.

Au contraire, certaines personnes trouvaient cet arrangement très acceptable; elles ne tarissaient pas sur la délicatesse de la comtesse qui avait sauvé la situation en éloignant son fils, et, au fond, tout le monde applaudissait parce que Calixte Privat était vaincu.

Par les soins diligents de Georges de Luz les premières publications furent faites à la mairie et à l'église.

A l'église, pendant que le curé lisait la note consacrée aux jeunes gens, un grand silence régna dans la foule.

Et, quand il eut terminé, un chuchotement général traversa la nef dans le bruit des chaises déplacées.

C'était donc décidé, ils se marieraient.

Sur la place, sous les catalpas, ce mariage faisait l'objet de toutes les conversations, et Georges de Luz qui avait accompagné la comtesse à la messe vit bien, à l'affabilité des saluts, que la population était loin d'être hostile.

Nicaise Rabastin assistait à la sortie de la messe.

Quelques jeunes filles eurent pour lui un sourire railleur, car le bruit avait couru qu'il était, lui, le candidat du père.

Mais il supportait sous sourcilier les regards moqueurs, les allusions à son échec.

Même il faisait preuve d'un excellent caractère en se dépréciant lui-même au point de vue physique et sa bonhomie allait jusqu'à trouver que Mlle Germaine avait joliment raison.

C'était dans ce courant d'esprit de résignation qu'il avait crié un soir, au frère du fiancé: "ça va, monsieur Georges?" pour bien montrer qu'il n'en voulait nullement à la famille de son heureux rival.

Pourtant, si l'amour propre n'était pas blessé, le cœur avait un peu saigné.

Mais le bon sens et la pipe avaient endormi la douleur morale.

Rabastin, en huit jours, avait repris sa gaieté, sa jovialité et sa vie de vieux garçon riche.

Tous les samedis, il partait pour Bordeaux, où il passait le dimanche en compagnie d'une amie d'enfance, qu'il aimait beaucoup, Melle Jeanne, qui avait fait ses cours de médecine et qui remplissait les fonctions de sage-femme.

Mlle Jeannine avait été tout réjouie de la réapparition inattendue de M. Nicaise Rabastin, son vieil ami.

Elle le croyait bien perdu pour elle.

Elle avait bien souffert de son oubli subit, de son inexplicable silence.

Inexplicable, en effet! Mlle Jeannine, à cette pensée, eut un tel mouvement d'impatience devant sa glace, qu'elle faillit enfoncer son épingle à chapeau dans l'ourlet de sa petit oreille.

Car Nicaise n'avait rien expliqué.

Elle jeta un regard de colère vers le salon, où elle l'avait laissé.

—Il méritait d'attendre encore un quart d'heure, lui qui m'a fait attendre plusieurs semaines!

Elle était prête.

Elle se dirigea vers le salon, poussa la porte, et d'une voix mutine, plutôt dure qu'aimable:

—Allons! vous, dit-elle, venez dîner... et je suppose que vous allez tout me dire à présent...

—Qu'est-ce qui vous prend, mademoiselle, Jeannine?

—Il me prend... des envies de vous battre, monsieur!

Il la considéra avec admiration:

—Non, répondit-il, non, épargnez-moi, ça dérangerait votre toilette et je vous trouve vraiment belle ainsi.

—Vraiment? Assez... pour plaire à mon ami?

—Presque trop... J'ai peur de vous!

—Ne vous échappez pas du moins! s'écria-t-elle, en lui prenant le bras pour le conduire à la salle à manger.

—L'attendrissement le gagnait à la trouver toujours bonne, tendre, aimante et dévouée pour lui.

Ah! la compagnie charmante de toute la vie qu'eût été Mlle Jeannine si elle avait voulu se marier, mais Nicaise la savait réfractaire au mariage.

Elle lui avait exposé, sur ce point, ses idées, autrefois, et jamais il n'avait osé la faire revenir sur cette espèce de déclaration de principes.

C'est pourquoi il avait cherché ailleurs, lui, vieux garçon, mais sans la conviction de trouver ce qu'il lui fallait.

Evidemment, il avait eu un gros coup de cœur pour la fille de son ami Privat, pour cette petite Germaine qui préférait devenir comtesse, mais il n'avait pas été certain de l'aimer comme doit aimer un mari.

Il était entré dans son affection pour elle un peu de paternité, le désir d'avoir quelqu'un à protéger.

Elle était assurément trop jeune pour lui, tandis que Mlle Jeannine, avec ses trente-cinq ans sonnés... Hélas! Mlle Jeannine se contentait d'une bonne amitié, d'une amitié sans doute jalouse et policière, mais si sincère et si désintéressée!

Pourtant, ce soir-là, Nicaise se sentait dans les veines du sang de conquérant.

Il avait une revanche à prendre, la revanche de l'homme évincé, refusé par une femme et qui voudrait à lui-même se prouver qu'il est capable d'être désiré par une autre.

Aussi, dès le potage, quand Louisette les eut laissés en tête-à-tête, Nicaise commença-t-il l'attaque avec crânerie.

—Ah! mademoiselle Jeannine, vous exigez que je vous dise tout... eh! bien, j'y consens... mais je tiens d'abord à connaître le motif qui vous rend à la fois si curieuse et si furieuse... Ce potage est excellent.

—Furieuse? Vous êtes étonnant! Vexée peut-être, mais c'est tout. Je vous croyais fâché contre moi et je me demandais ce que j'avais fait qui pût rompre une amitié de quinze ans!

—Dix-sept, mademoiselle Jeannine, si vous le voulez bien.

—Non, monsieur Nicaise, quinze.

—Ah! pardon, j'ai quarante-cinq ans sonnés et j'avais vingt-huit ans quand je vous ai connus.

—Moi, vingt ans.

—Non, vous dix-huit ans. Vous me l'avez dit vous-même un matin que nous étions restés seuls dans la salle de la Maternité, après la visite du médecin en chef.

—Vous vous rappelez cela?

—Est-ce que je ne me souviens pas de tout ce qui vous concerne, mademoiselle Jeannine!

Le visage de la sage-femme s'éclaira d'une lueur vive, comme si le passé contenait pour elle plus de lumière que l'avenir.

—Oh! monsieur Nicaise, que de souvenirs vous réveillez en parlant de ce temps-là! Tenez, il me semble que c'est hier; je vous revois avec votre paire de pantalons nankin, vos guêtres, vos sous-pieds, votre bonne face réjouie sous votre grand chapeau mou! Vous étiez donc marié en ce temps-là, pour porter lorgnon!

—Pas du tout. J'y voyais très bien. Mais porter un lorgnon, cela faisait croire à mon père que je m'abîmais la vue sur les livres de médecine! Le cher homme!

—Vous lui en avez coûté des écus.

—Vous pouvez le croire, mademoiselle Jeannine, et pour un mince résultat! Je n'ai même pas pu passer mon premier examen de médecine. Je manquais d'aptitude.

—Et surtout de travail. Oh! quand j'y songe! Quel cancre vous faisiez, soit dit sans vous offenser!

—Allez toujours, mademoiselle Jeannine. Vous dites la vérité. Je m'en suis joliment repenti plus tard. A trente ans, je n'étais bon à rien.

—Vous avez dû vous ennuyer ferme en menant ce que vous appeliez "la grande vie!"

—Eh! eh! Pas tant que vous le supposez. J'ai de bons souvenirs...

Mlle Jeannine eut un regard comiquement sévère.

—Monsieur Nicaise, soyez sérieux...

—Oh! Je sais, je sais, répliqua-t-il. Vous n'avez pas changé. Impossible de conter des gaudrioles, vous, ni devant vous. Vous saviez les remiser, les étudiants, les camarades et tous vous respectaient, vous admiraient.

—Oh! monsieur Nicaise!

(A continuer)

CASTORIA. Fac-simile de la Signature de Chas. H. Fletcher. La Sorte Que Vous Avez Toujours Adoptée

CIGARETTES EGYPTIENNES Mogul 15 cents la boite.

L'enseignement congréganiste et l'enseignement laique

L'un et l'autre sont l'objet d'une vive discussion, hier soir, à la Commission des Ecoles Catholiques

M. le chanoine Adam et M. le juge Piché

Une des séances les plus intéressantes de la Commission des Ecoles catholiques a eu lieu hier soir, à l'Académie Commerciale catholique, sous la présidence de M. le chanoine G. Dauth.

Etaient présents: MM. les chanoines L. T. Adam et Wm. O'Meara, M. le juge Piché, MM. les échevins Payette, Dan. Gallery, MM. J. H. Semple, S. D. Vallières, et le magistrat Ulric Lafontaine, secrétaire, et M. le principal J.O.Lacroix

Le personnel enseignant de la nouvelle école de la rue Robin, que la Commission a décidé d'ériger à l'automne, sera-t-il laïque ou congréganiste? Voilà la question qui a occupé la séance et soulevé une vive discussion.

Cette école n'est pas encore construite et l'un des commissaire, au cours de la discussion, a émis l'opinion qu'il était peut-être trop tôt pour s'inquiéter du personnel enseignant.

Comme il ne reste que quelques mois avant la réouverture des classes les autres commissaires sont d'avis qu'il est préférable de le choisir sans tarder.

D'ailleurs, avant de préparer ses plans,, l'architecte doit être renseigné sur cette question. Si c'est un personnel congréganiste, l'architecte devra lui réserver un appartement dans l'école.

C'est

M. LE JUGE PICHE

qui ouvre le feu en demandant quel sera le personnel enseignant.

La commission a-t-elle l'intention de choisir des religieux ou des laïques et quel territoire couvre l'école?

M. le chanoine Adam répond que ce territoire comprend une bonne partie de la paroisse du Sacré-Cœur, avec une portion des paroisses Saint Jacques et Saint-Pierre. M. le chanoine Adam se déclare en faveur d'un personnel congréganiste. D'après son expérience, la discipline et la bonne tenue sont mieux observées dans les écoles dirigées par des religieux que par des laïques. Pour l'enseignement de la religion, la condition et l'état des religieux les rendant plus aptes à le donner aux enfants. La surveillance dans les écoles congréganistes est aussi mieux faite que dans celles en charge des laïques. Voilà son opinion, mais il ne veut par là déprécier les services rendus à la Commission par les professeurs laïques qu'il estime. Les convictions qu'il vient d'émettre sont basées sur son expérience du passé.

Du côté financier, il est, selon lui., préférable que la direction de la nouvelle école soit confiée à un corps enseignant congréganiste, car la Commission aura à faire moins de déboursés. Une autre raison qui peut militer en faveur d'un personnel congréganiste, c'est que par l'agrandissement des écoles Olier, Champlain et Sarsfield, il faudra respectivement pour la première, 15 nouveaux professeurs, pour la seconde, 9, et le même nombre pour la troisième. Cela donnera au personnel enseignant laïque un certain nombre de nouvelles positions.

M. le juge Piché déclare que la question peut être discutée à un

AUTRE POINT DE VUE.

L'enseignement laïque n'est pas le même au Canada qu'en France. Ici, l'enseignement laïque reste religieux et il a été encouragé par la Commission des Ecoles et par le clergé. A preuve, nos écoles normales qui ont l'appui du clergé.

Pour lui, il est convaincu qu'il faudrait connaître le sentiment des gens, savoir s'ils sont plus en faveur d'instituteurs religieux que laïques. Il vaudrait mieux s'en rapporter à l'opinion des contribuables intéressés. A l'appui de ses remarques, M. le chanoine Adam rappelle ce qui s'est passé à Saint-Jean d'Iberville. Depuis dix ans, les Frères avaient quitté cet endroit et on avait adopté l'enseignement laïque. Mais ce dernier n'a pas donné satisfaction et on fait des efforts actuellement pour ramener les Frères. Dans la paroisse Saint-Denis, la même chose se répète et là aussi, on veut des religieux pour remplacer les professeurs laïques. Mais il existe actuellement une disette de professeurs congréganistes et on a de la peine à s'en procurer. A Ottawa, également les Frères quittaient la ville, il y a dix ans, mais la population n'a pas tardé à les redemander. Des difficultés scolaires existaient alors. Les Frères revinrent et pour obvier aux difficultés, achetèrent le terrain et fondèrent une école indépendante là où ils avaient précédemment enseigné, comme professeurs de la commission. Voilà, ajoute M. le chanoine, des faits induscutables.

D'après les remarques de M. le chanoine Adam, M. S. D. Vallières est d'avis de confier à des congréganistes la direction de la nouvelle école.

M. le juge Piché riposte et demande de ne

PAS ALLER TROP VITE.

Le territoire où va s'élever la nouvelle école compte déjà nombre de maisons congréganistes et il serait bon qu'il s'y trouvât aussi une école laïque.

M. le chanoine Adam fait remarquer que la nouvelle école se trouvera à peu de distance des écoles laïques Champlain et Montcalm. Les parents qui préféreraient envoyer leurs enfants à l'une de ces dernières pourront aisément le faire.

"Oui, c'est vrai, réplique M. le juge Piché, mais la nouvelle école n'est pas construite à cause de la grande étendue de la circonscription, mais bien parce que la population scolaire est trop dense.

Après quelques observations diverses, M. le juge Piché propose que la question du choix du corps enseignant soit ajournée à un mois, afin de mettre les commissaires en contact avec les contribuables et leur faire connaître les opinions de ces derniers.

M. l'échevin Payette entre ensuite en scène, et dit que la question première est de savoir si la commission dispose de l'argent nécessaire au coût de construction de la nouvelle école, que celle-ci soit congréganiste ou laïque. Avant de régler la question du personnel, la commission ne ferait-elle pas bien de consulter la commission des finances? Il u a bien des dépenses à couvrir pour l'an prochain. Pourra-t-on payer le coût de la nouvelle école?

Des explications sont données à ce sujet par les autres commissaires. Si l'argent manque, on retardera la construction.

M. le juge Piché demande s'il n'y aurait pas moyen de régler le différend et de construire une école qui pourrait servir indistinctement à un personnel congréganiste ou laïque.

Cette idée ne semble pas acceptable, car l'architecte aurait de la difficulté à la résoudre.

Finalement, M. l'échevin Vallières déclare qu'il tient à son idée première, et il propose que la direction de l'école de la rue Robin soit confiée à des religieux, sous le contrôle de la commission.

M. le juge Piché ne veut pas céder et trouve préférable de chercher à connaître

LE SENTIMENT DES CONTRIBUABLES

M. le chanoine Adam l'interpelle alors:

— Comment connaîtrez-vous ce sentiment? Quel moyen allez-vous employer ?

— Sans être pour un plébiscite, réplique le juge Piché, je veux avoir le temps de me former une opinion personnelle sur le désir des contribuables.

— Mais allez-vous consulter les contribuables les uns après les autres, reprend M. le chanoine Adam, qui ajoute que de confier la nouvelle école à des religieux ne sera pas une mesure injuste, car deux institutions laïques l'avoisinent.

C'est votre sentiment, réplique M. le juge Piché, et je le respecte. Mais il y a aussi à consulter le sentiment de celui qui paie, de celui qui a des enfants à faire instruire. Il me semble que c'est un sentiment respectable et qui a bien le droit de se manifester. Je suis d'avis qu'un délai d'un mois ne changera rien à la chose et ne pourra que nous aider à éclaircir la situation."

S'il faut consulter ceux qui paient, intervient M. Vallières, tout le monde voudrait bien vivre dans la paroisse de Saint-Jean-Baptiste où la contribution pour les écoles dirigées par les religieux n'est que de 25c par mois.

—Si on consultait les contribuables, reprend M. Piché, on constaterait que tous ne pensent pas comme vous le dites. Il y en a aujourd'hui qui croient ne pas payer assez cher pour l'éducation.

Continuant, M. le juge Piché déclare qu'il n'a nullement l'intention d'imposer ses idées à la Commission. Son devoir est de permettre aux contribuables intéressés de faire connaître leur sentiment.

M. SEMPLE

opine dans le sens des remarques de M. le juge Piché.

On prend alors le vote sur l'amendement de M. le juge Piché, demandant le renvoi de la question à un mois. Le proposeur et M. Semple sont seuls à voter en faveur du renvoi.

Au moment où la motion de M. Vallières allait être mise au vote, à son tour, M. le juge Piché propose en sous-amendement : "Que l'école soit confiée à des professeurs laïques". Le vote donne le même résultat que précédemment.

C'est à ce moment que M. l'échevin Payette demandes des explications sur les garanties qu'apportent les religieux comme corps enseignant. Il veut savoir à quoi s'en tenir. Les meilleurs professeurs sont-ils des congréganisees ou des laïques. Quels certificats reçoivent les premiers de leur ordre ? Est-ce un certificat de bonne conduite seulement, ou sont-ils réellement qualifiés pour l'enseignement ?

M. Gallery demande si les Frères ont des diplômes.

A cela, M. le chanoine Adam répond que les religieux reçoivent un certificat de compétence pédagogique de leurs supérieurs. Ce certificat est reconnu par la législation provinciale. M. le chanoine Adam déclare que les Frères subissent fréquemment des examens et qu'en dehors de leurs heures d'enseignement, ils poursuivent toute leur vie leurs études pédagogiques. Si un professeur congréganiste ne donne pas satisfaction, ses supérieurs le retirent et c'est toujours dans leur intérêt de le faire. Quant à lui, il est convaincu qu'il y aura toujours divergence d'opinion sur la valeur de l'enseignement congréganiste ou laïque. Personne ne peut donner une réponse formelle à ce sujet. Il n'est pas prêt à affirmer lui-même que l'enseignement congréganiste soit supérieur à celui des laïques. Sous certains rapports, il le croit cependant supérieur.

M. le juge Piché abonde dans le sens des remarques de M. le chanoine Adam et reconnaît aux religieux et aux laïques une compétence égale. Mais il faut aussi s'attacher à étudier les circonstances, pour savoir si, dans le cas actuel, il est plus utile d'employer des professeurs laïques que des religieux. Pour lui, il est en faveur des laïques, car nombre de ceux-ci attendent des positions. D'autre part, on l'a admis, les Frères sont difficiles à trouver. Il sait que la population est en faveur des congréganistes et il l'est lui-même. Mais il est bon qu'il y ait

EMULATION

entre les deux modes. Il faut même, comme l'a dit le président de la commission, qu'on encourage cette émulation. Aussi les déclarations ne sont-elles pas ambiguës, puisque l'un et l'autre de ces modes sont reconnus par l'autorité ecclésiastique de la province.

Le chanoine Adam, dit qu'il a été prouvé que les ex-congréganistes, c'est-à-dire les jeunes Frères qui avaient quitté leur ordre pour entrer dans l'enseignement, avaient donné une satisfaction presque absolue, ce qui prouve la valeur de leurs études.

Le sous-amendement de M. Piché est donc rejeté et quand il s'agit de voter sur la motion de M. Vallières, M. le juge Piché se tourne vers M. Semple qui reste indécis et lui dit en souriant : "Go back to church." (Retournons à l'Eglise). Les deux dissidents appuient donc la motion Vallières. On passe ensuite à l'ordre du jour. Les séances de

FIN D'ANNEE

auront lieu pour l'école Montcalm et l'Académie Commerciale, le 20, et pour les autres écoles, les 21 et 22 juin.

Le comité des écoles rapporte qu'il a étudié les recommandations des principaux au sujet de l'augmentation régulière des instituteurs. Le rapport est adopté. Recevront une augmentation de salaire, MM. J. B. E. Ducharme, H. Valois, J. R. Laberge, J. A. Bruneau, John Manning, A. Bélisle, T. Brisebois, Z. Guérin, F. G. Coutnay, Charles Courval, W. Kelly, J. A. Archambault, J. F. McCarthy, G. E. Pagé, J. H. Bergeron, J. A. Brisebois, O'Donough, J. A. Fendale, J. P. Desaulniers et Denis Malone.

Trois instituteurs qui avaient droit à une augmentation régulière, n'ont pu l'obtenir, n'ayant pas été recommandés par les principaux dans le rapport de fin d'année.

Il s'en suis quelques pourparlers, au sujet du bulletin mensuel des principaux, sur la conduite de chaque instituteur; ce bulletin est toujours remis à l'instituteur qui se rend compte de ce qu'il porte.

Quelques-uns des commissaires sont d'avis que ce rapport devrait être secret; car, il se peut que le principal soit induit à donner une note de complaisance ou à élargir la faveur de certaine note.

M. Semple demande qu'on accorde un bonus de $50 à quelques instituteurs qui ont de longues années de service dans l'enseignement, et sont munis de diplômes modèles. Ce bonus leur a déjà été accordé, l'an dernier.

Le salaire de ceux qui possèdent ce diplôme est de $1,000.

A ce sujet, M. le chanoine Adam donne avis de motion qu'il proposera à la prochaine séance, la reconsidération de la règlementation des salaires.

M. Semple propose que les professeurs de solfège aient une augmentation de salaires de $25 à $75.

Après quelques lettres d'un intérêt moindre, lues par le secrétaire, et qui sont référées aux comités, la séance est ajournée.

La Vie Simple

est la meilleure. Pour vivre naturellement : travaillez pendant le jour, soyez calme, mangez trois repas et prenez une Pilule Beecham régulièrement, tel que requis. Il n'y a pas de médecine pour la vie simple ou intense comme les

PILULES BEECHAM

Vendues partout. En boîtes de 25 cents. 79-1

Ce qui fait la Bonne Bière

Il faut quelque chose de plus qu'une installation moderne, bien outillée, pour bien brasser de la bière pure et hygiénique.

Il est d'importance capitale de savoir comment traiter le malt d'orge, de savoir quelle qualité d'eau il faut employer, et aussi quel choix de houblon.

Seule l'orge de premier choix, convenablement mûrie, est employée dans la bière Molson,

Le houblon est importé du comté de Kent, Angleterre — c'est le meilleur au monde pour la fabrication de la bière.

L'on emploie aussi de l'eau filtrée de puits artésien, aussi pure et claire que du cristal.

Votre épicier vend de la bière Molson.

Demandez toujours la

BIERE MOLSON -- INDIA PALE ALE.

29 1

SUCCES SANS PRECEDENT

D'une Institution Canadienne

Aujourd'hui il se présente une occasion exceptionnelle pour toute personne qui a des épargnes à placer.

Toute action prise dans "La Foncière", compagnie d'assurance mutuelle contre l'incendie rapportera de beaux bénéfices à ses actionnaires : un dividende d'au moins 8 à 10 p.c., et en plus un boni de 20 à 25 p.c., du capital payé chaque année. Outre les avantages ci-dessus "La Foncière" donnera une réduction de 20 p.c. de son tarif lequel est déjà 15 à 25 p.c., de moins que les compagnies syndiquées.

Nous vous citerons comme exemple: deux compagnies canadiennes qui ont fait, l'une $147,000 de profit, et l'autre $140,000 dans le cours des cinq dernières années.

L'une de ces compagnies vient de vendre ses actions à 400 p.c. de bénéfice après avoir payé un dividende de 10 p.c.

Nous sommes convaincus que "La Foncière" rapportera autant pour ne pas dire davantage.

Si l'on veut profiter de cet avantage on doit se presser de souscrire, car il reste peu d'actions à vendre sur l'émission de $100,000.

Il faut remarquer qu'il n'est demandé que 30 p.c. sur le montant des actions et 5 p.c. de prime, et la balance ne sera jamais demandée, d'après les vues du Bureau de Direction, car le montant payé sur ces actions sera suffisant pour le dépôt à effectuer entre les mains du gouvernement. Les revenus de la compagnie étant de $75,000 annuellement, ce qui suffit pour toute éventualité.

"La Foncière" Compagnie d'Assurance Mutuelle contre l'incendie, n'est pas une compagnie à son début, puisqu'elle a cinq ans d'existence.

Demandez le prospectus.

Bureau-chef, 10 St-Laurent, Montréal. 79-1

La Boisson de tous les âges

— C'EST LE —

COGNAC MEDICINAL SALVATOR

— DE —

J. O. Briand & Cie.

(Recommandé par tous les Médecins.)

Vieillards et convalescents en obtiennent les meilleurs résultats.

En vente chez tous les épiciers.

Jodoin, Maloney & Laurence

246 rue Saint-Paul

Agents pour le Canada, MONTREAL.

29-1

METEOROLOGISTE PEU RASSURANT

WASHINGTON, 29 — Une température extraordinairement anormale pour la saison, avec une vague froide s'étendant sur toute la région Est des Montagnes Rocheuses, est rapportée par le bureau météorologique, avec le bulletin suivant :

"De fortes gelées sont rapportées pour les Etats du centre, la région basse des lacs, l'ouest du Colorado, les Etats de l'Utah, de l'Arizona et du Wyoming. D'après les pronostics, il n'y a pas d'apparence immédiate d'une température d'été, nulle part. On rapporte de fortes gelées dans le Michigan et autres Etats de la région des lacs. La vague froide est particulièrement forte dans le sud-ouest et elle serait due, d'après des experts, à de fortes pluies.

Harry C. Frankenfeld, chargé des pronostics, dans le bureau météorologique, attribue la température très froide de ces derniers mois aux pressions atmosphériques, provoquant de forts vents du nord. Il ne peut dire si cette perturbation atmosphérique durera toute la saison.

A TORONTO

TORONTO, 29 — Le mois de mai 1907 est le mois le plus froid qu'ait connu Toronto depuis 66 ans. La moyenne de la température a été jusqu'ici de 44 degrés.

Cigarettes Egyptiennes 'Royal'

15 cts la boîte.

L'EXPOSITION DE JAMESTOWN

Les différentes routes qui y conduisent

Correspondance spéciale à la PATRIE

Terrains de l'exposition, Norfolk, Va.—Pour répondre à un grand nombre de demandes adressées tant à mon nom personel qu'à celui de l'exposition, et pour l'information du public en général, l'article qui va suivre a pour objet de renseigner le lecteur sur les différents moyens de transport conduisant à l'exposition, et incidemment, aux villes côtières de Norfolk, Portsmouth, Old Point Comfort; aux plages maritimes de Virginia Beach, d'Ocean View, de Mine Beach, de Cape Henry, etc.

Comme la plupart de nos compatriotes connaissent parfaitement la manière de se rendre à New-York, à Boston, à Fall River, à Providence et autres villes les plus rapprochées et les plus accessibles de la province de Québec, aux provinces maritimes et aux Etats de la Nouvelle-Angleterre, je m'abstiendrai d'en parler.

Deux voies principales conduisent de New-York, où elles ont leur terminus, à l'exposition de Jamestown; la voie ferrée dite "Pennsylvania Lines" et subsidiairement le New-York, Philadelphie and Norfolk. La deuxième route est le voyage par mer par la ligne "Old Dominion."

Le trajet par le "Pennsylvania" s'effectue de Jersey City après avoir traversé North River au pied des rues Cortland et 29ème (Les traversiers des "Pennsylvania Mines," faisant le service entre ces deux embarcadères et Jersey City sont les plus accessibles dans la ville de New-York.)

A moins de faire un long détour, il est impossible de se rendre de Jersey City à Norfolk sans faire une partie du trajet par bateau. Si le touriste le désire, il peut, toutefois, faire le voyage en entier par chemin de fer en passant par Baltimore, Washington et Richmond. Mais la ligne la plus directe et la plus rapide est celle de New-York via Jersey City et Cape Charles. En partant de Jersey City à 8.30 p.m., l'on parvient à Cape Charles le lendemain matin vers 5 heures, faisant ici correspondance avec les steamers du N. Y. P. & N., ou Nyp & N., dans l'idiome tout à fait typique des employés de chemins de fer. Ces steamers arrivent en vue de Norfolk vers 3 hres, soit environ 12 hres pour tout le trajet.

Pour ceux qui se fichent de Neptune et de ses caprices ; ceux qui ne craignent pas le mal de mer, le voyage complet par eau de New-York à Norfolk a des attraits indiscutables. Partant de New-York à 3 heures de l'après-midi, de la jetée ou mâle No 26, située au pied de la rue Beach, (North River) les steamers de la ligne Old Dominion arrivent à Norfolk le lendemain matin vers 10 heures., le voyage par mer ayant donc duré 19 heures. C'est l'on ait plus agréables que l'on puisse désirer.

Il n'est pas nécessaire, je crois, d'indiquer ici les routes à suivre pour se rendre à Boston, Providence, Fall River, etc., à New-York; tous sont bien au fait du trajet qui leur sied le mieux. Mais, pour ceux qui désirent le voyage sur mer, la "Merchants and Miners Transportation Company," faisant route entre Boston, Providence et Norfolk directement, offre un parcours des plus attrayants. Les vaisseaux océaniques (sea-going vessels) de cette ligne quittent Boston, de Battery Wharf, à 3 heures de l'après-midi; Providence, du pied de la rue Dereslt, à 6 heures le même jour, soit trois heures après le départ de Boston. Le trajet de Boston à Norfolk dure trente-quatre heures.

Aux compatriotes du Canada, il n'est peut-être pas inopportun de suggérer ici les itinéraires suivants : De Québec, Trois-Rivières, Montréal, Sherbrooke, Ottawa, etc., jusqu'à Portland, Maine; de Portland à Old Orchard Beach, une distance de quelques milles seulement. Ceux qui ont des loisirs pourraient visiter les jolies villes de l'Etat du Maine, telles que Lewiston, Saco, Biddeford, etc., où ils sont certains d'être bien accueillis par les milliers de Canadiens-français qui y sont établis; de Portland à Boston, en passant par Concord, Nashua, Manchester, Lowell, Salem, Lynn, etc., toutes des jolies villes et autant de petits Canada transplantés dans le grand pays de l'Oncle Sam, et où, quoiqu'en dise, nos compatriotes trouvent la vie bonne et heureuse.

Ceux qui voudront prendre la ligne courte, celle de l'Etat de New-York, ou encore celles qui traversent le Vermont, le New Hampshire et le Connecticut pourront s'arrêter et serrer la main à nos frères de Springfield, de Troy, d'Holyoke, de Cohoes, de Burlington, de Norwich, de Willimantic, de Worcester, de New London et combien d'autres! L'exposition de Jamestown est une occasion unique pour les Canadiens-français du Canada de visiter leurs compatriotes des Etats de la Nouvelle-Angleterre, étant donné la grande réduction du prix de passage qu'elle occasionne et du droit d'arrêter en chemin où s'y rendant.

En terminant, je dirai que tous les agents de billets et de passagers peuvent fournir les renseignements nécessaires concernant le trajet, les correspondances, (connections), les prix, etc., etc. Quant à ce qui concerne la pension, le logement, etc., l'on peut se les procurer en s'adressant comme suit : M. Louis Larivée, Exploitation Division, Jamestown Exposition, Norfolk, Va.

LOUISENBOIS.

CIGARETTES EGYPTIENNES Mogul

15 cents la boîte

LES HASARDS DES COMBATS

LES TROUPES DU PRETENDANT, AU TRONE DU MAROC, METTENT EN FUITE L'ARMEE DU SULTAN.

MADRID, 29. — Des dépêches viennent d'être reçues de Melilla: Maroc : elles disent que les rebelles, sous les ordres du prétendant au trône, ont attaqué tout dernièrement l'armée régulière du Sultan et l'ont mise en déroute, après une rude bataille. Les troupes du prétendant poursuivent les fuyards,

CES ATTAQUES BILIEUSES

proviennent d'un foie en désordre.

Vous connaissez surement le seul remède infaillible contre la torpeur du foie.

Abbey's Effervescent Salt

tonifie — renforce — vivifie le foie—vous empêche d'être bilieux.

Il est également bon pour les maux d'estomac et d'intestins. Et c'est le tonique idéal, l'été, pour les jeunes et les vieux.

Chez tous les pharmaciens. 25c et 60c la bouteille.

LE MEILLEUR SERVICE ET LE MEILLEUR REPAS SE DONNENT

The CRITERION Restaurant Fashionable de Montreal

348 STE-CATHERINE OUEST (Vis-a-vis la rue Victoria)

Discutez les Evènements Sportifs, au Diner, tous les Soirs. W. R. CUNNINGHAM, Prop.

29-1

NOUVEAU SERVICE

LA COMPAGNIE HAMBOURG-AMERICAINE ETABLIRAIT UNE LIGNE HEBDOMADAIRE ENTRE LE CANADA ET L'ALLEMAGNE.

Le cablogramme suivant vient d'être reçu de Berlin :

"La ligne Hambourg-Américaine a l'intention d'établir un service hebdomadaire direct de passagers et de fret entre l'Allemagne et le Canada, quand un arrangement satisfaisant aura été conclu entre ces deux pays, au sujet du tarif."

M. James Thom, agent de la ligne Hambourg-Américaine à Montréal, dit que ce service sera certainement établi, si l'Allemagne et le Canada se font des concessions mutuelles. Ainsi, par exemple, le Canada devra abroger sa surtaxe actuelle contre les produits allemands. L'Allemagne, de son côté, devra abaisser son tarif.

M. Thom a fait remarquer qu'il y avait actuellement un service mensuel entre Hambourg et Montréal. Avant l'imposition de la surtaxe contre les importations allemandes, le service était hebdomadaire.

" VERITE "

LANCEMENT D'UN PUISSANT CUIRASSE FRANCAIS.

BORDEAUX, France, 29. — Le nouveau cuirassé français "Vérité" de 14,643 tonneaux avec une puissance de 18,000 chevaux-vapeur, a été lancé ici hier.

FEU M. A. NOEL

ARTHABASKAVILLE, 29 — A une assemblée spéciale du Barreau tenue au Palais de Justice à Arthabaska, le 25 mai 1907, l'ordre du jour suivant a été adopté sur la proposition de M. J. E. Méthot, C.R., secondée par M. L. P. Crépeau, J. E. Perreault et Paul Beaudry :

"Les membres de ce Barreau ont appris avec un vif regret la mort de leur ancien et estimé confrère, M. Auguste Noël, avocat au Barreau de la province d'Alberta.

"Ils tiennent à se rappeler les talents du distingué défunt et ses succès obtenus devant les cours de ce pays, et les qualités de cœur et d'esprit qui lui avaient conquis une place toute spéciale parmi ses confrères.

"Ils enregistrent leurs regrets de cette mort et adressent à la famille leurs condoléances et l'expression de leurs vives sympathies."

Pur—sec—propre—fin et plein de saveur, ne prend jamais en pain—ne devient jamais amer. Voilà pourquoi tout le monde emploie le SEL WINDSOR.

SEANCE DES ŒUVRES D'EDUCATION AU CONGRES FEMININ

Nécessité de l'œuvre post-scolaire. — La place morale de la femme journaliste

L'ABBE PERRIER PRESIDE.

La séance des œuvres d'éducation, sous la présidence de M. l'abbé Perrier, au congrès de la fédération, hier, a été des plus imposantes et des plus intéressantes.

La presse était dignement représentée et les conférences des femmes de lettres ont été écoutées avec un vif intérêt de la part d'un auditoire très appréciateur qui remplissait la vaste salle du Monument National.

Un demi-congé avait été accordé aux élèves des académies rendues en grand nombre pour recueillir avec beaucoup d'attention la parole qui devait ajouter à leur éducation.

Mme Béique ouvrit la séance en résumant en quelques mots celle de la veille sur les œuvres de charité, puis elle présenta à l'auditoire M. l'abbé Perrier, qui fait une allocution sur l'œuvre d'éducation qu'il considère d'une importance capitale.

"L'Eglise, dit-il, à l'encontre de certains libres-penseurs, n'est pas l'ennemi du progrès. Au contraire, tous les problèmes intellectuels et scientifiques l'intéressent à un haut

Mme R. DANDURAND

degré que doivent connaître les femmes." Fénélon, dit-il, se plaignait qu'on négligeait trop l'éducation des filles. Il faut réaliser un idéal vers lequel toutes les femmes doivent diriger leurs efforts.

Mgr Dupanloup écrit quelque part: "Je ne sais rien de plus mauvais que les esprits peu cultivés, chez les femmes autant que chez les hommes; à quelque classe qu'elles appartiennent, il faut l'éducation, le travail intellectuel, nécessaire pour toute épouse et mère de famille."

Le conférencier cite Paul Bourget, qui dit avec tant de justesse dans ses "Etudes de Pyschologie sociale": "l'éducation est un grand bien, mais elle doit être faite dans les conditions du milieu auquel on est appelé à vivre."

La femme, ajoute M. l'abbé Perrier, est appelée à exercer une influence considérable dans le monde, et c'est pourquoi son éducation doit être parachevée; on mesure la grandeur d'une nation par la valeur de la femme. "Faites-nous des croyantes et non des raisonneuses", disait Napoléon, et c'est en réformant la jeune fille qu'on corrige la femme.

En terminant, après quelques citations de Michelet, de Maurice Barrés et de Melchior de Voguë, à la louange de la femme, le conférencier fait un juste éloge de feu Mme Marchand, qui disait à ses élèves de se préparer un jour à être tout à la fois, le père et la mère de leurs enfants.

A l'enquêtes des œuvres d'éducation les questions suivantes furent discutées:

1o. Croyez-vous que l'œuvre d'éducation commencée à l'école et au couvent puisse porter tous ses fruits si l'œuvre post-scolaire ne vient aider à son développement?

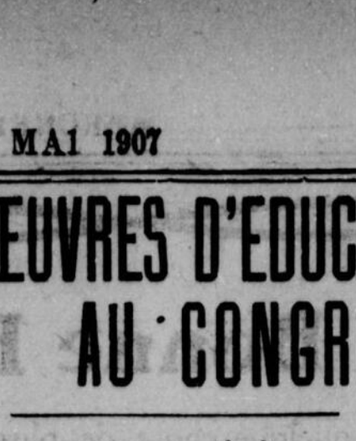

M. l'abbé PERRIER, président de la séance d'hier.

2o. Comment préparer la jeune fille du monde à son rôle de mère de famille.

Mlle SAMSON président de l'association des institutrices catholiques de la province de Québec, fait un tableau de ce que doit être l'éducation de la femme, de son berceau à son rôle de mère de famille. La mère, dit-elle, ne doit pas se faire l'esclave de l'enfant. Il faut qu'elle ait beaucoup de patience passive.

L'enfant ne devrait plus être envoyé à l'école avant l'âge de sept ans et trois heures d'études par jour sont suffisantes pour lui.

Melle Samson déplore l'état antihygiénique de nos écoles locales. "Il n'y a pas, dit-elle, une seule école laïque de filles à Montréal où la ventilation soit bonne, On dit qu'il n'y a pas d'argent mais on en trouve toujours pour l'amélioration de celles des garçons". Il faut que les mères s'habituent à ouvrir les fenêtres des chambres à coucher le matin et qu'une guerre acharnée soit faite aux chambres noires où on entasse les petits".

"Le besoin d'un cercle de jeunes filles pour les exercices physiques se fait sentir là où on pourrait donner aux mères des conférences sur l'hygiène pratique. Les veilles prolongées, la lecture des romans, sont autant d'obstacles à la santé des jeunes filles, ces dernières créant de plus une atmosphère factice. Il faut instruire la jeune fille sans toutefois en faire une femme savante que Ste-Beuve dénonce comme odieuse.

MADEMOISELLE BIBAUD, directrice de l'académie de Mme. Marchand, dit que les classes terminées, les études sérieuses et plus approfondies commencent, plus on sait plus on s'aperçoit que la science est limitée. Après les classes il doit y avoir le perfectionnement, le couronnement. "Le dédain des choses de l'esprit, dit la conférencière, est souvent dû au préjugé contre les femmes dites savantes. Il faut que la femme ait des clartés de tout et une connaissance approfondie par un sé-

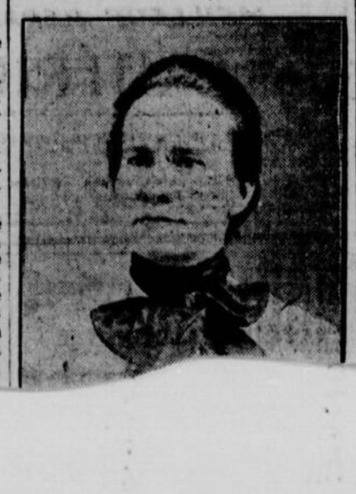

de temps en temps quelques vérités. On ne doit pas négliger l'enseignement dans les journaux où les pages féminines sont en quelque sorte des universités féminines. Nous ne sommes plus au temps où l'on dit: "de la femme qui parle latin, délivrez-nous Seigneur" et la page féminine doit être l'école de la vie telle qu'elle.

"Françoise" nous dépeint ce que doit être la femme contemporaine, par la lecture d'une page de "la Française" l'œuvre récente et supérieure de Brieux.

"Avoir de la mesure et mettre de côté quelques-uns de nos faibles, dit Mlle Barry, telle que l'art de l'idolâtrie, la démence du superlatif, une dangereuse bonté de cœur, sont les écueils que doivent éviter les femmes écrivains.

"Quelle place morale la femme journaliste doit-elle occuper? se demande Françoise, qui répond par un mot de Lamartine à qui on demandait quelle place il voudrait occuper à l'Académie Française: "le plafond, dit-il.

FRANÇOISE, directrice du journal de "Françoise."

La page féminine, termine la spirituelle conférencière, doit être aussi patriotique et honnête.

Mme HUGUENIN, (Madeleine)

étant empêchée de faire son rapport, il est lu par Melle St-Jean, professeur de diction qui le fait avec tout le talent qu'on lui sait.

"La mère remplit-elle envers ses enfants les devoirs quand elle confie à des mains étrangères ce qui les détachent de leurs parents et nuit à leur esprit de famille? se demande la chroniqueuse de la "Patrie." Il serait mieux d'envoyer les enfants seulement à l'âge de la première communion. De retour au foyer la fillette serait aidée de sa mère par ses bons exemples et ses sages conseils. Tout en faisant à l'œuvre post-scolaire sa large part de bénéfices avantageux, "Madeleine" croit plutôt au système des temps passés et s'avoue une admiratrice des aïeules.

L'éducation est essentielle à toutes les femmes et le journalisme féminin joue un grand rôle dans l'action sociale par les conseils de son expérience à ses lecteurs qui lui demandent son opinion. Le "Foyer" est représenté par

HELENE DUMONT

qui fait connaître le but de cette digne œuvre où des leçons du soir sont données aux jeunes filles pensionnaires, agrémentés de cours qui donnent d'excellents résultats. Le journal le "Foyer" commencé en 1903 et dont le bureau de rédaction se compose des associées de l'Assistance Chrétienne et dont le but est de faciliter l'éclosion et le développement des talents mis au service de la lutte pour la vie.

Mme PROVENCHER

de la section française de la Société Aberdeen fait connaître tout le bien que depuis dix ans cette société accomplit dans les régions du nord-ouest, du lac St-Jean, du Saguenay et du nord avec leur circulation de livres gratuits afin de compléter l'éducation des adultes. Mme Provencher parle avec enthousiasme du bien opéré, des résultats obtenus et des buts difficiles ont depuis changé en une situation meilleure et partant plus consolante.

Des milliers de livres sont distribués chaque année aux institutrices de la province.

Mme Dandurand croit en l'éducation post-scolaire faite par le concours actif de la femme du monde et parle de l'Université McGill qui a ouvert ses portes aux femmes soit comme élèves ou professeurs, ce qui fait placer le Canada dans un rang très élevé pour les universités mixtes, dont le niveau est souvent supérieur à celui des universités américaines.

"Nous n'avons pas besoin de nous affranchir, dit l'intéressante conférencière, mais seulement nous ne devons pas rester stationnaires quand les autres avancent. Il faut l'assistance morale des mères à côté de celles des religieuses.

Des cours d'études des choses de la plus haute importance s'imposent aux canadiennes."

Mme MATHYS

fait une conférence sur la responsabilité de la mère de famille dans la formation morale de l'enfant.

La maternité est la fonction essentielle de la femme dont le premier devoir est de conserver la vie à l'enfant pour plus tard corriger à temps le caractère par les bonnes études, inculquer à son esprit l'amour de la vérité et de la justice en évitant surtout le luxe déploré. Il est déplorable de constater l'insouciance des parents vis-à-vis le manque d'assiduité de l'enfant à l'école.

Mlle LABELLE

directrice de l'académie de Madame Marchand fait part de son expérience sur les œuvres post-scolaires nécessaires à toute femme et demande la création d'une école supérieure ou plutôt un cercle de femmes journalistes, conférencières, artistes qui aideraient à l'œuvre post-scolaire. Nous voulons des femmes instruites, dit-elle, mais non des bas bleus. L'instruction primaire et l'instruction secondaire font beaucoup: elles préparent les voies.

Les conférences terminées les personnes présentes sont invitées à la discussion sur les discours du jour.

Mme ARTHUR GAGNON

combat l'idée émise par "Madeleine" sur la fréquentation de bonne heure des enfants au couvent en disant qu'elle ne fait qu'augmenter chez eux l'amour des parents et du foyer et donne à l'appui de son assertion plusieurs faits qui en sa qualité de mère ...de grand'mère, lui sont bien connus.

Mme Béique donne un vote de remerciements aux conférencières du jour et est secondée par Lady Laoste.

Demain soir, à 8 heures, aura lieu la dernière séance, celle des œuvres économiques sous le haut patronage de M. l'abbé Gauthier. Ce sera, croyons-nous, l'une des plus importantes séances du congrès.

En voici le programme:

JEUDI, 30 MAI

Séance des œuvres économiques.

Questions inscrites au programme:

1o. Donnez un aperçu général sur la situation faite à la femme dans le travail que vous exécutes ou l'emploi que vous occupez.

2o. Quels moyens suggérez-vous pour développer l'habileté de l'ouvrière et la compétence de l'employée.

3o. Quels moyens suggérez-vous pour protéger toujours plus efficacement la moralité de la femme qui travaille ailleurs qu'à son domicile?

4o. Comment préparer la jeune fille, que ses occupations appellent au dehors, à sa vocation maternelle?

Allocution par M. l'abbé Gauthier.

Réponses à l'enquête par:

Le Foyer, — Mademoiselle Gamelin

LES PROFESSEURS AU TEINT VERMEIL

Paraissent beaucoup mieux dans l'école que ceux au teint blême.

Les jeunes aiment naturellement ce qui paraît bien et un professeur en santé et de bonne apparence peut faire beaucoup plus pour les élèves, à tout considérer, que le professeur maigre et dyspeptique.

Le professeur de latin et de mathématiques dans un séminaire de jeunes filles, eut une expérience qui mérite l'attention de tout professeur.

Elle faiblissait un peu plus chaque année, jusqu'à ce que finalement un véritable cas de prostration nerveuse se déclara et elle dût prendre le lit durant huit mois, c'était une ruine physique et mentale. Elle et ses amies croyaient que cela était dû au surcroît de travail, mais elles savent maintenant qu'une nourriture non appropriée en était

Naturell

LA MALADIE DE LA SUBSTITUTION

Un écrivain américain a cru récemment faire une grande découverte: il a dénoncé un mal commercial nouveau qu'il appelle la "Substitution" ou la maladie du "Tout aussi bon." et qu'il décrit ainsi: "Une infection microbienne causée et disséminée par le bacille de la malhonnêteté.

La condamnation est bien fondée, mais le mal n'est pas récent: il y a longtemps qu'il règne dans ce pays et dérange le commerce en général,

La "Substitution" d'un article à un autre a causé la ruine de bien des travailleurs; l'inventeur qui, après bien des années, a réussi à produire un article recherché du public, couru sur le marché, et qui a réussi à breveter son invention, est trop souvent exposé à voir des pirates râfler la moisson dorée qui devait lui revenir, et le déposséder de son bien en passant dans le commerce une contrefaçon décorée d'un nom à peu près similaire ou tellement approchant que le public se trouve induit à acheter le substitut pour l'original.

Beaucoup de breuvages à la mode ont été imités à tel degré de perfection que la vente de l'article réel a subi une baisse sérieuse.

Beaucoup d'articles de consommation journalière, que des inventeurs avaient réussi à mettre en vente après de longues recherches et des travaux assidus, ont été imités et les imitations ont été vendues à des prix infimes. Le but du contrefacteur est seulement de vendre à meilleur marché que le fabricant et, à cette fin, il n'emploie que des matières inférieures et à bon marché en s'appliquant seulement à reproduire, aussi exactement que possible, l'apparence de l'original.

Le public ne se laisse heureusement plus prendre aujourd'hui aux trucs des exploiteurs de la "Substitution" ou du "Tout aussi bon." C'était bon autrefois. Mais maintenant, il y a, dans une grande ville, des milliers d'acheteurs, là où l'on n'en comptait qu'un autrefois. Ils savent acheter, ils suivent les journaux, ils lisent les annonces des marchands et des fabricants honnêtes qui leur enseignent la valeur, la qualité, la composition et l'emploi de milliers d'articles. Si on les trompe ne serait-ce qu'une fois seulement, l'établissement est coté pour toujours et perd leur clientèle et celle de leurs amis. Les acheteurs vont où ils ne sont pas importunés et où on ne tente pas de leur faire acheter ce dont ils ne veulent pas.

En matière commmerciale toutes les pratiques malhonnêtes entraînent leur propre châtiment. Les commerçants de bonne foi ne permettent pas que leurs marchandises soient présentées sous le couvert de mensonges. Ils ont fait leur fortune loyalement et n'entendent pas changer de méthode. Les marchands déshonnêtes, dans quelque commerce que ce soit, aboutissent ensuite généralement au désastre et gémissent ensuite sur leur malchance, tandis que, s'ils avaient agi correctement, ils trouveraient des amis pour leur prêter assistance dans leur infortune.

La maladie de la "Substitution" ne sévit pas seulement aux Etats-Unis; nous en sommes infestés au Canada. Il n'est pas d'article qui ait été aussi souvent imité, falsifié, contrefait et sophistiqué que les "Pilules Rouges". En dépit des avertissements, il ne manque pas de jours où nous sommes informés que des marchands indélicats cherchent à passer comme "tout aussi bons" des produits inférieurs, inefficaces quand ils ne sont pas délétères. Suivant l'expression d'un député du Parlement anglais: "ils se figurent que tous les consommateurs, excepté eux, sont des fous". Le temps, comme nous l'avons dit, se charge souvent de les détromper et la déconfiture finale est généralement le fruit de leur imprudence et de leur déloyauté; mais, il est bon qu'une ligne de consommateurs réponde et tienne tête à ce syndicat des contrefacteurs.

Pour le bien public, pour la morale sociale, il faut purger le marché de ce fléau de la Substitution, et pour cela l'acheteur doit avoir le courage d'exiger l'article réel et non seulement de rejeter, mais encore de dénoncer les substituts qu'on veut lui glisser. Il est faux qu'il existe des pilules "tout aussi bonnes" que les Pilules Rouges et d'autres semblables aux Pilules Moro, dont les vertus sont consacrées par un quart de siècle de succès et par des dizaines de mille de guérisons. L'acheteur a donc le droit d'avoir les Pilules Rouges et les Pilules Moro, telles qu'il les demande et le vendeur qui cherche à lui faire prendre un article inférieur, mérite la même condamnation que le marchand qui vend à faux poids ou qui rend de la fausse monnaie. Ce n'est pas une question d'esthétique commerciale, mais un principe d'honnêteté pure et simple dont l'observation n'offre que deux alternatives: se soumettre ou se démettre.

Cigarettes Egyptiennes 'Royal'

15 cts la boîte.

A DELORIMIER

Le conseil de Delorimier a siégé hier soir sous la présidence de M. le maire Messier. Il a été lu et adopté un rapport de la commission de voirie, recommandant d'accorder sur enquête des propriétaires la construction de trottoirs permanents en ciment, pourvu que la longueur ne soit pas moindre de cent pieds, le tiers du coût, c'est-à-dire 90 cents, devant être payé par les requérants et le reste par la municipalité.

Ordre a été donné au secrétaire de donner avis à MM. Alfred Lapointe, Alexandre Chagnon et Joseph D. Latour, les commissaires en expropriation pour les rues Chapleau, Dufresne et Marie-Anne, de procéder immédiatement à leur travail

Le reste de la séance a été consacré à l'expédition des affaires de routine.

AUX NOUVEAUTES

Brillante semaine de clôture

La direction de la saison d'opérette, qui a remporté tant de succès aux Nouveautés, a décidé de terminer sa saison préliminaire, la semaine prochaine. On jouera "La Péricholé" et, en seconde partie, "L'anglais tel qu'on le parle", ce grand succès parisien. Ce qui donnera une valeur remarquable à cette production, c'est l'engagement, à grands frais, d'un acteur anglais, M. Mario Majeroni, qui remporte, cette semaine, un gros succès à l'Académie. M. Majeroni aura le rôle de l'Anglais Hogson. M. Prévost, pour ses adieux au public, jouera le rôle de "l'interprète". Décidément la direction de la saison d'opérette tient à finir par un triomphe, une série de succès.

Cigarettes Egyptiennes 'Royal'

15 cts la boîte.

HORRIBLEMENT BROYE

NEW-YORK, 29 — Un tramway élevé rempli de passagers a frappé et tué un cantonnier nommé Thomas Gallagher, près de la courbe de la rue Bleecher. Le malheureux a été horriblement broyé. Un grand nombre de femmes et d'enfants, qui se trouvaient dans le tramway, ont été pris de panique. Le mécanicien a été arrêté.

POUR VOL AVEC EFFRACTION

Les détectives Lescarbeau et Lehuquet ont arrêté un nommé Herbert Dewitt, âgé de 22 ans et domicilié au No 430 Avenue DeLorimier, sous l'accusation d'avoir pénétré avec effraction dans le magasin de MM. Lee & Sergeant, 675 rue Sainte-Catherine Ouest, et d'avoir volé des appareils photographiques pour une valeur de $100. On procède à l'enquête.

CIGARETTES EGYPTIENNES **Mogul**

15 cents la boîte.

W. H. Scroggie (LIMITÉE)

Rue Sainte-Catherine, Université et Victoria.

A propos de vetements, quelques avancés prouvés par des faits, et--par les marchandises

Si vous voulez les meilleurs vêtements d'hommes qui aient jamais été offerts pour le prix, si vous voulez des vêtements qui dureront autant qu'ils paraissent bien, si vous voulez des vêtements, qu'il serait impossible de vendre à ces prix, dans les circonstances ordinaires, si vous voulez des vêtements qui ont été confectionnés pour une autre maison, pour être vendus à $12, $14, $16, $18 et $20, et qui se vendent actuellement à ces prix-là dans d'autres magasins, venez chez Scroggie demain. Achetez les marchandises de l'autre marchand, à nos prix, et épargnez la différence. Cela en vaut absolument la peine.

A $9.75

Complets en worsted pour hommes
Complets Cheviotte pour hommes.
Complets Cachemire pour hommes.
Imperméables pour hommes.

A $14.95

Complets en serge pour hommes.
Complets Fit-Rite pour hommes.
Complets en cachemire.
Complets en worsted.

CHICS VETEMENTS POUR VOTRE GARCONNET!

$1.00 Culotte Knicker pour garçonnets. 49c
$4.00 Complets Norfolk $2.95
$5.00 Complets Norfolk $3.47
$1.50, Complets de matelot, bleus, pour garçonnets. 98c

Dewar's Whisky

EST LE PLUS VENDU AU CANADA:
Avez-vous essayé leurs Liqueurs?

UNE GREVE EN PERSPECTIVE

(Dépêche spéciale à la "Patrie")

ST-HYACINTHE, 29. — Il y a deux semaines, les employés de la compagnie Penman demandaient une augmentation de tous les salaires, jusqu'à et y compris les salaires de $1.50 par jour, avec demande de passer un contrat des conditions, pour la période d'une année, faisant valoir l'augmentation du coût de la vie pour l'ouvrier et sa famille, et l'inégalité existant entre le coût de la vie et le revenu de travail.

Hier, le gérant de la compagnie est venu à St-Hyacinthe et une augmentation de quelques centins a été accordée dans certaines lignes, et refusée dans d'autres.

Les ouvriers, au nombre d'environ 400, se réunissaient hier soir à la salle Blondin, pour décider s'il devait y avoir acceptation ou non de la nouvelle échelle de salaires adoptée par la compagnie. Le sentiment de la très grande majorité était de cesser le travail immédiatement.

M. Emile Ouellette, président de l'association, soumit à l'assemblée les propositions faites par la compagnie et exposa la situation en termes prudents, faisant bien comprendre à ses amis l'importance qu'il y avait pour eux de ne pas prendre une décision trop hâtive.

M. A. Bourgault, avocat, à qui on demanda de se rendre à l'assemblée, fit un long discours, demandant à ses amis ouvriers de bien vouloir ne précipiter aucun mouvement. Il fit ressortir les dommages considérables qu'une grève de leur part causerait à l'industrie, au commerce et au groupe ouvrier lui même dans St-Hyacinthe. Il leur dit que si les ouvriers ont des droits, ce que personne ne pouvait nier, ils ne devaient pas perdre de vue que les patrons également ont des droits et qu'un de ces droits est la discussion des salaires qu'ils ont à payer.

M. Bourgault insista tout particulièrement sur la position dans laquelle les ouvriers de la compagnie de tricot s'étaient mis en s'affiliant à la Fédération textile du Canada, essayant de démontrer que dans une union ouvrière, de même que dans tout corps organisé, aucun mouvement ne devrait s'effectuer sans qu'il fut d'abord soumis au bureau exécutif régulièrement constitué. Il expliqua que ce serait pour le foyer des ouvriers un chômage forcé, peut-être de quelques semaines, réclamant en même temps pour le travailleur une répartition plus équitable des salaires et expliquant que des salaires variant de $3.50 à $5.00 et $6.00 par semaine, n'étaient certainement pas suffisants pour subvenir aux besoins d'une famille.

Il demande aux ouvriers, pour eux, leurs familles et la population de St-Hyacinthe, de ne pas mettre leur dessein à exécution, mais d'épuiser tous les moyens de conciliation, suggérant l'intervention de concitoyens influents pour essayer de régler cette difficulté et, s'il n'y avait pas possibilité d'arriver à une entente, d'avoir recours à l'arbitrage, aux termes de la loi du travail.

M. Bourgault leur dit que s'ils adoptaient une telle attitude ils avaient raison de compter sur la sympathie de la population de St-Hyacinthe qui, elle, a intérêt à ce que le groupe ouvrier soit prospère, à ce que nos industries établies, grâce au dévouement, à l'esprit d'initiative et aux sacrifices de citoyens distingués, se maintiennent et progressent.

MM. Pierre Girouard, Jos. Ouellette, et M. Rouleau, parlèrent aussi. L'assemblée décida dans le sens suggéré par M. Bourgault, de faire venir M. W. Paquette, président de la Fédération textile du Canada, aujourd'hui même et, d'ajourner toute discussion jusqu'à ce soir, alors que les représentants du bureau exécutif de la dite société prendront une initiative sur cette question.

2 dans 1

Le Cirage à Chaussures

est une heureuse acquisition dans le stock de tout épicier.

C'est le cirage le meilleur, le plus noir, le plus expéditif, et celui qui se vend le plus vite et le mieux.

Noir et de toutes couleurs, 10c et 25c la bte.

TENTES

de tous styles et dimensions, faites de duck de la meilleure qualité, tentes en stock et faites sur commande.

Prix Fournis sur Demande.

Auvents, Voiles, Drapeaux,

Confectionnés dans le plus bref délai.

THOS. SONNE, Sr., 193 RUE DES COMMISSAIRES.

Tél. M. 1161. MONTREAL. 8,15,22,29

Sirop de Terebenthine du Dr Laviolette

Pour Rhumes, Toux, Bronchites, Etc.
30 ANS DE SUCCES.
25 et 50c la bouteille.

PATENTES

OBTENUES PROMPTEMENT

Avez-vous une idée?—Si oui, demandez le Guide de l'inventeur qui vous sera envoyé gratis par **Marion & Marion**, Ingénieurs-Conseils Bureaux: Edifice New York Life, Montréal et Washington, D.C.

Un bon paysan se promène rue de Rivoli, très étonné du nombre et de l'animation des passants.

—Je connais pourtant des grandes villes, très belles, près de chez nous!

—Oui, lui répond un Parisien, mais il ne passe personne dans les rues.

Le rural, après un moment de réflexion, avec un air entendu:

—C'est parcequ'ils sont occupés!

LE SUPERBE STEAMER MONTREAL part pour Québec et les ports intermédiaires aux dates de nombre impair durant ce mois, et le magnifique steamer "St-Irénée" aux dates de nombre pair. Ils sont chauffés à la vapeur, éclairés à l'électricité et pourvus de cloches électriques partout un puissant réflecteur est à bord de chaque steamer. Pour billets, cabines et informations complètes concernant les délicieux voyages que l'on peut faire, dans l'est et l'ouest, s'adresser au Bureau des Billets en ville 128 rue St-Jacques, en face du Bureau de Poste.

- MEILLEUR ORIGINAL DISPONIBLE -

PETITES ANNONCES

TARIF

Invariablement payable d'avance

Pour Annonces Classifiees

—DE—

La Patrie

EMPLOI DEMANDE, 20 mots pour 25 cents, trois insertions, ½ cent par mot extra, chaque insertion.

PLEVES DEMANDES, 20 mots pour 25 cents, trois insertions, ½ cent par mot extra, chaque insertion.

Toutes les autres annonces, "On demande", 20 mots pour 25 cents, trois insertions, ½ cent par mot extra, chaque insertion.

CHAMBRE A LOUER, 10 cents pour 20 mots ou moins, et ½ cent par mot extra, chaque insertion.

TROUVE, 10 cents pour 20 mots ou moins, et ½ cent par mot extra, chaque insertion.

A LOUER, MAISONS, MAGASINS, etc, 25 cents pour 20 mots ou moins, trois insertions et ½ cent par mot extra, chaque insertion.

PROPRIETE A VENDRE, 25 cents pour 20 mots ou moins, trois insertion et ½c par mot extra, chaque insertion.

PERDU, 25 cents pour 20 mots ou moins, pour trois insertions, ½ cent par mot extra, chaque insertion.

CHANCES D'AFFAIRES, 25 cents pour 20 mots ou moins, trois insertions et ½ cent par mot extra, chaque insertion.

AVIS SPECIAL

Le tarif ci-dessus est au comptant avec la commande. Quand ces sortes d'annonces ne sont pas payées d'avance, il faut faire de nombreuses entrées et le taux est, en conséquence, beaucoup plus élevé.

Nous n'entrerons dans nos livres aucune annonce classifiée de moins de 5 lignes.

Emplois Demandés

BUREAU DE PLACEMENT GRATUIT, 344 Craig Est, entre les rues Gosford et Bonsecours. Main-d'oeuvre de toutes sortes fournie. Une visite des patrons est sollicitée. Bureau ouvert de 9 heures du matin à 5 heures du soir. Le samedi, on ferme le bureau à 1 heure p.m.—URBAIN LAFONTAINE, gérant.

SITUATIONS OBTENUES

pour comptables, commis, sténographes, solliciteurs, collecteurs, voyageurs, portiers d'hôtels, commis de bar, messagers, garçons de restaurant, journaliers, ouvriers, charretiers, charpentiers, forgerons, servantes. Venez, écrivez ou téléphonez Main 181. The Canadian Employment Information Bureau, 60 rue Notre-Dame Est. Succursales à Halifax, Québec, Ottawa, Toronto, Winnipeg et Vancouver.
34-jno

Hommes Garcons demandes

AGENTS—A Salaire et à commission pour vendre des arbres vivaces à Etiquette Rouge. Cultivés exclusivement par nous. Ligne complète. Nouvelle idée. Jolis échantillons gratis. Ecrivez maintenant à Capital Nurseries Ottawa. 48-1-ma-me-39f

AGENTS DEMANDES — La Foncière Assurance contre l'Incendie, bureau chef, 10 St-Laurent, Montréal, Capital autorisé, $1,000,000. Contrats avantageux pour des agents actifs.
56-24f.

AUX AGENTS d'assurance de feu une position d'agence générale est offerte. S'adresser la PATRIE, succursale 43. 77-3

BOUCHER — On demande un jeune homme comme boucher. S'adresser à 1580 St-Hubert. 78-3

BOULANGER — On demande un bon boulanger, sobre, capable de faire toutes sortes de pains. S'adresser à Hector Labelle, St-Jérôme. 78-3

COMPAGNIE D'ASSURANCE de garantie et d'accident, demande des agents parlant le français. S'adresser à la PATRIE, succ. 43. 77-3

CARROSSIER — On demande un homme à bois pour job et ouvrage neuf. Ouvrage à l'année. Théo. Trudeau, 132 rue Visitation. 74-6

COMMIS demandé ayant un peu d'expérience dans l'épicerie pourra trouver une position immédiatement au No 965 Ontario Est. 79-3

COMMIS—On demande un commis-épicier, références exigées, au No 771 Lafontaine, coin Plessis. 77-3

COMMIS—On demande un bon commis d'expérience pour magasin général, près Montréal. S'adresser Boite 334 la PATRIE. 77-3

COMMIS — On demande un jeune homme parlant les deux langues pour notre magasin de chaussures. S'adresser à Robinson & Studam, 1363 rue St-Laurent. 78-5

CONFISEUR—On demande un confiseur, sachant faire les crème et caramel, bon gage. S'adresser à J. T. Gervais, 299 Mont-Royal. 77-3

CORDONNIER—On demande un bon cordonnier pour les réparations. S'adresser J. Plante, 337 Workman, Ste-Cunégonde. 77-3

CORDONNIER — On demande un cordonnier pour réparations de chaussures. No. 452 Ontario Est. 79-3

COUTURIER — On demande un bon couturier pour prendre charge d'une boutique immédiatement, ouvrage à l'année. S'adresser 544 Ste-Catherine, coin Lasalle, Maisonneuve. 78-3

COUTURIER—On demande immédiatement un bon (coat maker). S'adresser W. J. Arrington, coin Centre et Wellington. 77-3

DISTRIBUTEUR DEMANDE — "Driver" pour le commerce d'épiceries. Doit avoir de bonnes références. Un demeurant dans le quartier. J. G. Côté, 887 Ste-Catherine Ouest. 78-6

FORGERON—On demande un bon forgeron-ferreur. S'adresser 39 Saint-Paul. 77-3

GARÇON—On demande immédiatement un garçon sachant l'anglais et la clavigraphie. S'adresser à Chs. Bruchési, avocat, 76 rue Saint-Gabriel. 77-3

GARÇON—On demande un garçon actif et intelligent, chez M. A. Charlebois, 111 Notre-Dame ouest. 77-3

HELPERS — On demande deux helpers steam-fitters chez Pierre Leclerc, 1392 Boulevard St-Laurent. Tél. Bell Est 1361. 78-3

HOMMES — On demande des ouvriers et des garçons pour travailler à l'intérieur d'une fabrique. Emploi permanent et salaires payés à la semaine. 173 rue Common. 78-3

HOMME d'écurie demandé. S'adresser coin Dorchester et Labelle chez A. Hoofstetter. 79-3

HOMMES-FILLES—On demande 15 hommes pour la fabrication des biscuits et sucreries, et 25 filles, pour l'empaquetage. S'adresser 245 Ave. Delorimier. 77-6

JEUNE HOMME DEMANDE — Ouvrage général d'une salle à manger. Fera bon chez soi. 125 1-2 rue St-Paul. 77-3

Hommes Garcons demandés

JEUNE HOMME—On demande un jeune homme ayant un peu d'expérience pour l'épicerie, avec références. S'adresser C. E. J. Spénard, 429 Saint-Jacques. 77-3

JEUNE HOMME — On demande un jeune homme compétent pour prendre soin d'un cheval. S'ad. 829 Notre-Dame Ouest, entre 2 et 4 p.m. et 7 et 9 p.m. 77-3

JEUNE HOMME — On demande un jeune homme actif pour conduire une voiture et travailler dans un magasin. Un parlant l'anglais et le français préféré. D. Hatton & Co., marchands de poisson en gros. 77-3

JEUNES gens désirant apprendre la télégraphie pour se rendre capables de remplir des positions de chemins de fer, Cours jour et soir. S'adresser Ecole de télégraphie, Monument National, Montréal. 28,30-1

MONTEURS — On demande pour la campagne deux bons monteurs de poêles d'acier. Ouvrage à l'année, 102 Duluth Ave., coin St-Hubert, Tél. Bell E. 84. 78-3

ON DEMANDE — Deux hommes fiables pour travail spécial dans leur propre localité. Bons retours payables toutes les semaines. Aucune expérience nécessaire. S'adresser La Compagnie Pépinière Jacques-Cartier, Montréal.
mer-s—26

ON DEMANDE deux vendeurs spéciaux pour la Province de Québec, pour travailler seuls ou avec une équipe, sur la route. S'adresser à Luke Bros., Co., Montréal.
46-78

ON DEMANDE des bouviers sur les steamers pour les ports de Liverpool, Londres, Glasgow et Manchester. S'adresser à John Storen, agent exportateur de bestiaux, 34 rue Lemoine. Près de la rue McGill. 58-24

PLOMBIER — On demande un plombier et un couvreur au No 913 rue Ste-Catherine-Est chez D. Duquette.
79-3

SELLIER — On demande un sellier chez J. B. Nadeau, 573 rue Wolfe. Place permanente. Bons gages payés à un homme compétent. 78-3

SOLLICITEURS — Une compagnie canadienne d'assurance sur la vie, demande deux hommes d'expérience comme solliciteurs ; devront fournir des références de première classe. Contrat très avantageux et argent avancé à des hommes qualifiés. S'adresser à J. G. Dubeau, Royal Building, 2, Place d'Armes. 79-6

VOITURIER — On demande un homme à bois pour voitures. Denis & Lebeau, coin Logan et Visitation. Le soir, 231 Visitation. 76-3

Femmes-filles demandées

CLAVIGRAPHISTE—On demande une clavigraphiste sténographe d'expérience, dans les deux langues. Pélissier et Wilson, 151 Saint-Jacques. 78-6

COUTURIERES—Des faiseuses de pantalons et apprenties demandées pour le moulin électrique, plus haut prix payé. Adresser Mlle Pépin, Montreal Shirt & Overall Co., 1468 Ste-Catherine Est. 70-24f.

FILLE — On demande une fille au No 140 Ste-Catherine-Est. 79-3

FILLE — On demande une fille d'expérience comme commis. S'adresser 3143 Notre-Dame, D. Mercure.
43-jno

FILLES — On demande des filles pour travailler aux machines à couvrir et aux tables. Aussi des apprenties. Geo A. Mace & Co., 304 rue Saint-Paul.
74-6

FILLES—On demande immédiatement des filles pour coudre dans les robes. S'adresser V. Giroux, 709 Saint-Laurent, Tel. Est 3337. 77-3

FILLES — Filles demandées pour assortir les retailles de coton neuf. Position stable et bons gages. S'adresser 19 à 29 rue des Commissaires.
78-6

FILLES — On demande des filles et garçon pour confiseries chez L. Martineau, Comp., Limitée. 70-12

ON DEMANDE des femmes pour le repassage de fantaisie. Les plus hauts gages. Pas de travail le soir. Crown Laundry Co., 4218 rue Ste-Catherine.
77-6

ON DEMANDE des filles pour paquetage à la pharmacie Gauvin, 850 Ste-Catherine-Est. 77-3

POSEUSES DE COLLETS et filles expérimentées demandées dans le département de chemises, plus haut prix payés. Mme Boismenu, Montreal Shirt & Overall Co., 1446 Ave. Hôtel de Ville Mile-End. 70-24f

Servantes Demandées

CUISINIERE—On demande une bonne cuisinière pour aller à la campagne. Bon salaire. S'adresser à 407 St-Denis. 75-6

CUISINIERE — Cuisinière demandée pour aller à la campagne durant l'été. Bons gages. Références exigées. S'adresser à 405 St-Hubert. 78-6

CUISINIERE — On demande une cuisinière bien recommandée, avec références. S'adresser à 180 St-Denis.
77-jno

FILLE DE CHAMBRE — On demande immédiatement une bonne fille de chambre au No 403 St-Hubert.
77-3

SERVANTE — On demande une servante au No 131 Berri. 78-3

SERVANTE — On demande une servante pour une famille de trois personnes, pas beaucoup d'ouvrage. S'adresser à 1614 St-Hubert. 78-3

SERVANTE — On demande une servante générale au No 32 Carré St-Louis. M. J. E. Careau. Bons gages.
79-3

SERVANTE — On demande une bonne servante, bons gages, bon chez soi, pas de lavage ni repassage. S'ad. à 1856 Notre-Dame Est, en biais avec Couvent d'Hochelaga. 78-3

SERVANTE — On demande une servante au No 344 rue St-Hubert. Petite famille. Conditions avantageuses. Service facile. Une jeune fille préférée. 78-jno

SERVANTE — On demande une servante générale. S'adresser à 209 St-Denis, de 10 hrs à 2 hrs.; le soir après 7 hrs. ... 77-3

SERVANTE — On demande une bonne servante au No 71 Ste-Famille, qui voudrait aller Terrebonne, bons gages. 78-3

SERVANTE générale demandée au No 116A rue du Champ de Mars. Gages, $10 par mois. 77-3

SERVANTE—On demande une servante et une jeune fille, bonne référence et bon gage. S'adresser à 1023 St-Hubert ou à la pharmacie Boutin, coin Mont-Royal et St-André. 77-3

SERVANTE générale demandée, famille de quatre. Devra savoir faire la cuisine. Pas de lavage. Bons gages. S'ad. 903 St-Denis. 78-3

SERVANTE — On demande une servante générale bien recommandée. Salaire $12.00 par mois. S'adresser 862 Notre-Dame Ouest. 76-4

Une cuisinière trouvera un emploi immédiat au No. 46 Carré St-Louis.

SI vous êtes pris au dépourvu et que vous désiriez l'insertion immédiate d'une Petite Annonce dans nos colonnes, téléphonez à Main 733, et nous enverrons collecter après publication.

Maisons a Louer

A LOUER—Un bon logement au No 65 rue Carrières, près St-Denis $7. par mois. S'adresser à Z. Mayrand, N.P., 1131 St-Denis. 77-3

A LOUER — Résidence d'été au Sault des Récollets, 5 appartements, confortables, près de l'eau, 2 minutes des chars. S'adresser à Félix Huppé, Sault des Récollets. 78-5

Chambres à Louer

AMHERST, 271—Deux belles grandes chambres meublées, bien éclairées, chez une veuve pas d'enfants. Louera à des messieurs seulement. S'ad. 271 Amherst. 78-3

BOULEVARD ST-LAURENT, 1424 — Chambres meublées à louer. S'adresser au No 1424 Boulevard St-Laurent. 77-3

BOULEVARD ST-LAURENT, 471 — Belle grande chambre à louer avec bain et w.c., bien éclairée, chauffée à eau chaude. S'adresser 471 Brd. Saint-Laurent. 78-3

LAGAUCHETIERE, 136—Jolie chambre à louer avec toutes les améliorations modernes. 77-3

A LOUER

Spacieux BUREAUX

— DANS LE NOUVEL —

EDIFICE "LA PATRIE"

(RUE STE-CATHERINE)

SERVICE D'ASCENCEURS.

Possession immédiate.

ADRESSEZ-VOUS AU

Gérant, "La Patrie".

A Vendre

ARTICLES DE BICYCLES

ARTICLES A VENDRE — Si vous voulez un bicycle ou n'importe quel article pour bicycle, demandez notre catalogue gratuit. Bicycle Munson, Toronto. 40-70

N'oubliez pas Albert

Pour vos meubles et poêles, ses prix vous convaincront. Une visite est sollicitée, 39 rue Sainte-Catherine - Ouest.
79-6

A VENDRE — Petit hôtel de campagne à 10 milles de Montréal. Propriété comprise, licence payée, 9 pièces meublées, pianos, 2 arpents de terre, remises, hangars, contrat pour la poste $120 par an, $250 à $300 pour mener les voyageurs. Prix, $3,500. Conditions, $1,600 comptant. Aussi, plusieurs hôtels, restaurants en ville, magasins de cigares, maison de pension, etc. S'adresser Jean Castelli, 117 rue Ste-Catherine Est, vis-à-vis La PATRIE. Tél. Est 4351. 78-6

AUTOMOBILE à vendre — Automobile à vapeur Stanley, en bon ordre, à vendre à bon marché à $500.00. S'adresser entre 7 et 8 hrs. p.m. à 40A Brebœuf. 74-6

LESSIVE PHENIX donne économie de temps, de dépenses, de fatigues, de combustible. Prolonge la durée du linge. Demandez-la aux épiciers ou Chouilou & Cie., Montréal. 79-1

A VENDRE — Maison et terrain à vendre au village de la côte St-Michel, vendra à de bonnes conditions. S'adresser 334 Boîte "La Patrie."
79-3

A VENDRE

Rue Cherrier, Nos 121 à 131

Magnifique bloc en pierre et brique solide, contenant six logements (flats), chauffage à eau chaude, fournaise pour chacun, plomberie moderne, etc. Revenus, $1,800.00. Pour prix et conditions, s'adresser V. Trudel, 54 Notre-Dame-Est, Tél. Main 2583. 79-3

CHAPELLERIE

W. Clermont, 300 rue St-Denis. Cette maison a résolu de vendre au prix spécifique de $2.26 son incomparable stock de chapeaux des meilleurs manufacturiers reconnus, valant $3.00 partout. 20-72

A VENDRE—Chaudière à vapeur de 45 forces à vendre, à bonne condition et toute neuve. S'adresser 245 Ave. DeLorimier. 77-6

500 POELES A GAZOLINE

à prix réduits durant cette semaine, P. Gadbois & Cie., Est 4644 — 151 E. Ste-Catherine. 74-12

A VENDRE—Restaurant dans un cercle stock, fixtures, show-cases, lover, chauffage, éclairage, gratis. S'adresser le soir, après 7 heures, 324 Ste-Catherine Est. 77-3

PECHE-CHASSE

Minnows et articles de pêche, de chasse à vendre, grand assortiment. R. N. Sévigny, plombier, 510 St-Jacques, près gare du G.T.R. 78-24

MAGASIN de bonbons, fruits, épicerie, pour la valeur $400. Bonnes places d'affaires. Aucune offre raisonnable refusée. Cause de vente: départ ; 323 rue Ontario Est. 79-3

SOIES SPECIALES

Vente spéciale, 5 pièces belle soie taffetas noire, 36 pouces de largeur, valant $1.25, pour 95c, 15 pièces de soie de couleur unie et de fantaisie, valant 50c et 75c, pour 39c. E. Côté, 1413 Ste-Catherine Est, coin Iberville.
76-6

Combustibles à Vendre

COMBUSTIBLE — Slabs sciés, le voyage, $1.00, bois de toutes sortes, approvisionnement de charbon livré promptement, grain, foin. P. Raymond, 578 Ontario Est, Bell Est 1029.
36-65

COMBUSTIBLE A VENDRE — Nous avons transporté nos bureaux et stock au No 3642 Notre-Dame. Bois de toutes sortes bien sec. Charbon Scrangon au prix coûtant. Canada Coal Co.
58-24

N'oubliez pas que vous pouvez tout aussi bien laisser vos Petites Annonces à la

SUCCURSALE No 22

Dr Napoleon Boucher

Pharmacien

123 Church, Verdun.

C'est le même prix qu'à nos bureaux et c'est plus commode.

Meubles à Vendre

TROUVE.

500 personnes ont trouvé que la meilleure place pour acheter des meubles à bon marché était chez M. E. Germain, 963 Ste-Catherine Est. 72-24

MEUBLES, carrosses de bébés en rotin, canapés, etc., comptant ou conditions faciles. Chez F. Guthord et Cie., 916-922 Ste-Catherine Est, près Papineau. 79-6

AMEUBLEMENTS

complets de maison, de bureaux, etc., etc., aux conditions les plus faciles et aux prix les plus modérés. Nous vous servons honnêtement. La Cie Prince, 85 St-Laurent. 86-jno.

Cottages à Vendre

COTTAGE A VENDRE A DES CONDITIONS FACILES. —Magnifique cottage, situé à Outremont, la plus riche et la plus pittoresque localité de l'île de Montréal. Toutes les améliorations modernes, gaz, électricité, eau chaude, cave en ciment, cuve pour lavage, à 5 minutes des chars électriques et à 20 minutes en tramway de l'hôtel de ville. Prix modéré. Adressez 605 Ste-Catherine Est (Tél. Bell E. 832). ou le soir à 131 Durocher, Outremont. (Tel, Bell E. 2956). 267-jno

Chevaux et Voitures

A VENDRE — Toujours en mains, chevaux de toutes sortes pour travail et promenade, chevaux communs et de prix. Place Viger Stable, 5 Dubord. John Innes, prop. Bell Est 3230.
71-24

A VENDRE—1 express d'occasion ainsi qu'une glacière d'épicerie. S'adresser A. Laurendeau, 159 St-Paul. 77-3

Pianos a Vendre

A VENDRE — Un bon piano cottage de seconde main. Bon marché. S'adresser au No 295 Drolet. 78-3

A VENDRE — Piano Box boghei à vendre, bandages caoutchouc neuf. Express couvert - buanderie, etc., jument embleuse, harnais, etc. Brousseau, 65 Saint-Maurice. 79-3

On demande à acheter

EXPRESS — On demande à acheter un express très léger. S'adresser 469 St-Laurent. 77-3

CHIFFONS ET VIEUX METAUX

G. Vigaud, 719 avenue Mont-Royal, achète guenilles, vieux fer, cuivre, coppe, plomb, vieux caoutchouc, etc., os, bouteilles de toutes sortes. Bell Est 862. 66-24

ON DEMANDE A ACHETER.—M. Weiner paie plus cher pour toutes sortes d'articles de seconde main. Une visite est sollicitée, 263 ... g Est. 13-15-18-20-22-25-27-29 mai 1-3-5-7-juin

Horlogerie, Bijouterie

GRAND CHOIX de bagues, bracelets, épingles, set de peignes pour dames, de $1.00 à $20.00, derniers modèles parisiens. Réparations montres, pendules. Horloges à bas prix, ouvrage garanti, chez J. Pony, 370 Sainte-Catherine Est. Spécialité pour horlogerie française, anglaise et suisse.
24-jno

Argent à Prêter

ARGENT A PRETER sur hypothèque, à taux courant, J. A. H. Hébert, notaire, 3151 Notre-Dame. Bureau, banque Provinciale. Tél. Bell Main. 3862 Main 539. 61-26

DESJARDINS & ROBILLARD, courtiers en immeubles, 11 St-Jacques, coin St-Gabriel. — Argent à prêter sur première et seconde hypothèque. Gros et petits montants, à 5 et 6 p. Argent pour fabrique et corporation à 4 1/2 p.c. 57-jno

ARGENT A PRETER

Si vous avez besoin d'argent, venez nous voir. Nous négocions des prêts pour toute personne possédant des meubles de ménage ou autre propriété personnelle, n'importe quel montant de $10 à $300. Il est préférable de devoir à un seul qu'à plusieurs. Réunissez vos dettes et procurez-vous de l'argent pour toutes les payer. C'est la méthode moderne d'avoir un bon crédit. Nous donnons un état par écrit du coût exact du prêt.

THE BORROWERS AGENCY LIMITED, chambre 206, édifice New-York Life, carré de la Place d'Armes. 56-jno

ARGENT avancé aux personnes salariées et autres, à leurs noms, sans garantie, paiements faciles. Bureaux dans 60 des principales cités. TOLMAN, 517 Edifice New-York Life. 127-jno

Cartes postales Illustrées

J. E P. Lacombe

CARTES POSTALES

AVIS à tous mes clients que je transporte mon magasin au No 1429 rue Sainte-Catherine Est, Montréal. Avis aux marchands. 25,000 cartes nouveaux dessins, à $1.00 le cent. 76-6

CARTES POSTALES ILLUSTREES. Importations nouvelles chaque semaine. Fantaisies assorties, 25c et 50c la douzaine. AUX MARCHANDS, 300 Cartes assorties pour détailler 2c à 20c seulement $5.75. LEGER L. HARDY, St-Basile, Qué. 79-3m

CARTES, CARTES

Les plus belles cartes assorties, 15 pour 25c. Envoyez votre commande aujourd'hui. Oriental Post Card, 207 St-Laurent, Montréal. 73-24f.

CARTES POSTALES — Envoyez $1 pour 500 cartes postales, vues, fantaisie, brillantées, comiques, chansons, etc. Adresse La Carte Postale Française, Boîte 84, Ville St-Louis, Montréal. 78-6

CARTES D'AFFAIRES

ARPENTEUR, INGENIEUR CIVIL

RAOUL RINFRET, B. Sc.—Ingénieur civil, — diplômé du McGill, — arpenteur fédéral et provincial, Aqueducs, etc., arpentages, No 260 rue Saint-Jacques, Montréal. Tel. Main 261. 63-24

MORENCY, FILS & CIE.

Entrepreneurs, charpentiers-menuisiers. Spécialité, portes, châssis, jalousies, escaliers, découpage, tournage, shapage, etc. Aussi réparations, No 101 Wolfe. Résidence, 80 Visitation. 78-24

Meublier-Bourreur

G. Fernet, 1218 Boulevard St-Laurent. Matelas refaits, et sur commande. Seul détenteur du célèbre sofa-lit à l'épreuve des insectes. 59-72

Perdu

PERDU un chien collie blanc—marques blanches — répondant au nom de Don. Récompense à la personne qui le retournera au No 8 ave Windsor, Westmount. 78-2

PERDU le 2 mai, de St - Henri de Montréal à Saint-Martin, une boîte à chapeaux, contenant cinq casques, une pellerine et autres objets. Récompense en la rapportant à M. Adrien Jasmin, de Saint-Martin, Co. Laval.
79-1

PERDUE — Montre en or pour dame, perdue dimanche dernier après-midi de Saint-Henri à Sainte-Cunégonde. Récompense en la rapportant au No 1101 Saint-Antoine. 79-2

Trouve

TROUVE au commencement du mois de mai, au coin des rues Mont-Royal et St-Laurent, un chien Danois noir et blanc. Le propriétaire pourra en prendre possession après avoir payé les frais de pension, d'annonces, etc. Si le chien n'est pas réclamé d'ici au 1er juin, il sera vendu pour couvrir les dépenses, s'adresser à M. Paquette, Hôtel de Ville, St-Louis du Mile-End. 79-2

Propriétés à Vendre

JOSEPH GERVAIS

IMMEUBLE

Agent d'affaires et d'immeubles. Propriétés à vendre et à acheter, adresser 20 rue St-Jacques. Bell Tél. Main 3908. Prêts sur hypothèque. 67-15

PROPRIETE A VENDRE — Propriété à vendre ou à échanger. On endrait pour $2,400. Rapportant $25 par mois. S'adresser par lettre, 326, LA PATRIE. 77-3

VILLA A VENDRE, à Berthierville, propriété de feu l'échevin J.R. Savignac. Cette propriété est située à quelque distance du village, à proximité des bateaux et des chars. Le site est magnifique, de grands arbres entourent la maison, la rivière qui passe en face est de toute beauté. La maison est pourvue des améliorations les plus modernes. Chance d'acheter cette propriété à très bas prix et termes de paiements très faciles. Pour photographie des lieux et plus amples renseignements, adressez-vous à Biron et Savignac, notaires, chambre 18, 97 Saint-Jacques, Montréal.
69-16—l-m-m-j-v.

Divers

AVIS—M. Edw. Cyr transportera au 1er mai son clos de bois et charbon au No 10 Robin, près Beaudry. Tél. Bell Est 4251 ; Marchands, 131.
65-24

CONSULTEZ CECIL MINAUD le scientifique palmiste et phrenologiste de grand renom. Téléphone Uptown 3444. Office ouvert de 10 heures du matin à 10 heures du soir, 906 rue Ste-Catherine-Ouest. 72-24

HOROSCOPE — Mme Grenier, No 624, Dorchester Est, le thé, les cartes et les mains. Grande satisfaction au public. Dit le passé et l'avenir.
78-6

VOTRE CHEVAL BOITE-T-IL ? — Soignez les pieds de votre cheval avec le "Campbell Horse Foot Remedy" Satisfaction garantie. En vente chez JOS. PAPINEAU, No. 3293 Notre-Dame près Atwater 74-14

REMERCIEMENT, Ste-Anne, Ste-Vierge, St-Antoine de Padoue, Notre-Dame de Bonsecours et Lourdes, pour faveur obtenue avec promesse de publier
79-12

CONTRE UN JUGE

Accusation de meurtre

de l'ancien juge V. C. Loving, accusé du meurtre de Théodore Eater, aura lieu à Houston, au terme commençant le 24 juin.

NAUFRAGE AU PORT

ECHOUEMENT D'UN DES PAQUEBOTS DE LA LIGNE NORTH GERMAN, EN ARRIVANT A NEW-YORK.

NEW-YORK, 29—Un des gros paquebots de la North German Llyod, le "Kaiser Wilhelm der Gross" s'est échoué, avant-hier, en arrivant à New-York.

L'accident s'est produit dans le chenal. On espère pouvoir facilement renflouer le navire.

L'échouement semble dû à une erreur de calcul du pilote, à moins que le steamer n'ait été forcé de s'approcher trop près de la rive, pour laisser le passage libre à un autre paquebot.

RENFLOUE

NEW-YORK, 29. — Le steamer Kaiser Wilhelm der Grosse, a été renfloué à 7.30 heures, ce matin. Il a peu d'avaries.

NOCES D'ARGENT

DU REV. M. LEBEL, CURE DE NORTH STUKELEY.

(Correspondance spéciale à la "PATRIE")

NORTH STUKELEY, 29—Jeudi, 23 courant, la paroisse de Notre-Dame de Bonsecours était en liesse. On y célébrait les noces d'argent sacerdotales du Rev. M. Lebel. Quoiqu'il ne soit arrivé ici que récemment, les paroissiens ne voulurent pas laisser passer cette date inaperçue, et ils s'unirent à ses confrères du clergé pour rendre la fête aussi grandiose que possible.

Il y eut messe solennelle chantée par le jubilaire, M. O. Gagnon, du séminaire de Sherbrooke et M. Ls. Gendron, curé de St-Malo, agissaient comme diacre et sous-diacre. Le chœur chanta la messe royale dont les solos furent exécutés par M. Ed. Lebel, frère du jubilaire. M. Lefebvre, supérieur du séminaire de Sherbrooke, prononça le sermon. Plusieurs prêtres assistaient au chœur. Nous avons remarqué Monsignor Chalifoux, MM. Roy, Lefebvre, Millette, Maltais, Descarries, Bernier, Castonguay, Brassard, Bellemare, Baron Castongua:, Héberé, Morache, Séguin, St-Jean, Choquette, Tremblay, Lemieux Beauregard, Guillette, Jutras, Caro.., Favreau, Desclos et autres.

On remarquait aussi plusieurs invités, entre autres nos deux députés pour le comté de Rhefford, MM. Parmelee et Bernard, M. de Varennes, conseiller législatif, les docteur Milette, de Mégantic et Geoffrion, de Lawrenceville ; A. Chagnon, de Waterloo et plusieurs autres dont les noms nous échappent.

A l'issue de la messe, M. Jos. Marchessault, maire de la paroisse, lut une adresse et offrit à M. Lebel un cadeau au nom des citoyens. Le jubilaire reçut en outre de nombreux et riches ca-

Le Rev. M. Lebel.

M. Marchessault, maire de North Stukeley.

deaux de la part de ses confrères, parents et amis. Sa petite nièce, Jeanne Picotte, lui présenta aussi un joli bouquet.

Aussitôt la cérémonie finie, tous les invités déjà mentionnés, ainsi que le maire, les marguilliers et quelques autres prirent part au banquet qui fut servi au presbytère dans une salle magnifiquement décorée pour la circonstance. Il y eut plusieurs discours. Ensuite le Rev. M. Desclos donna lecture de lettres de félicitations, dont une de Monseigneur P. Laroque, de ses confrères de classe et d'une adressée par M. le curé d'Emberton, qui se faisait l'écho de huit, des premiers paroissiens de M. Lebel.

Le Rev. M. Lebel remercia tous ceux qui avaient contribué à rehausser le 25e anniversaire de son sacerdoce.

Il sut provoquer l'hilarité de tous les convives par ses fines réparties et les anecdotes de ses premières années de prêtrise.

Un cocher à trogne rubiconde s'adressant à son cheval qui glisse à chaque instant sur le pavé gras :

—Tu n'tiens donc pas sur tes quilles ! Malheur ! si c'était moi, on dirait encore que j'suis paf !

CIGARETTES EGYPTIENNES Mogul

15 **cents la boite.**

AU THEATRE DE SES DEFAITES

LE GENERAL METHUEN NOMME GENERALISSIME DES TROUPES ANGLAISES DANS LE SUD AFRICAIN.

LONDRES, 29 — Parmi les nombreuses promotions militaires annoncées, hier soir; il en est une qui soulève un intérêt inusité.

C'est celle du général Methuen au commandement des forces anglaises, dans le sud-africain.

LE GENERAL METHUEN, nommé commandant en chef au Sud-Africain.

La camoagne du Transvaal a été plutôt humiliante pour Methuen. En retournant au Sud Africain, le commandant pourra revoir Magarafontein, où il a été si bien battu en décembre 189.., Kimburley et Warrenton où il n'éprouva que des défaites.

L'ECOLE D'AGRICULTURE

LES TRAPPISTES DEMANDENT UN OCTROI DE $4,000 AU LIEU DE $1,200.

L'honorable M. Allard était aux bureaux du gouvernement hier. Il a reçu en délégation M. le chanoine Dauth accompagné de l'abbé Dom Antoine et le père Liguori, de la Trappe d'Oka. Cette délégation a demandé au ministre de l'Agriculture une augmentation de l'octroi donné par le gouvernement à l'école d'agriculture d'Oka, vu qu'on veut en augmenter le personnel enseignant. Au lieu de $1200 on demande $4,000.

M. le ministre a accueilli très favorablement les visiteurs et les a assurés que leur demande recevrait la plus sérieuse considération.

—M. Allard a également reçu la visite de M. C. Galibert, J. Tourville et Lacroix, de la Chevrerie Canadienne. Ces messieurs demandent au gouvernement de s'occuper et de subventionner leur industrie. Le ministre de l'agriculture les a accueillis aussi avec bienveillance.

LES TAXES SCOLAIRES

LES COMMISSIONS CATHOLIQUE ET PROTESTANTE ONT RESPECTIVEMENT $372,000 ET $298,000.

La cité de Montréal a perçu en 1906, une somme totale de $670,693.82 de taxes d'écoles, qu'elle a partagée entre les commissions catholique et protestante, proportionnellement à la population.

Les taxes payées par les catholiques ont été de $267,564.37 et celles payées par les protestants ont été de $264,266.31. Or il restait une somme de $138,892.61 provenant de ce que l'on appelle la taxe neutre, imposée sur les compagnies à fonds social. Ce montant fut partagé comme suit: la commission catholique a reçu $104,818.25 et la commission protestante $31,044.84, ce qui leur fait respectivement un revenu pour 1906 de $372,382.62 et de $298,311.20.

— MEILLEUR ORIGINAL DISPONIBLE —

La Bière Pabst Blue Ribbon est Hygiénique

Parce qu'elle est brassée d'après le procédé de maltage de huit jours, de Pabst et avec le meilleur houblon.

Le malt provient de l'orge — le plus nourrissant de tous les grains.

Le procédé de maltage de huit jours de Pabst extrait toutes ces propriétés nutritives des grains d'orge, et les méthodes de brassage de Pabst les conservent toutes dans la

Pabst Blue Ribbon

La Bière de Qualité

qui est, par conséquent, plus riche en valeur nutritive que toutes les autres bières. En outre, elle a la saveur exquise du meilleur houblon, avec toutes ses propriétés toniques. Les malts de Pabst sont riches en valeur nutritive. La bière de Pabst l'est en qualités hygiéniques. Le nom de Pabst est une garantie de pureté et d'excellence.

Quand vous commandez de la bière, demandez la Pabst Blue Ribbon.

Faite par Pabst à Milwaukee.

et embouteillée à la Brasserie seulement.

L. Chaput, Fils et Cie.
2 De Bresoles St., Montreal.
Phone M. 2168.

LE PROCES ASSELIN TOUCHE A SA FIN

La question des croyances religieuses de M. de l'Épine est encore sur le tapis. — Son témoignage sera-t-il rejeté? — La fameuse lettre de Charneuse. — M. A. E. Guay parle de concessions.

Correspondance spéciale à la PATRIE

QUEBEC, 29.— Le procès Prévost-Asselin tire à sa fin. Vers 4 heures, hier après-midi, M. Laflamme a déclaré que sa preuve était close, sur réserve de faire entendre peut-être deux autres témoins si le procès dure jusqu'à mercredi prochain.

Le juge a déclaré qu'il ne pouvait pas s'engager à cela.

M. Laflamme dit que si besoin était il ferait une demande en temps voulu.

M. DE L'EPINE

est revenu à la séance d'hier après-midi, avec les documents qu'on lui avait demandés à la séance du matin. Mais, chose étrange, qui a profondément deçu l'auditoire, les avocats de la Couronne n'y ont pas même fait allusion durant tout le reste du contre-interrogatoire du témoin.

M. Taschereau a demandé à M. de l'Epine s'il n'avait pas ajouté après coup la date de la fameuse lettre de la Charneuse. Le témoin a juré positivement que non.

M. Taschereau montre alors la lettre au témoin, et lui demande s'il ne constate pas que le chiffre est d'une nuance plus pâle que le reste de la lettre.

M. de l'Epine dit qu'en effet ce chiffre est d'une teinte plus pâle.

— Comment expliquez-vous ça?

— Je ne l'explique pas, je le constate simplement. Mais je jure que je n'ai pas ajouté la date après coup.

M. Taschereau demande que l'on montre la lettre au jury.

Après en avoir pris connaissance, le juge, passant la lettre aux jurés, leur conseille de regarder pour voir si le corps de la lettre elle-même ne porte pas des passages d'une écriture plus pâle que celle d'autres passages.

Les jurés examinent, mais M. P. T. Legaré refuse de prendre connaissance de la lettre, après s'être enquis si cette lettre a été adressée à M. Prévost ou à M. Turgeon.

— Cette lettre, demande M. Taschereau, a-t-elle été écrite sur du papier belge ou du papier canadien?

— Pour ça, je ne puis le dire, voyageant constamment j'ai du papier canadien et du papier belge dans mes valises, et dont je me sers indifféremment.

M. Taschereau revient sur

LA QUESTION RELIGIEUSE

et demande à M. de l'Epine s'il n'a pas dit au Dr Emmanuel Fournier qu'il ne croit ni à Dieu, ni à la conscience.

— Cela m'étonnerait, répond le témoin, parce que ce n'est pas mon idée.

— L'avez-vous dit?

— Je ne le crois pas.

— Niez-vous l'avoir dit?

—Non, je ne le nie pas; mais je ne me rappelle pas avoir dit cela.

— Comment se fait-il que vous êtes si précis lorsque vous parlez de vos conversations avec M. Desjardins, M. Turgeon, M. Prévost, et que vous ne vous rappelez pas que vous avez nié l'existence de Dieu et de la conscience?

— La réponse est très facile. Dans le cas de MM. Turgeon et Prévost, vous me parlez de choses que me rappellent exactement tous les documents produits, puisque dans ces documents c'est quelques fois la même chose que ce qui s'est dit verbalement.

Par exemple, la conversation du Café de Paris à Bruxelles, je m'en rappelle très bien parce que l'on me présente un document que j'ai annoté moi-même sur l'inspiration de M. Prévost. Dans l'autre cas, ce sont des conversations qui ont pu avoir lieu ça et là, en passant, et je n'ai pas pris de notes au sujet des conversations philosophiques, sociales et autres que j'ai pu avoir avec celui-ci ou celui-là.

—Quel motif pouvez-vous avoir pour parler ainsi?

—Actuellement je ne m'en rappelle pas.

—Pouvez-vous imaginer un motif quelconque?

—Je ne suis pas ici pour imaginer, mais pour dire la vérité.

M. Taschereau abandonne ce sujet et lui demande quel intérêt il avait dans le syndicat belge.

—J'avais, dit le témoin, huit parts acquittés.

—Qui ne valent rien?

—Pardon, elles peuvent valoir quelque chose, si les intérêts que nous avons à Chubogamou. Nous remboursent des pertes que nous avons subies dans l'Abitibi.

—Aviez-vous d'autres intérêts?

—Tenez-vous à le savoir?

—Si vous voulez me le dire, réplique M. Taschereau.

—Eh bien, l'hon. M. Turgeon m'avait promis que si la chose se faisait, je serais généreusement récompensé.

—Et vous comptiez sur ces promesses?

—Ah! quant à ça! Ces Messieurs m'avaient fait tant de promesses qui ne ce sont jamais réalisées, que dans mon esprit, ça ne représentait pas grand'chose.

—Vous comptiez aussi, sur une position quelconque, concernant cette affaire, si le projet réussissait?

—Je l'espérais, mais il n'en a jamais été question entre le syndicat et moi.

—N'est-il pas vrai que vous avez demandé au syndicat de payer la commission par votre entremise et que vous avez insisté pour que ça se fasse comme ça?

—Je ne crois pas que la question se soit posée comme cela. Vous avez les documents qui parlent par eux-mêmes sur ce point.

M. Taschereau n'insiste pas.

—Avez-vous dit à M. Prévost qu'une commission devait être payée au sujet de cette transaction? —Non.

—Le lui avez-vous laissé entendre?

—Non.

—M. Prévost et M. Desjardins se sont-ils rencontrés?

—Pas à ma connaissance.

—C'est sur les conditions de défrichements que vous ne vous êtes pas entendus pour conclure la transaction, et que celle-ci a tombé?

—Oui, mais le syndicat insistait toujours pour en venir à un arrangement sur cette condition, à preuve qu'on m'a câblé après cela pour savoir où en étaient les choses.

Ici M. de l'Epine lit

UNE LETTRE

de M. de Gaethals, en date du 29 janvier 1907, dans laquelle M. de Gaethals prie le baron de l'Epine de rappeler aux ministres les promesses qu'ils sont allés faire en Belgique, et les conséquences désastreuses que l'échec du projet aurait pour la province de Québec en Belgique.

M. Taschereau déclare qu'il n'a plus de question à poser au témoin.

M. Laflamme veut faire lire le certificat que M. de l'Epine obtint de son évêque avant de s'embarquer pour le Canada, mais M. Taschereau s'y objecte et la cour maintient son objection.

—On vous a questionné, dit M. Laflamme, sur le côté moral de la transaction que vous avez négociée avec M. Turgeon. Considérez-vous que votre position comme représentant du syndicat était la même que celle du ministre?

—J'étais chargé de voir aux intérêts du syndicat. Nous voulions acheter des terres. Du moment que nous étions convenus de payer un prix déterminé, qui est-ce que ça nous faisait que l'argent aille ici ou là. J'achète une pipe, moi, et je consens à la payer un dollar. Le monsieur qui me la vend met 50 centins dans une poche et 50 centins dans l'autre qu'est-ce que ça me fait, n'est-ce pas?

Ici M. Laflamme déclare sa preuve close.

M. D. B. Cruchet, de Saint-Hippolyte, comté de Terebonne, est appelé pour rapporter des conversations qu'il a eues avec M. de l'Epine, sur des sujets religieux.

Ici se soulève une question de droit que le juge décidera ce matin.

M. A. E. GUAY,

de Ville-Marie, est appelé.

M. Guay est venu à Québec au mois de juillet 1906, pour obtenir un permis d'exploration couvrant 22 milles, voisin du terrain où M. Ollier avait fait sa découverte d'or. Il n'a pu avoir que 12 milles, parce que M. Jobidon, un employé du département, a dit au ministre à qui le témoin s'est adressé, que le reste était déjà pris par un autre. Le ministre a dit qu'il verrait à lui faire donner la concession, parce qu'il considérait que le témoin avait demandé le permis avant la personne mentionnée par Jobidon. Mais le lendemain, lorsqu'il s'est adressé au sous-ministre, Jobidon est revenu dire que ces permis avaient déjà été donnés à M. Lavallée, de Montréal, et comme conséquence, il n'a eu que 12 milles au lieu de 22 milles.

Il a appris plus tard qu'il avait été joué, mais il ne se plaint pas du ministre, ni du sous-ministre. Il dit que dans son opinion, il ne serait ni désirable, ni avantageux de vendre les permis d'exploration à l'enchère. Il ajoute qu'il n'a pas obtenu de faveur de M. Prévost et ne lui en a pas demandé non plus, que tout ce qu'il a fait avec le département a été fait ouvertement.

La Cour s'est ajournée à ce matin.

(Suite à la dernière page)

Donne une Apparence Riche aux Cheveux

Il n'est pas nécessaire de demander si vous voulez avoir des cheveux bien portants, d'apparence riche et brillante. Nous savons que vous désirez cela! La Vigueur des Cheveux d'Ayer, nouvelle formule améliorée, leur donnera cette apparence. C'est un article de toilette idéal. Consultez votre médecin à ce sujet. Nous publions les formules de toutes nos préparations.

J. C. AYER CO., Lowell, Mass.

WALL STREET MONTE

On signale des hausses de deux points— Le Power fléchit

A la surprise générale des financiers, le marché de New-York ouvrit fort, ce matin.

Dès les premières transactions, les valeurs ci-après mentionnées ont fait les avances suivantes: le Baltimore et Ohio, 1 3-4 point; l'Anaconda, 1 5-8 point; l'Union Pac., le Reading et le Smelter, 1 1-4 point chacun; le St-Paul, le C.P.R., le Delaware-Hudson, le Copper et l'American Car, un point; le Pennsylvanie, le Northern Pac. et le Brooklyn R. T., un demi à trois quarts de point.

Le marché, cependant, a été purement professionnel. Les ventes de la matinée n'ont pas dépassé 250,000 parts. Le public n'a pas encore confiance à la stabilité de Wall Street, et il trouve que la hausse de ce matin a été trop prompte. Il est vrai que le marché est trop capricieux pour engager le public à placer son argent sur les valeurs.

Le Copper est passé de 84 5-8 à 85 3-8, le C.P.R., de 167 3-4 à 169, le Reading de 98 à 99, le Southern Pac. de 75 à 76 1-8.

Le Soo a été moins faible à 92, tandis que l'Union Pac. a gagné assez de terrain avec 132 7-8.

A MONTREAL

Notre marché a été insignifiant à tous les points de vue.

Le Power a décliné à 89, mais 25 parts seulement ont changé de mains.

Le Détroit a touché 68 avec 150 parts, le Sao Paulo 122 avec 25 parts, le Twins à 91 1-2 avec 75 parts.

Le Mackay C. est resté stationnaire à 67, de même que le Téléphone à 136 et l'Illinois à 86 1-2.

BOURSE DE MONTREAL

L. G. Beaubien & Cie., courtiers, 104 rue St - François-Xavier, nous fournissent le rapport suivant:

Montréal, 29 mai 1907

Valeurs	Vend	Ach.	Valeurs	Vend	Ach.
Bell Telep.	139	136	Banks—		
Can. Pacific	169	168	B. N. Am..	155	.....
Detroit E R	68½	67¾	Commerce.	175	.....
DomCoal c	60	59	Dominion..	.....	.....
do pri	107	104	Est. Towns	.....	161
D.I. & S.c.	19½	19¾	Hochelaga	.....	.....
do pri	50½	49	Imperial..	.....	.....
Duluth c..	.....	.....	Merchants	.....	158
do pri	.....	.....	Molson....	205	.....
Halif.R.	101	98	Montreal..	244½	.....
Havana E	.....	.....	Nationale.	.....	.....
do pri	80	.....	Nov.Scotia	290	.....
Ill. Tr. Pf.	87	86½	Ontario....	.....	.....
Inter. Coal	.....	.....	Ottawa....	.....	.....
do pri	.....	.....	Quebec....	140	.....
L. of W.c.	76½	76	Royal.....	240	.....
do pri	.....	.....	Sovereign..	....	96½
Laur. Pulp	....	93	Standard..	.....	.....
do pri	107½	105	Toronto....	220	.....
MackayCo.	68	67	Union.....	144	.....
do prf	68	67½	Cottons—		
Mexican L	48¼	48¼	Can. Cot..	60	54¼
Minn & StP	93	92	Dominion.	90½	89
M.L.H. P.	89½	89	Montreal..	125	118
M. L. & M.	.....	.....	Bonds—		
M. St. R. ..	218	214	Bell Tel....	104½	.....
M. S. W. c.	99	96	Can.C.C...	98	.....
do prf	.....	105	Dom. Coal	.....	.....
Mont. Tel.	160	....	Dom. I. ass.	77	75
N. O. T. & Light....	30	25½	Hav. E. R..	90	80
Novas.S.c.	70	69½	L. of Wood	....	103
do pri	.....	.....	Laur Paper	.....	.....
N.W. Land	.....	.....	Mex.C.L.Co	77	76½
Ogilvie Mill	.....	.....	M.L.P.&P	81½	80
do pri	115	115	M.L.H.&P	.....	.....
R. & O. N.	73	72½	M. S. R. ..	104	.....
Sao Paulo.	....	.....	N.S.SteelC.	.....	.....
St.Jh. E. R.	.....	.....	Ogilvie Mill	120½	.....
Toledo ER	26¾	26	Price Bros.	.....	.....
Tor. S. R..	105½	105¼	Sao Paulo.	96	93¾
Trinidad..	80	....	Tex.Sec.A.	92	87
Twin C.HR	92	91½	" B.	.....	89
W. Indis..	.....	.....	" C.	92	87
Winnipeg..	.....	.....	" D.	.....	.....
Wind. Mil.	.....	.....	Win. Elec	105½	1 3½

VENTES DE L'AVANT-MIDI

Mont. St. Ry—1 à 215, 14 à 214,
Twins—60 à 91, 25 à 91 1-2,
L. of Wds—6 à 77 1-2,
Laurentide—25 à 98,
Iron—2 à 18 1-4,
Détroit—150 à 68,
Soo Com.—75 à 92,
Illinois Pfd—50 à 86 1-2, 1 à 87,
Mackay—25 à 67,
Bk. Mont.—2 à 245, 8 à 244,
Sao Paulo—25 à 122,
Rio—5 à 42 1-2,
Mackay Pfd.—11 à 68,
Telephone—30 à 136,
Can. Conv.—10 à 61,
Power—25 à 89, 10 à 89 1-2,
Molsons Bk—31 à 200.

VENTES D'HIER APRES-MIDI

D. Iron Com—25 à 19, 25 à 19,
Mont. Power—25 à 89 1-4, 15 à 89 1-2, 25 à 89 1-2,
C.P.R.—100 à 168, 25 à 168 3-8,
Toledo—15 à 26 1-4, 25 à 26 1-4,
M.S.R.—25 à 214, 25 à 214, 25 à 214, 3 à 215,
L. Woods Com—12 à 76,
Toronto—5 à 105, 30 à 105 1-2,
Illinois Pr—8 à 87 1-4, 4 à 87,
Twin—4 à 91 1-2,
C. Coverters—25 à 61,
Ogilvie Bds—1000 à 119 3-4,
Mexican E.—100 à 48,
Iron Pr—5 à 48 1-2,
Nova Scotia Bk—4 à 286,
Coal—15 à 59 1-4, 40 à 59 1-4, 25 à 59 1-4,
Molson Bk—2 à 200.

BOURSE DE NEW-YORK

Montréal, 29 mai, 1907.

Valeurs	Ouv.	1 p.m.	Valeurs	Ouv.	p.m
Am. Car F.	35½	36¼	La & Nash	110	110¾
do pf.	.....	.....	Mann Elev	.....	.....
Am. C. Oil	28¾	28¾	Mis. Pac.	72½	73¼
Am Loc Co	56¼	56½	Metropolit.	.....	.....
A L. Cop.	84¾	85¾	Norf. & W.	74¼	74
Am Smelt C	114¾	114¾	M.StP. SM	91¾	92
do pf.	105	105	do pri	.....	.....
A. Sug R.C.	120½	121½	N Y C & H.	110¼	110½
A.T. & S.F.	87¾	88¼	NY.O. & W	32	32½
do pf.	92¾	92½	Nat. Lead C	58	59¾
Balt & Ohio	93½	94¼	Pacific mail	.....	.....
B. R. T....	50¼	50½	Penn. R. R.	119¾	119¾
C. & Al. Co	.....	.....	P. Steel co.	31	31
Can. Pac..	169½	169	People Gas	89¼	89½
ches & Ohio	53¾	54½	Phil. & R.	98	99
C. & N. W.	147	145	do 1 pf	.....	.....
C.M. & St. P.	125	126½	do 2 pf	.....	.....
C. G. N. Y.	116	117½	R. Island c	19	19
Col. F. & I.	28¼	28¾	South R. co	17½	18¼
C.C.C. & St. L.	84	84	do pf	.....	.....
D. L. & W.	464½	464½	South Pac.	75	76¼
Del. & Hud	163	164	Tex. C. & L.	.....	.....
Det. U. Ry	.....	.....	Texas Pac.	.....	.....
D. & H. G. Co	24¾	25¼	Twin City.	92	92
do pri.	.....	.....	U. S. L. C.	.....	.....
D. S. S. & A.	.....	.....	do pf	.....	.....
do pri.	.....	.....	U. S. S. com	32¼	32¾
Erie Rail'd	20¾	21	do pf	97½	97¾
do 1 pf	34¾	34	U. S. Rub. c.	35¾	35½
do 1 pf	55	54¾	do prf	.....	.....
Great Wes	10	10	U. Pacif. C.	132½	132¾
Gen. Elec.	136½	136½	do pf	90	90
Hav. Com	.....	.....	Wabash...	12½	12¼
do pri	.....	.....	do pri	22¾	22¾
Ill Cent.	.....	.....	West U tal	78½	80
Kan & T. Co	31¼	31½	Wis. C. com	.....	.....
do pri	62	62			

VALEURS DE COBALT

L. J. Desrosiers, 47 rue St-Vincent, nous fournit le rapport suivant:

Montréal, 29 mai, 1907.

Code	Nom de la compagnie	Demande	Offre
AB.....	Abitibi	17....	15....
AM.....	Amalgamated	25....	.....
BE.....	Beaver	.....	.....
BU.....	Buffalo	3.00..	2.50
OD.....	Cleveland	1.00..	.....
.....	Cobalt Central...	35....	30....
.....	Cobalt Developement	.....	.....
.....	Cobalt Lake	25....	23....
CO.....	Coniagas	5.00..	4.75
.....	Colonial Silver...	.....	.....
.....	Empress	55....	.....
FO.....	Foster	1.12..	1.08
GL.....	Gilpin	.....	.....
GM.....	Green Meehan ...	65....	60....
HU.....	Hudson Bay	200.00	.....
KL.....	Kerr Lake	5.00..	.....
.....	Kerr Lake Crown Reserve	.....	.....
.....	King Edward ...	.....	.....
.....	King of the North	.....	.....
MCK.....	Mackin. Dar. Savage	1.25..	80....
MO.....	Montréal	.....	.....
N.....	Nipissing	11.75	11.25
.....	Nova Scotia	30....	.....
P.....	Ontario	32....	.....
RR.....	Peterson Lake....	55....	50....
RW.....	Red Rock	75....	.....
RO.....	Right of Way ...	5.00..	.....
SF.....	Rothschilds	30....	.....
SB.....	Silver Leaf	11....	10....
SQ.....	Silver Bar	25....	.....
TK.....	Silver Queen	1.32..	1.25..
TH.....	Témiscamingue ..	1.15..	1.08..
UV.....	Trethewey	1.25..	1.12..
W.....	University	8.00..	4.00..
	Watts	65....	50....

Une figure bien connue de la rue St-Paul, William Dunn, 70 ans, est mort subitement, hier après-midi, dans la salle à manger de M. J. B. Gervais, 121 rue Saint-Paul. L'homme avait une jambe amoutée et marchait au moyen d'une jambe de bois.

COMMERCE

FROMAGE

Marché tranquille et ferme. Nous cotons: fromage d'Ontario, 12 3-4c à 13c; Québec, 12 3-8c à 12 1-2c la livre. On a reçu, hier, 4,192 boîtes de fromage.

La semaine dernière, il a été expédié de Montréal en Angleterre 84,724 boîtes de fromage, contre 30,130 boîtes la semaine précédente et 48,820 boîtes pour la semaine correspondante de l'année dernière. Les exportations totales, depuis le 1er mai, ont été de 106,519 boîtes contre 140,889 boîtes pour la période correspondante de l'année dernière.

BEURRE

Marché ferme à 20 3-4c à 21c pour crêmerie, premier choix.

Sherbrooke, 28 — On a vendu, hier, 20 1-4c à 20 3-8c la livre.

Farnham, 28 — On a vendu ici, hier, 20 1-2c la livre.

SERVICE DES SIGNAUX

(Dépêche spéciale à la PATRIE)

Québec, 29 mai.

L'Islet (40)—Pluie, brumeux, est.

L'Hurona, montant, 7.40 a.m.

Pointe au Père (160)—Pluie, brumeux, nord-est. Le Manchester Trader, montant, 1.15 a.m.; le Symra, montant, 4.45 a.m.; le Kastalia, montant, 7.35 a.m.; l'Aguar, montant, 9.45 hier soir.

Petit Métis (180)—Pluie, est. Un yacht à vapeur, montant, 7 a.m.; le Montauk, montant 9.20 a.m.

Matane (202)—Pluie, nord-ouest.

Matane (202)—Pluie, nord-ouest.

Cap Chatte (294)—Nuageux, nord-est. Le Mount Royal, montant, 8.30 p.m. hier.

Pointe de la Renommée, (324)—Nuageux, sud-est. Le Sheelah, montant, 5.40 p.m., hier.

Meal Cove (532)—Brumeux, est.

Cap Ray (556)—Nuageux, sud-ouest.

Le Montgolian, montant, 8 a.m.

Low Point (584) — Pluie, brumeux, sud-est.

Cap Race —830)—Brumeux, est.

OTTAWA, 29— M. V. Dubreuil, du bureau du Travail, qui a été envoyé à Halifax pour s'occuper de la grève en perspective des débardeurs, a télégraphié au sous-ministre que ceux-ci ont rejeté les offres des compagnies qu'il leur adait présentées. En conséquence, les patrons ont demandé la nomination d'une commission d'enquête et de conciliation qui leur sera accordée.

The Canadian Bank of Commerce

CAPITAL PAYE $10,000,000. BALANCE, . . . $5,000,000

SUCCURSALES:

LONDON, ANG. NEW-YORK, N. Y.
SAN FRANCISCO, CAL. SEATTLE, WASH.
PORTLAND, ORE.

ET 167 DANS TOUT LE CANADA

Succursales de la Ville:

PARTIE OUEST:—Rues Ste-Catherine et Metcalfe
DELORIMIER:—1135 Rue Rachel.

La Succursale de Montréal transige les affaires générales de Banque

F. H. MATHEWSON, Gérant

OTTAWA RIVER NAV. CO

Tous les jours, dimanche excepté

Ottawa, $2.50 — Retour, $4.

EXCURSION QUOTIDIENNE

A Carillon, par le Vapeur sautant les rapides au retour $1.00

Arrivant à Montréal à 6.30 p. m.

Pour voyage ci-dessus, prenez le convoi du Grand-Tronc, de 8 a.m., et correspondez avec le steamer, à Lachine.

SAUTE LES RAPIDES

Prenez le Grand-Tronc, à 5 p. m. pour Lachine. Aller et retour 50c

Billets en vente à la Gare du Grand-Tronc. Pour autres informations, téléphonez Main 1029. 79-jno

ON DEMANDE! Des Agents Actifs dans toutes les cités et villes du Canada pour vendre nos excellentes valeurs de Cobalt et de Larder Lake. Correspondance sollicitée.

LAW & CO.,
728-729-730-731-732 Edifice Traders Bank, Toronto 29-5-12

Vente par Autorité de Justice

L'immeuble suivant appartenant à Roland Reed Elliot, de la cité de Montréal, agent, et les enfants mineurs issus de son mariage avec feue Dame Zillah Alberta Roberts, son épouse, sera vendu par encan public au bureau Batisse Royal Insurance, No 2 Place d'Armes, dans la cité de Montréal, de Fair & Cameron, notaires, jeudi, le treizième jour de juin, mil neuf cent sept, à dix heures de l'avant-midi, savoir:—

Un emplacement dans la ville de Westmount, ayant front sur l'avenue Western, connu et désigné sous le numéro deux de la subdivision du lot numéro quarante-trois de la subdivision du lot originaire numéro deux cent vingt (220-43-2) des plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Montréal, contenant vingt-deux pieds onze pouces en largeur par cent cinq pieds onze pouces dans la ligne nord-est et cent huit pieds cinq pouces dans la ligne sud-ouest, mesure anglaise et plus ou moins; avec la maison en brique à deux étages sus-érigée, connu sous le numéro 4708 de la dite avenue, dont les murs sont mitoyens.

Pour les conditions de la vente, etc., s'adresser à Fair & Cameron, notaires, Royal Insurance Building, Montréal.

JOHN FAIR, N. P.

Montréal, 28 mai 1907.

LETTRE HEBDOMADAIRE SUR LE MARCHE

BROWN, DELARONDE & CO.,

BANQUIERS ET COURTIERS,

97 rue St-Jacques, - Montreal.

Le marché dans notre opinion a pleinement escompté toute réaction apparente et probable dans le commerce. Nous croyons que les stocks sont à la baisse et tout ce que nous pouvons dire c'est que nous recommandons d'acheter du ROCK ISLAND, commun, qui est à bas prix, l'ATCHISON, le POWER, le MACKAY, commun et le CANADIAN PACIFIC.

Le président des Etats-Unis prononcera son "Memorial Speech" à Minneapolis demain, qui sera jour de fête dans tout ce pays, et l'on croit qu'il fera dans ce discours, des déclarations qui feront disparaître tout doute quant au fait que le gouvernement prendrait certaines mesures concernant les chemins de fer ou autres corporations, mesures qui seraient au détriment des détenteurs actuels de valeurs. On s'attend à ce qu'il rétablisse la confiance qui manquait dans le marché depuis quelque temps.

Ceci amènera sans doute le marché à se rallier fermement et mettra des valeurs sur une base plus solide encore.

LAW & CO.
LIMITED.

Leur Conseil
Aux Spéculateurs
ACHETEZ DE LA
LUCKY BOYS
GOLD MINES,
LIMITED.

Si vous n'avez pas acheté de ces actions, achetez-en MAINTENANT. Ne manquez pas cette occasion. La LUCKY BOYS enrichira les spéculateurs.

MAINTENANT
6c L'ACTION

La chance maintenant offerte aux spéculateurs de faire fortune n'a jamais été excellée.

Si vous avez déjà acheté quelques-unes de ces actions ACHETEZ-EN ENCORE. DOUBLEZ LE NOMBRE QUE VOUS DETENEZ. Vous ne le regretterez pas. Télégraphiez ou téléphonez vos commandes ou réserves à nos frais. Les commandes ou réserves seront remplies dans l'ordre de leur réception jusqu'à ce que cette émission de 1,000,000 d'actions soit vendue. Rappelez-vous que nous avons vendu 2,500,000 actions de la Blue Bell en 25 jours. Cette émission d'actions de la Lucky Boys sera plus que couverte.

LARDER LAKE étonnera le monde par son rendement d'or. La Lucky Boys est située au cœur du district et enrichira ceux qui achèteront de ses actions. Achetez-en maintenant afin de bénéficier de la hausse considérable qui se produira certainement dans la Lucky Boys. Des fortunes seront réalisées en achetant de ces actions.

Télégraphiez ou téléphonez vos commandes ou réserves à nos frais, et faites suivre la remise.

Un prospectus contenant des informations complètes et des formules de demande, est envoyé gratis à n'importe quelle adresse.

LAW & CO.,
LIMITED
728-729-730-731-732
Edifice de la Traders Bank,
TORONTO, - CANADA.

29.5.12

COBALT
LA FLOYD SILVER MINES, LIMITED.
50c LA PART.

Rien n'est négligé pour que les travaux de développement se fassent avec la plus grande rapidité possible. Déjà une grande équipe d'hommes expérimentés sont à l'ouvrage, et le résultat est tellement **satisfaisant** que, sous peu, nous serons forcés de faire une **augmentation** du prix des parts.

Il nous fait plaisir aujourd'hui de vous faire connaître les noms des directeurs:

DIRECTEURS:

Jas. A. Ogilvie, Jr., Marchand, . . . Montréal, Qué.
Jos. R. Laurendeau, Lamontagne, Ltée, " "
J. L. Eaves, E. Eaves, Ltée, ... " "
O. Letourneau, A. A. McDougall & Cie, " "
A. M. MacDonald, John Sloan & Cie, Toronto, Ont.
W. R. Allen, Chimiste, ... Montréal, Qué.
Fowler Ross, Fowler Ross & Cie, . . " "
J. Wilfrid Michaud, Sec.-Trés., . . . " "

Hâtez-vous! Le premier rendu est le premier servi! Et, surtout, n'oubliez pas que nous vous offrons le **meilleur stock du marché**. Ecrivez-nous ou donnez-nous votre commande par téléphone. Nous vous promettons une **hausse** sous peu. Demandez aussi notre prospectus que nous venons de recevoir; il vous aidera beaucoup à faire de bons placements.

Vos dévoués, FOWLER ROSS & CO.

Adresse: A. D. DUPONT, 151 RUE ST-JACQUES.

CASTORIA.
Porte la Signature de Chas. H. Fletcher
La Sorte Que Vous Avez Toujours Achetée

ALLEZ CHEZ R. J. TOOKE

pour vos nouvelles cravates. Le plus grand étalage à Montréal. Les nouvelles couleurs, les nouveaux tissus, les nouveaux dessins sont une révélation pour ceux qni ne les ont pas vus. Les messieurs qui les ont vus disent : l'assortiment de cravates de R. J. Tooke est extraordinairement attrayant et bien différent de tout ce que vous voyez dans les autres magasins. "Il vaut mieux choisir dans le plus grand et le plus bel assortiment."

R. J. TOOKE, 177 Rue Saint-Jacques
493 Rue Ste-Catherine Ouest
473 Rue Ste-Catherine Est

AU BON MARCHE

RAYON DU TAILLEUR

Malgré la température assez froide de mai, l'été ne saurait tarder de nous arriver et il vaut mieux s'y préparer en venant ordonner un joli complet d'été.

Notre stock de tissus, cette saison, comprend une grande variété de tout ce qui peut s'acheter de mieux, tant ici qu'à l'étranger; tissus qui ne pourraient manquer de donner satisfaction par rapport à la durée.

Nouveaux tweeds gris pâle, pour complets d'été, 54 pouces de large, patrons fantaisie, prix: $1.50, $1.75, $2.00.

Nouveaux tweeds de couleurs diverses, qualités supérieures, 56 pcs. de large, à $3.50, $4.00 et $5.00.

Drap bleu-marine, tout laine, fini soyeux, 56 pcs. de large, prix : $3.00, $4.00 et $4.50.

Drap noir, toutes les meilleures qualités, 56 pcs. de large, assortiment complet, prix : $3.00, $3.50, $4.00.

Complets faits sur commande en drap vécuna et en cheviot bleu-marine, tout laine, bonnes doublures, coupe élégante, prix : $19.00.

Complets faits sur commande en drap très fin, noir ou bleu-marine, doublures de 1ère classe, ouvrage soigné, à $?.00, $24.00, $25.00.

Complets d'été, sur commande, en tweed pâle de fantaisie, dessins nouveaux, bonnes fournitures, prix : $22.00 à $28.00.

LETENDRE, FILS & CIE., - - - 567 RUE STE-CATHERINE EST.

TEMPERATURE

Toronto, 29.— Beau et un peu plus chaud Jeudi.

Les chiffres de la température nous sont fournis par la maison Hearn & Harrison, 1012 rue Notre-Dame Est.

Aujourd'hui Maximum	60
Même date l'an dernier	57
Aujourd'hui Minimum	40
Même date l'an dernier	45

NOTES DE LA TEMPERATURE

Il est tombé de fortes pluies hier dans Québec Est et les Provinces Maritimes. Les averses ont été générales dans l'Alberta et la Saskatchewan, ainsi que dans le Manitoba et l'Ontario. Tout indique une température un peu plus élevée.

CALENDRIER

DEMAIN, JEUDI 30 MAI 1907

Fête du jour : Fête Dieu.
Lever du soleil, 4.18.
Coucher du soleil, 7.37.
Lever de la lune, 11.13.
Coucher de la lune, 7.10.

PHASES DE LA LUNE

Dernier quartier, le 3 juin.
Nouvelle lune, le 21.
Premier quartier le 29.

L'ASSOCIATION DU BARREAU

Les membres du Barreau de Montréal, à l'exemple de leurs confrères de New-York, se sont formés en association. Ils inauguraient hier soir avec éclat leurs nouveaux appartements rue Sainte Catherine.

L'Association du Barreau de Montréal, qui comprend déjà les avocats les plus influents de notre ville, a été fondée il y a environ un mois. C'est une institution sociale absolument distincte de l'organisation strictement professionnelle qu'est le corps du Barreau lui-même. Elle set appelée à rendre de précieux services en fournissant aux membres de la profession une occasion de se rencontrer socialement, de se mieux connaître, d'échanger leurs vues, et enfin de promouvoir leurs intérêts.

Nous souhaitons longue vie et prospérité à l'institution nouvelle dont la carrière s'annonce d'ailleurs brillante et pleine de promesses.

M. WEIR ET LES LIVRES D'ECOLES

L'hon. M. Weir, ministre des Travaux publics, se déclare favorable à l'uniformité des livres d'école. Il croit que c'est un moyen de diminuer le coût de l'instruction et de venir au secours des familles pauvres qui se plaignent d'être condamnées à des dépenses superflues en achats de livres.

M. Weir ne voit pas pourquoi l'on fait de cette question de l'uniformité des livres, une question religieuse.

A ST-LOUIS DE FRANCE

La procession de la Fête-Dieu, dans la paroisse de Saint-Louis de France, aura lieu dimanche prochain, à l'issue de la messe de dix heures, et sera présidée par M. le curé J. A. Belanger.

Le parcours sera le suivant. Le défilé se formera en face de l'église, pour suivre les rues Roy, Saint-Denis, Cherrier, Parc Lafontaine, Napoléon, Mentana et Roy.

Le reposoir sera chez M. Fabien Giroux, rue Parc Lafontaine.

FEU M. D. DUPERE

(Dépêche spéciale à la "Patrie")

RIVIERE DU LOUP, 29.—M. Damase Dupéré, un vieux citoyen de la Rivière du Loup, est décédé ce matin à l'âge de 80 ans. Il était né à St-Nicolas, comté de Lévis, où il avait épousé Mlle Amanda Filteau, décédée il y a quinze mois.

M. Dupére a demeuré à Lévis durant plusieurs années où il exerçait le métier d'ingénieur de bateaux à vapeur. Il demeurait à la Rivière du Loup depuis 23 ans.

Il laisse trois fils, MM. Joseph et Basile, tous deux mécaniciens aux usines de l'Intercolonial et Honoré, de Longueuil, et cinq filles, mesdames A. Cloutier et Frs. Laliberté, et Mlles Hermeline, Celanire et Euphémie.

Les funérailles auront lieu samedi : le service funèbre sera chanté à 7 heures à l'église de St-Ludger et le corps sera transporté à Lévis par l'express maritime arrivant à Lévis à midi et les funérailles auront lieu à l'arrivée du train, dans le terrain de la famille, au cimetière Mont-Marie.

BUCKINGHAM, 29—Il neigeait encore ici hier à 4 heures de l'après-midi. Quoique cette neige ait fondu immédiatement, elle n'en laissait pas moins un froid extraordinaire pour la saison.

UNE AUTRE BOTTE DE POTINS POLITIQUES

Comment les politiciens remanient le cabinet provincial dans les conversations courantes sur la rue

Loin de se démentir, l'intérêt que provoque le procès Prévost - Asselin, s'accentue tous les jours, surtout dans les cercles politiques.

On ignore encore quelles seront les conséquences définitives des révélations qui ont été faites jusqu'ici, mais personne ne paraît douter que le résultat du procès quel qu'il soit aura une répercussion considérable dans les affaires gouvernementales. Les politiciens sont aux aguets et se préparent à toute éventualité.

Quelques-uns, un peu prématurément peut-être, croient pouvoir prophétiser un remaniement prochain du cabinet provincial. Toutes sortes de rumeurs ont cours sur la rue à ce sujet, et l'imagination des gens a la bride sur le cou Sans y attacher plus d'importance, nous donnons ces rumeurs pour ce qu'elles valent.

La plus persistante est celle qui a trait à la démission des honorables MM. Prévost et Turgeon, comme membres du cabinet, dès le retour de M. Gouin.

En l'occurrence, l'hon. M. Prévost serait fait conseiller Législatif à la place de l'hon F.-X. Mathieu, qui, malade depuis longtemps, consentirait assez volontiers à se retirer.

A moins que M. Prévost n'entre dans la magistrature, comme on l'infère d'un bill qui a été adopté à la session dernière, concernant la réorganisation judiciaire du district de Terrebonne.

Pour trouver un successeur à l'hon. M. Prévost lui-même, les faiseurs de cabinets sont un peu plus embarrassés. Le nouveau ministre devra être pris dans le district de Montréal. On parle du Dr Lacombe, mais avec peu de conviction, parce qu'on croit savoir qu'il est un peu en état de suspicion auprès du gouvernement. Plusieurs croient que l'hon. M. Gouin se résignera à prendre M. Godfroi Langlois que pousse un clan assez nombreux. Les opinions bien connues du député de Saint-Louis donneront bien quelques hésitations au premier-ministre, mais il se rassurerait en pensant que le ministère de la colonisation ne donne pas grande ouverture aux entreprises doctrinales.

Quant à l'hon. M. Turgeon, toujours d'après la rumeur, il serait appelé au Sénat du Canada, peu après sa sortie du cabinet. Mais ce départ laisserait M. Gouin plus perplexe encore que celui de M. Prévost On dit que la seule raison qui a empêché M. Turgeon d'entrer dans la politique fédérale, lorsque le poste de solliciteur général lui fut offert, l'automne dernier, a été la difficulté de lui trouver un successeur comme leader du district de Québec.

Quelques-uns qui ne doutent de rien espèrent décider l'hon. M. Fitzpatrick actuellement juge en chef, à se sacrifier pour le bien du parti et à reprendre la direction du district de Québec, en rentrant dans l'arène politique.

On dit encore, et que ne dit - on pas ? que l'hon. M. Prévost profiterait de ce remaniement pour introduire dans son cabinet, M. Alex. Taschereau, député de Montmorency, le leader de la faction Parent qu'il voudrait s'attacher.

Pour faire place à M. Taschereau, l'hon. M. Roy, secrétaire provincial, deviendrait shérif du district de Québec, succédant à M. Charles Langelier. Ce dernier, à son tour succéderait, comme magistrat, à l'hon. juge Chauveau, qui prendrait sa retraite.

Enfin, autre rumeur, le département des mines serait détaché du ministère de la colonisation, pour être adjoint au ministère des travaux publics qu'administre l'hon. M. Weir.

L'on répète aussi que l'assistant-procureur général, M. Charles Lanctôt, serait transporté au département de la justice à Ottawa, et qu'il serait remplacé par le greffier en loi actuel, M. Robert Rocher.

Qui vivra, verra.

CE SQUELETTE TROUVE DANS UN BOIS

La police n'a encore pu rien éclaircir du mystère qui enveloppe toute cette affaire

Le mystère qui entoure la découverte d'un squelette dans un bois avoisinant le chemin de Saint-Léonard de Port Maurice, reste toujours indéchiffrable.

Sommes-nous en présence d'un crime ou du suicide d'un aliéné? Un pauvre déshérité du sort, miné par la faim et les privations, a-t-il, dans un moment de découragement, choisi cet endroit pour y attendre la mort? Tout n'est qu'hypothèse dans cette affaire mystérieuse, et on se demande si le secret du mort restera à jamais caché. Que de familles pleurent l'absence d'être chéris et se demandent avec anxiété si les restes humains ne sont pas la dépouille du cher disparu. Si l'identité du squelette était établie on pourrait le confier à un coin de terre connu, et sur sa tombe les parents et amis iraient prier.

Carte de la partie est de Montréal. La flèche indique l'endroit où a été trouvé le squelette qui attend l'identité à la morgue.

DETAIL INEXPLICABLE

et tout à fait étrange dans cette affaire, c'est que des mois et des mois se sont écoulés sans amener la découverte du cadavre. L'endroit est cependant assez fréquenté en hiver comme en été, les habitants de la localité vont y faire la coupe du bois.

Au sujet de la nudité du cadavre et de la découverte de vêtements dans les branches d'un arbre voisin, on émet la supposition qu'un vagabond passant par là, aurait eu le cynisme d'échanger sa défroque pour les habits de meilleure qualité du cadavre.

La parfaite conservation des chaussettes trouvées près du cadavre, est un autre sujet d'étonnement.

On comprend que les habits suspendus à l'arbre, au grand air, n'aient pas subi d'altération. Les chaussettes, au contraire, reposaient sur le sol trempé, ramassées en paquet dans un soulier.

Reste l'hypothèse d'un crime, car qui peut sonder la conscience des humains ? Les coupables ont pu porter à cet endroit, à la fonte des neiges, le cadavre caché durant l'hiver dans quelque repaire ignoré, afin de se mettre à couvert des recherches de la police. Quand le crime est accompli, on ne recule pas devant les actes

LES PLUS IGNOBLES

et les plus odieux pour échapper au bras vengeur de la justice.

La police a ouvert une enquête, mais elle n'est pas plus avancée qu'au premier jour de rechèrches.

M. Léonce Tardy, commerçant d'arbres de plantation, apercevait le premier les débris du squelette, vendredi après-midi, en fouillant le bois qui borde le chemin de Saint-Léonard-de-Port-Maurice.

Le squelette se trouvait à cinq arpents de la route, près de la ligne marquant la division de la terre de M. Magloire Delorme, de celle de M. Pascal Gagnon, à un mille et demi du village. Le bois est familier à ces derniers qui y font la coupe durant l'hiver et au printemps.

A UNE BRANCHE

de l'arbre, au pied duquel se trouvait le squelette, se balançait un pantalon de couleur grise. Plus loin, suspendus à un autre arbre, se trouvaient le chapeau et le gilet et aux côtés du squelette, de gros souliers de travail avec d'épaisses chaussettes en laine grise.

Le squelette a environ 5 pieds et quatre pouces, et le docteur McTaggart, qui a fait l'autopsie a constaté que les os sont ceux d'un homme de forte charpente. Quelques cheveux gris restés sur le crâne, prouvent que l'homme peut être âgé d'environ 45 ans.

Le gilet et le pantalon sont d'étoffe mi-coton très mince, rayée de blanc et de noir. Les boutons du gilet sont en os et ceux du pantalon en acier. Ces derniers ne sont pas tous semblables et le pantalon se ferme au moyen de quelques petits boutons à

veston. Dans les poches, il y a quelques miettes de tabac et un chiffon de papier. Le chapeau est

UN VIEUX FEUTRE

noir tout crasseux. Tout le costume fait penser à l'uniforme de quelque pensionnaire d'asile, ou d'hospice.

Ce matin, Mme Sifroi Martineau s'est présenté à la Morgue, pour examiner ces vêtements. Son mari disparu depuis trois ans n'a jamais pu être retracé. Elle n'a pas reconnu la défroque pour celle du disparu. Il est fort probable que la justice ne parviendra jamais à jeter un peu de lumière sur cette découverte mystérieuse et le squelette ira à la fosse commune, pour attendre, au jour du grand réveil, l'identification du jugement suprême.

UN VER DE 12 PCS EN UN VERRE D'EAU

Après les poissons de toutes sortes que l'on a trouvés dans les robinets, voilà maintenant un nouveau genre d'animal qui vient se glisser dans le verre à boire. Imaginez l'effet que doit faire à une personne bien assoiffée la vue d'un corps blanc, long de douze pouces qui tombe lentement dans son verre. Brrrr... Tel a pourtant été le cas, cet avant-midi, en la demeure de Mme E. Gignac, 531 rue Notre-Dame, Maisonneuve. Cet annélide, car c'en était un, avait une largeur de 3-16 de pouce. Ce spécimen de notre aqueduc a été porté au poste de police. Ce matin quand il est tombé dans le verre, il était plein de vie.

LES CAMBRIOLEURS A VILLE ST-LOUIS

Des voleurs se sont introduits, hier après-midi, dans la demeure de Mme Isaïe Gingras, 1194 rue Saint-Dominique, ville Saint-Louis, et ont fait main-basse sur plusieurs bijoux.

Mme Gingras demeure avec sa fille et une autre parente. Toutes trois travaillent en dehors pendant la journée. Melle Gignac doit se marier prochainement, et avait reçu son anneau de mariage. En entrant, hier soir, on constata que quelqu'un avait forcé la porte de derrière.

LE CONTENU DES TIROIRS

était répandu sur le parquet. L'anneau de mariage, quatre bagues en or, une paire de boucles d'oreilles, une épingle et un portemonnaie contenant $2 étaient disparus. Les voleurs sont encore au loin.

CE CADAVRE TROUVE FLOTTANT

L'IDENTIFICATION OFFICIELLE DU CORPS N'EST PLUS QU'UNE QUESTION DE PROCEDURE.

M. J.-A. Dionne, commerçant de Saint-Pacome, nous télégraphie ce qui suit :

St-Pacome, 29. — J'ai remis un compte à Albani Desjardins qui partait pour Montréal.

Ce M. Desjardins n'étant pas actuellement à St-Pacome il y a tout lieu de croire que le cadavre qui a été repêché est bien le sien. La famille a été avertie.

(DERNIERE HEURE)

Il ne fait donc plus de doute que le cadavre est bien celui d'Albani Desjardins. On n'attend plus que l'arrivée de certains documents pour établir officiellement l'identité du défunt.

LE PROGRES A MONTREAL

Il a été accordé hier pour $692,900 de permis de construction, dont un seul permis, celui de la Canadian Bank of Commerce, s'élève à $654,000.

PREVOST-ASSELIN

(Suite de la 11e page)

(Dépêche spéciale à la "Patrie")

Québec, 29. — Les avocats ont discuté ce matin, pendant une heure, la question de savoir si l'on peut admettre des témoignages à l'effet que le baron de l'Epine avait tenu à différentes personnes des conversations au cours desquelles il avait nié l'existence de Dieu, de la conscience, etc., afin d'établir que le témoignage du baron doit être mis complètement de côté.

A cette prétention de la Couronne M. Laflamme a répondu que le temps de faire cette preuve était passé, que la question de savoir si son témoignage peut être admis, a été réglée par la cour lorsque la Couronne ayant interrogé M. de l'Epine sur sa croyance dans la vie future, et la cour ayant entendu les réponses du baron, a permis à celui-ci de prêter serment.

Les avocats, de part et d'autre, ont cité de nombreuses autorités à l'appui de leur prétention, et le juge a annoncé qu'il rendrait sa décision demain.

M. DION,

député de Témiscouata à la Législature, est ensuite appelé. Il parle de la visite que M. Prévost a faite en juillet, sur son invitation, dans la partie du comté qui est un centre de colonisation. Il est resté huit jours dans le comté. Ce voyage a été utile. L'année dernière, il a été dépensé $5,000 en travaux de colonisation.

M. DONAT CARON,

député de Matane à la Législature, dit que, l'année dernière, sur son invitation, M. Prévost a visité les centres de colonisation de son comté, et, comme conséquence de son voyage, il a laissé $800. M. Prévost est resté trois jours dans le comté et a parcouru 80 milles en voiture. Ça été un voyage très utile. La cour s'est ajournée à cet après-midi.

On a repris ensuite le contre interrogatoire de

M. A. E. GUAY

de Ville-Marie, qui admet s'être plaint au département au mois de juillet, 1906, parce qu'il n'avait pas obtenu justice. S'il avait su dans le temps, que le terrain qu'il avait déjà demandé avait été finalement et sur l'ordre du ministre, donné à M. Mackenzie, il n'aurait pas été satisfait. Mais il ne croit pas qu'il avait porté plainte lorsque ces terrains ont été accordés à M. Mackenzie.

—Quelle réponse le département a-t-il fait à votre plainte.

—Le département m'a répondu qu'à mon premier voyage, au mois de juillet, j'avais paru satisfait, et que ce qui avait été fait par la suite l'avait été de bonne foi.

On a entendu ensuite

M. KELLY

député de Bonaventure, qui raconte au long le voyage de M. Prévost dans le comté de Bonaventure.

D'après lui, cette visite était essentielle à la colonisation et, au point de vue des pêcheries, elle aurait eu pour résultat de faire doubler le prix de certaines rivières dans son comté. M. Kelly décrit aux jurés les longues marches de M. Prévost dans la forêt, le long des rivières, sur le bord des chemins, etc.

En réponse à M. Laflamme, M. Kelly dit que le but de ce voyage n'était pas un but politique, mais admet que ça ne lui a pas fait de mal.

IL AURAIT FLOUE 30 AUTRICHIENS

Trente Autrichiens se sont présentés en cour de police, ce midi, pour demander l'émission d'un mandat contre un compatriote, agent de placement, qui leur aurait soutiré $6 à chacun, leur promettant de leur procurer de l'ouvrage, ce qu'il n'aurait pas fait. Le mandat a été mis. Le consul d'Autriche en cette ville a pris la cause en main et est décidé de pousser la chose jusqu'au bout.

Serait-ce une Montréalaise ?

Une femme s'empoisonne au gaz à New-York et détruit tout ce qui peut établir son identité

NEW YORK, 29. — Après avoir détruit, généralement, tout ce qui pouvait aider à son identité une dame bien mise, d'environ 24 ans, s'est empoisonnée, avec du gaz, dans une chambre qu'elle avait louée, hier, dans la 124 rue Est.

Elle était morte, lorsque les propriétaires de la maison inzrigués par les émanations de gaz qui venaient de la chambre de leur locataire, pénétrèrent dans l'appartement. On croit que la défunte habitait Brooklyn ou Montréal.

Tout indiquait qu'elle était dans une belle situation.

Les vêtements étaient très riches et ses mains très soignées, indiquaient le soin qu'elle en prenait et démontraient qu'elle n'était pas habituée à travailler.

Parmi les quelques objets qui pourraient aider à identifier cette désespérée, on a trouvé un mouchoir de fine toile avec l'initiale M ; des lettres "M. D.", que l'on pense avoir été enlevées d'un petitsacdevoyageou d'une valise que la jeune femme avait apportées avec elle ; la carte d'un docteur de Brookln, pliée dans le coin, un guide et un indicateur des rues de Montréal et un horaire de New-York Central.

Les vêtements portaient la marque de marchands de Brooklyn. Parmi les effets de la défunte se trouvent aussi une bourse contenant $15.00, une épingle en or et une montre en or de manufacture suisse, portant le nom de "Jacquelin" et le numéro 21.717.

ENCORE DE LA NEIGE !

(Suite de la 1ère page.)

voire même le Canada, ne sont pas seuls à se sentir affligés de la sorte, tout le continent américain est en ce moment sous l'empire du Bonhomme Hiver. On affirme que le "Gulf Streams" est en divorce avec l'Amérique du Nord !

Honni soit qui mal y pense ! Et tout le monde est libre de ne pas y croire.

Ce qui est certain, c'est que nous achevons un cycle d'années remarquables au Canada. Il est en effet reconnu que les saisons changent tous les sept ans au pays et les statistiques démontrent que depuis 1900 les printemps ont été longs et froids et les étés courts et très chauds. Le printemps de 1907 est

LE POINT CULMINANT

pour le cycle des printemps tardifs; attention à l'été 1907! Il durera un mois, mais il sera à la douce température d'un volcan en éruption.

La température du mois de mai 1907 est tellement anormale, qu'une comparaison s'impose avec celle de mai 1906, pendant les vingt-sept premiers jours du mois. L'an dernier le thermomètre a marqué 86 degrés de chaleur le 18 mai. C'était juillet ! Mais le jour suivant et le 20 on retomba brusquement en hiver, le mercure culbutant à 33 degrés en quarante-huit heures. Le reste du mois fut tempéré, la température variant de 50 à 72. Cette année, le maximum a été de 70 degrés le 15 mai, mais la moyenne du maximum fut en général celle du minimum de l'an dernier, alors que le minimum de cette année représente

UN FROID REGULIER

d'hiver, soit 27 le 5 mai.

Il a plu pendant neuf jours, cette année, sur vingt-sept, y compris un peu de neige, de la grêle et du grésil. Les autres jours ont été gris, le soleil étant impuissant à dissiper les nuages toujours menaçants.

Ajoutons que le vent a fait rage tout le mois de mai 1907, alors que l'an dernier, sauf de rares exceptions, le vent a été d'une vitesse normale.

Si l'on songe que c'est demain le mois de juin et que le 22, les jours commenceront à décroître, nous nous sentons pris de regrets pour tout ce temps perdu et nous sommes forcés d'avouer que nous avons été volés de notre "doux printemps".

Mais trêve de sentiment et en avant les chiffres !

Voici un tableau comparatif préparé par M. James Ferns, surintendant du télégraphe d'alarme, et donnant tous les détails désirables sur le mois de mai 1906 et 1907 :

Date		Vent 1907.	Plus haut 1907.	Moyenne 1907.	Plus bas 1907.	Plus haut 1906.	Moyenne 1906.	Plus bas 1906.	Vent 1906.
Mai	1	14	48	40.00	31	51	47.83	45	26
"	2	10	52	43.50	35	46	43.83	41	18
"	3	10	51	45.92	38	54	47.67	40	14
"	4	29	44	35.00	29	61	54.00	43	24
"	5	24	48	40.58	27	64	58.33	53	18
"	6	10	51	44.25	35	63	56.33	50	11
"	7	32	57	49.67	41	54	50.50	45	18
"	8	32	48	44.33	41	50	45.83	43	10
"	9	15	61	51.08	40	46	44.83	42	14
"	10	36	4	44.17	38	47	45.00	42	26
"	11	21	38	35.33	32	51	45.33	40	21
"	12	"	48	38.92	29	58	50.83	43	17
"	13	17	56	45.50	38	66	56.17	42	23
"	14	19	52	47.00	40	54	47.33	40	7
"	15	12	70	58.50	43	67	57.33	46	3
"	16	26	60	55.50	49	61	56.50	51	15
"	17	18	63	54.92	47	64	58.33	52	9
"	18	8	60	56.33	52	86	72.57	56	24
"	19	24	56	51.75	46	71	62.17	46	24
"	20	35	48	42.50	36	51	42.67	33	11
"	21	28	50	41.00	33	58	51.67	41	6
"	22	20	49	43.67	37	67	58.33	46	5
"	23	15	57	49.75	41	72	64.67	55	4
"	24	19	57	46.50	40	67	62,33	57	3
"	25	12	55	46.83	35	60	57.50	54	14
"	26	15	51	45.58	40	77	62.50	56	20
"	27	32	57	48.17	42	58	51.33	44	11

MORT SUBITE DU PROF. CHANDLER

Le professeur Chandler, qui occupait la chaire de mathématique à l'Université McGill, est décédé subitement, ce matin, à sa résidence, 32 avenue Lorne. Le défunt a succombé à une syncope du cœur. Il souffrait de cette affection depuis quelque temps. Sa mort a causé une véritable surprise dans le monde universitaire. Il était âgé de 53 ans.

LE PRINCE FUSHIMI

L'itinéraire des gardes d'honneur

(Dépêche spéciale à la "Patrie")

OTTAWA, 29. — Voici l'itinéraire des gardes d'honneur à l'occasion de la visite du prince Fushimi :

Arrivée à Québec, quai de la Reine; le 7 juin, départ de Lévis, gare de l'Intercolonial ; 8 juin, arrivée à Montréal, le même jour, gare Bonaventure ; départ de Montréal le 10 juin, de la même gare, arrivée à Ottawa le même jour, gare Centrale ; arrivée à Toronto le 12, gare Union ; arrivée et départ, Winnipeg, 15 ; arrivée à Vancouver le 19 et départ de cette place pour le Japon le 20 juin.

Des saluts royaux seront tirés à la citadelle de Québec pour l'arrivée, et à Vancouver pour le départ du prince. Le capitaine Manton, A.D.C., devra informer les officiers commandants des districts intéressés de l'heure des démonstrations militaires.

OTTAWA, 29—Les commissionnaires de la compagnie Dominion Transport ont retiré leurs menaces de déclarer une nouvelle grève. Ils ont décider de continuer à travailler, moyennant $41 par mois.

Leur grève a durée près de trois semaines.

NAISSANCE

LEBRUN — A Montréal, le 21 courant au No 709 rde Notre-Dame-Ouest, l'épouse de M. J. M. Lebrun, comptable, un fils, Joseph, Armand, Rodrigue. Parrain et marraine, M. et Mme J.M. Lebrun, grands-parents de l'enfant.

DECES

BISSON—A Beauharnois, P. Q., le 28 mai 1907, à l'âge de 74 ans, Elie Hercule Bisson, notaire, ex-M.P.P. et protonotaire du district de Beauharnois. Les funérailles auront lieu à Beauharnois, vendredi matin 31 mai courant à 9 1-2 heures, après l'arrivée du train de Montréal

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 78-3

CHARBONNEAU—En cette ville, le 28 mai 1907, au No 442 rue Berri, à l'âge de 6 ans, 8 mois, 18 jours, Joseph, Gérard, fils de A. B. Charbonneau professeur à l'école Montcalm.

Le service funèbre aura lieu jeudi le 30 courant.

Le convoi funèbre partira de sa demeure, No 442 rue Berri, à 9 heures, pour se rendre au cimetière de la Côte-des-Neiges lieu de la sépulture.

Les parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 79-1

DUPERE—A la Rivière du Loup, le 29 courant, à l'âge de 80 ans, M. Damase Dupéré, veuf de feue Amanda Filteau.

Le service funèbre aura lieu samedi le 1er juin prochain.

Le convoi funèbre partira de sa résidence à 7 heures, pour se rendre à l'église St-Ludger.

Les parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

La sépulture aura lieu le même jour à Lévis. 79-3

GARIEPY — A Lachenaie, le 28 mai 1907, à l'âge de 83 ans et 9 mois, M. Ephrem Gariépy, rentier.

Les funérailles auront lieu jeudi le 30 courant.

Le service sera chanté à l'église paroissiale à 9 heures.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 79-1

LAMOTHE — En cette ville, le 27 courant, Paul Lamothe, entrepreneur de navires.

Les funérailles auront lieu jeudi, le 30 courant.

Le convoi funèbre partira de sa demeure, 1201 rue St-Jacques, à 8.45 heures, pour se rendre à l'église Ste-Cunégonde, et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 78-2

MALHIOT — Est décédée, à St-Hyacinthe, le 28 mai, à l'âge de 82 ans, Mme Marie-Amanda Boulanger, épouse de feu J. E. Malhiot en son vivant courtier de Montréal.

Les funérailles auront lieu vendredi le 31 courant.

Le convoi funèbre partira de la demeure de son père, No 1032 rue Cadieux, à 2 heures, pour se rendre au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture.

Les parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 79-1

RICHER — A Ste-Geneviève, Co. J.-Cartier, le 28 courant, à l'âge de 67 ans et 6 mois, Célonie Théoret, épouse de Benjamin Richer, cultivateur.

Le service funèbre aura lieu jeudi, le 30 courant.

Le convoi funèbre partira de sa demeure à 9 heures, pour se rendre à l'église paroissiale, et de là au cimetière, lieu de la sépulture.

Les parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 77-1

—On demande un bon traducteur et correcteur d'épreuves, ayant de l'expérience. S'adresser au gérant de la PATRIE.

LE "BEEF TRUST" POURSUIVI
MADAME SANS-GENE
aime bien les Sardines Club de Golf,